

CONSEIL DES MINISTRES

Tebboune a présidé une réunion dimanche

P. 4

67^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION

Tebboune décrète des mesures de grâce au profit de près de 3000 détenus

P. 24

GAZ

L'Algérie met fin au contrat GME, l'Espagne alimentée exclusivement par le Medgaz

P. 6

MESSAGE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE À L'OCCASION 67^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION

Elections locales du 27 novembre, "l'affirmation d'une forte volonté de protéger la liberté du choix souverain des citoyens"

Dans un message à l'occasion du 67^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954, le Président Tebboune a affirmé qu'en "parachèvement du processus d'édification des institutions de l'Etat sur des bases solides, loin des soupçons et des insuffisances", l'Algérie sera le 27 novembre, "au rendez-vous avec les élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), pour affirmer notre volonté forte et ferme de protéger la liberté du choix souverain des citoyens et citoyennes et de lutter contre toutes formes de domination de l'argent et d'influence visant à influencer sur l'intégrité et la crédibilité du processus électoral".

P.p 3-5-8-16-24
DKnews-APS



JOURNÉE DE LA JEUNESSE AFRICAINE

Des étudiants africains expriment leur "profonde gratitude" à l'Algérie

P. 4

SERVICES DES DOUANES

Mobilisés dans la concrétisation de la nouvelle orientation stratégique de l'économie (DG)

P. 6

BILAN DE LA COVID-19 DANS LE MONDE

Près de 5 millions de morts

P. 11

SANTÉ

MÉNINGITE

Comment éviter les complications

P.p 12-13

F   T B A L L

LIGUE 1 (1^{ÈRE} Journée)

MCA-CRB l'affiche de la mise à jour du championnat

P. 21



CYBERATTAQUE EN IRAN

"Implication probable des Etats-Unis et de l'entité sioniste"

P. 17

ALGER

10^{ème} anniversaire du métro

P. 2

67^E ANNIVERSAIRE DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954 La DGSN participe à la commémoration



"La Direction générale de la sûreté nationale a célébré dimanche soir le 67^e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération à travers tous ses services", a indiqué un communiqué de la DGSN, ajoutant que "la cérémonie de levée du drapeau national qui s'est tenue à l'École supérieure de police "Ali Tounsi", a été présidée par le Directeur général de la Sûreté nationale, Farid Bencheikh.

De hauts responsables de la Sûreté nationale et des membres de la famille révolutionnaire étaient présents à cette cérémonie qui a été marquée par une visite au Musée central de la police Colonel Lotfi.

Intervenant lors de cette visite, le Directeur général de la sûreté nationale a rappelé "les affres que l'Algérie a subies durant la période coloniale".

Par ailleurs, une gerbe de fleurs a été déposée sur la stèle commémorative et une minute de silence a été observée à la mémoire des Chouhada.

EL-OUED Démantèlement d'un réseau national de trafic de drogues



Les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Guemmar (15 km au Nord d'El-Oued) ont démantelé un réseau national activant dans le trafic de drogues, et ont saisi plus de 2.000 comprimés de psychotropes, a-t-on appris lundi auprès des services de sécurité.

L'opération a été réalisée grâce à l'exploitation d'informations faisant état d'activités suspectes de quatre individus (dans la vingtaine) acheminant une quantité de drogue vers d'autres wilayas, a-t-on précisé.

Les enquêtes et investigations ont abouti à l'interpellation de l'ensemble des membres de cette bande, à bord d'un véhicule touristique, en flagrant délit de détention et de commercialisation illégale de drogues, a ajouté la source en signalant que la fouille du véhicule a permis la découverte et la saisie de plus de 2.000 comprimés de psychotropes.

Les mis en cause ont été présentés devant le tribunal d'El-Oued qui a ordonné leur placement en détention provisoire, a-t-on fait savoir.

COVID-19 EN AFRIQUE Près de 8,5 millions de cas

Le nombre des cas confirmés de coronavirus (Covid-19) en Afrique a atteint 8.494.634 dimanche après-midi, a déclaré le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC Afrique). Selon le CDC Afrique, l'agence de santé spécialisée de l'Union africaine (UA), le continent recense au 31 octobre, 8.494.634 cas confirmés, alors que le total des décès liés à la pandémie s'élève à 218.228.

A ce jour, 7.892.669 patients se sont, par ailleurs, remis de la maladie sur le continent, selon l'agence.

L'Afrique australe est la région la plus touchée en termes de nombre de cas, suivie par les parties nord et est du continent.

L'Afrique centrale reste la région la moins touchée du continent, a déclaré le CDC Afrique.

JUSTICE Plus de 139.000 affaires civiles et pénales traitées durant l'année judiciaire dernière



Le président de la Cour d'Alger, Mokhtar Bouchrit, a mis en avant jeudi le traitement de plus de 139.000 affaires civiles et pénales, saluant les efforts des magistrats et de tout le personnel du secteur de la Justice en faveur du Service public en cette circonstance exceptionnelle imposée par la pandémie de Covid-19. 245571 procès-verbaux dont 7000 dans le cadre de la procédure de comparution immédiate, 27.000 par convocation directe et 797 par médiation judiciaire, a-t-il révélé.

Au niveau des pôles spécialisés créés l'année judiciaire dernière, 59 dossiers judiciaires sont soumis au Tribunal de Sidi M'hamed de compétence élargies, et 61 dossiers judiciaires sont au niveau du pôle financier et économique du même tribunal.

Le pôle national spécialisé dans la cybercriminalité a été destinataire de 72 dossiers, tandis que le pôle spécialisé dans la lutte contre le terrorisme et le crime organisé a reçu 86 dossiers, a ajouté le procureur général près la cour d'Alger.

M'SILA Mise en service de plus de 200 projets de développement

Un total de 200 projets de développement a été inauguré dans plusieurs communes de la wilaya de M'sila à l'occasion de la commémoration du 67^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Ces réalisations implantées dans les zones d'ombre notamment, ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière globale estimée à plus de 4 milliards DA, ont précisé les services de la wilaya.

Touchant les secteurs de l'éducation, la santé, les ressources en eau, l'énergie et la jeunesse et les sports, ces réalisations contribueront à l'amélioration des conditions de vies des citoyens, selon les services de la wilaya, soulignant que d'autres opérations sont en cours de réalisation et seront réceptionnées "avant la fin de l'année 2021".

La wilaya de M'sila a bénéficié de la levée du gel sur les projets inscrits en 2013, dont le financement global est estimé à plus de 5 milliards DA, a-t-on rappelé.

DIPLOMATIE Nouvel ambassadeur d'Algérie en Italie



Le gouvernement italien a donné son agrément à la nomination de M. Abdelkrim Touahria, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République italienne, indique lundi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

ALGER 10^{ème} anniversaire du métro



L'Entreprise Métro d'Alger (EMA) a célébré dimanche, le 10^{ème} anniversaire du métro de la capitale au niveau de la station "Place des martyrs", a indiqué un communiqué de l'entreprise.

Le 10^{ème} anniversaire du métro d'Alger coïncide avec le 67^{ème} anniversaire du déclenchement de la révolution du 1^{er} novembre 1954.

ALGER Arrestation d'un groupe criminel spécialisé dans la contrefaçon et le piratage



Les services de la Police judiciaire de la sûreté de Rouiba (Alger) ont procédé à l'arrestation d'un groupe criminel pour faux et usage de faux de documents administratifs ainsi que la contrefaçon et le piratage d'appareils électroniques, a indiqué vendredi un communiqué des services de Sûreté nationale.

L'opération s'est soldée par l'arrestation de 3 individus et la récupération de 9 appareils électroniques qui étaient utilisés dans le piratage et la saisie de 4 modems, 2881 puces de différents opérateurs de téléphonie, 5 téléphones portables, un ordinateur, une imprimante, 2 cachets commerciaux et des documents administratifs falsifiés", selon la même source.

Après parachèvement de la procédure légale, les suspects ont présentés devant le Procureur de la République territorialement compétent, conclut le communiqué.



67^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE DE LIBÉRATION Elections locales du 27 novembre, "l'affirmation d'une forte volonté de protéger la liberté du choix souverain des citoyens" (Message du Président Tebboune)

Dans un message à l'occasion du 67^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954, le Président Tebboune a affirmé qu'en "parachèvement du processus d'édification des institutions de l'Etat sur des bases solides, loin des soupçons et des insuffisances", l'Algérie sera le 27 novembre, "au rendez-vous avec les élections des Assemblées populaires communales (APC) et de wilayas (APW), pour affirmer notre volonté forte et ferme de protéger la liberté du choix souverain des citoyens et citoyennes et de lutter contre toutes formes de domination de l'argent et d'influence visant à influencer sur l'intégrité et la crédibilité du processus électoral".

Parallèlement à ce processus vital d'adaptation du nouvel édifice institutionnel et des instances nationales aux dispositions de la Constitution et de création d'autres instances dictées par les mutations sociales, le Gouvernement se lancera avec un rythme soutenu

dans la mise en œuvre de la stratégie de relance économique et de prise en charge des volets sociaux avec l'efficacité et l'efficience requises", a ajouté le chef de l'Etat. "Nous aurons ainsi, grâce à la mobilisation des Algériennes et des Algériens et comptant avec

les moyens disponibles, pu remettre à court terme le pays sur la voie empruntée par nos chouchoua et moudjahidine par fidélité à leur legs et serment", a soutenu le Président Tebboune. Le président de la République a enfin exprimé sa "pleine conviction" de voir "les

espoirs placés par notre vaillant peuple dans le processus d'édification nationale que nous conduisons en toute sincérité et fermeté", traduits en réalité dans la vie des enfants de l'Algérie, héritiers des glorieux chouchoua et braves moudjahidine.

L'étude de la Guerre de libération nationale "indissociable" de la période coloniale (historienne)

L'importance de ne pas dissocier l'étude des événements douloureux de la Guerre de libération nationale de celle de la période d'occupation (1830-1962) et d'aborder cette guerre comme partie intégrante d'un système colonial a été mise en avant par l'historienne française, Catherine Brun, dans un entretien à l'APS. "Ce qui me frappe ces dernières années, c'est la manière dont s'est lentement imposée la nécessité de ne pas dissocier l'étude de la guerre d'indépendance de celle de la période coloniale, et d'aborder les événements de la guerre comme parties intégrantes d'un système colonial", a-t-elle observé l'historienne, auteure d'ouvrages sur la guerre d'Algérie, pour qui le déclenchement de la Guerre de libération nationale le 1er novembre 1954 "ne vaut qu'en tant qu'elle participe de la remise en question d'un ordre colonial dans la diversité de ses manifestations". L'historienne qui se définit également comme une littéraire ayant travaillé sur des textes français et algériens écrits en français, relevant de genres divers, note que "le cap de l'irréparable s'emballe avoir été franchi", 10 ans plus tôt, lors des événements du 8 mai 1945, marqués par une "répression sanglante" des manifestations à Sétif, Guelma et Kherrata, lorsqu'un scout musulman arborant un drapeau algérien est abattu par un policier".

"Cela a déclenché des émeutes et une répression particulièrement meurtrière", menée par des colons et l'armée française ayant fait "quelque 20 000 morts", a-t-elle estimé. Colonie française depuis 1830, l'Algérie, dont la guerre reste "un sujet brûlant", va mener le 1er novembre 1954 "pendant 8 ans un long combat vers l'indépendance", a expliqué Mme Brun auteure de "Guerre d'Algérie : les mots pour la dire", un ouvrage ayant rassemblé des textes émanant d'universitaires, d'intellectuels et d'artistes sur la guerre d'indépendance et la période coloniale. S'ap-

uyant sur le contexte politique en France et en Algérie au déclenchement de la Révolution, l'historienne a ainsi noté que, durant cette période, "l'identité française de l'Algérie fait encore la quasi-unanimité des forces politiques, à l'exception de l'extrême gauche. Mais dans les colonies françaises, la révolte gronde", a ajouté l'historienne, dont certains de ses propos ont été repris par la journaliste française Esther Buitekan, dans un article intitulé "La Guerre d'Algérie : le long combat vers l'indépendance".

L'historienne a, en outre, rappelé que le Front de libération nationale (FLN), dont la décision de la date du déclenchement la lutte armée a été prise en octobre 1954, "sort de l'anonymat dans la nuit du 31 octobre au 1er novembre 1954 et déclenche l'insurrection par une trentaine d'actions coordonnées". Selon elle, cet événement a été "à peine évoqué par la presse métropolitaine", soulignant que "le 7 novembre 1954, François Mitterrand, alors ministre de l'Intérieur, annonce toutefois solennellement +L'Algérie c'est la France et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne+".

Le FLN exige l'indépendance par la restauration de l'Etat algérien souverain

A travers le déclenchement de la Révolution, le FLN exige "l'indépendance nationale par la restauration de l'Etat algérien souverain, l'ouverture de négociations et la libération des détenus politiques", a-t-elle dit, indiquant que "les hostilités militaires de cette guerre non déclarée ont eu lieu sur le sol algérien, et le déclenchement de l'insurrection n'a d'abord eu que peu d'échos en métropole". "Il faut attendre 1955 et les effets conjugués de l'instauration de l'état d'urgence et de la conférence de Bandung pour qu'une mobilisation s'amorce avec la

création d'un Comité des intellectuels contre la poursuite de la guerre en Afrique du Nord", a-t-elle souligné. En ce sens, elle a précisé que "pendant les années de conflit, les saisis de journaux, de revues ou de livres se multiplient, afin d'éviter que le FLN et l'ALN (Armée de libération nationale) apparaissent comme des mouvements crédibles sur le plan militaire ou sur le plan politique". Parallèlement à ces actions, "une directive du général Allard en mars 1957 recommande d'utiliser dans toute l'Algérie les procédés employés à Alger et qui ont fait preuve de leur efficacité", a-t-elle estimé, ajoutant "qu'à partir de la fin de 1957, des centres de renseignement et d'action fonctionnent en différents lieux d'Algérie".

"La Bataille d'Alger, menée par le général Massu pour démanteler le +terrorisme+ urbain, légitime l'usage de la torture et annonce une grave crise morale", a-t-elle rappelé, ajoutant que "la torture, considérée comme un dérapage, a été érigée en système". Poursuivant son récit, Mme Brun a indiqué qu'au début de l'année 1961, l'Organisation armée secrète (OAS) pour l'Algérie française a commis des attentats visant des personnalités intellectuelles en Métropole. Quelques mois plus tard, soit le 17 octobre 1961, "les violences policières en métropole explosent avec la répression sanglante de manifestations pacifiques à Paris marquées notamment par des lynchages, exécutions sommaires et des corps jetés à la Seine", a encore rappelé cette historienne, auteure de l'ouvrage "Engagements et déchirements : les intellectuels et la guerre d'Algérie". Le 8 février 1962, une manifestation contre l'OAS et la guerre, qui a eu lieu à la station de métro Charonne à Paris, a fait 8 morts suite à une violente répression de la police. Ces manifestations demeurent une preuve irréfutable que le combat du peuple algérien pour son indépendance a été exporté en Métropole.

Une délégation malienne à Alger pour participer aux festivités commémorant le 1^{er} novembre 54

Le président du Conseil national de transition au Mali (CNT), Malick Diaw, en qualité de représentant du président de la transition au Mali, le colonel Assimi Goïta et le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop sont arrivés dimanche à Alger dans le cadre d'une visite officielle pour prendre part aux festivités commémorant le 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale. La délégation malienne a été accueillie à l'aéroport international Houari Boumediène par le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Bougali et le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra. Dans une déclaration à la presse, le président du CNT a salué les relations "privilegiées" liant l'Algérie et le Mali, des relations fondées sur des bases historiques et géographiques. Ces relations sont caractérisées par le "respect mutuel", a-t-il estimé, rappelant qu'il ne s'agissait pas de la première visite en Algérie, pays voisin. A cet effet, il s'est réjoui d'être à Alger pour prendre part au 67^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, estimant que cette visite sera une occasion pour la délégation malienne de s'enquérir des efforts consentis par l'Etat algérien. M. Diaw a exprimé son souhait de voir les relations entre les deux pays davantage renforcées en vue de faire face aux défis actuels au Mali, affirmant que son pays peut tirer profit de l'expérience réussie de l'Algérie qui a réussi à "relever le défi durant la décennie noire".

Le rôle de l'Algérie dans les luttes de libération en Afrique mis en exergue lors d'une conférence à Alger

Les participants à une conférence, organisée dimanche à Alger, ont mis en exergue le rôle prépondérant de l'Algérie dans les luttes de libération en Afrique. Intervenant lors de cette conférence placée sous le thème "La contribution de l'Algérie à la décolonisation de l'Afrique et à l'éveil du panafricanisme", l'ancien président du Mozambique (1986-2005), Joaquim Alberto Chissano a affirmé que "la date du 1er novembre 1954 est chargée de symbolisme non seulement pour l'Algérie mais aussi pour l'Afrique".

"Les Africains sont très reconnaissants et fiers de ces héros algériens qui ont montré à l'Afrique la voie à suivre pour se libérer du colonialisme et de l'apartheid", a-t-il indiqué.

Selon lui, "le thème de cette conférence permettra aux nouvelles générations d'être éclairées sur la contribution inestimable de l'Algérie à l'éveil de nos consciences sur le meilleur chemin à prendre pour atteindre la liberté".

Soulignant le rôle important qu'a joué l'Algérie dans l'indépendance de son pays qui était alors sous le joug du colonialisme portugais, M. Chissano a rappelé que les 250 premiers combattants qui ont participé au déclenchement de la lutte de libération

au Mozambique, le 25 septembre 1964, ont été formés sur le sol algérien".

"Au-delà du soutien militaire, logistique et financier de la lutte de libération, le Mozambique a bénéficié du soutien diplomatique et politique de l'Algérie", a-t-il relevé. Par ailleurs, l'ancien chef de l'Etat du Mozambique a assuré que "la diplomatie algérienne est devenue la voix de l'Afrique dans les réunions internationales notamment à l'ONU, l'OUA et au mouvement des pays des non alignés". "L'Algérie a toujours été attachée à l'unité africaine et à la promotion et la protection des intérêts africains dans le monde", a-t-il soutenu, relevant que la diplomatie algérienne a été très active sur la scène internationale en dénonçant le colonialisme en Afrique et en mobilisant le soutien en faveur de l'autodétermination des peuples africains". Pour sa part, l'ancien ministre sénégalais, Abdoulay Bathily a indiqué que les Sénégalais ont été "nourris dans leur virilité par la lutte exemplaire du peuple algérien", faisant savoir qu'"une lutte de l'indépendance en Algérie était un événement intense sur le plan historique dans le monde".

"Le 1er novembre est venu comme un élément clé dans l'enchaînement d'événements importants de la pré-guerre lorsque

les peuples, après la défaite de l'Allemagne Nazie, ont pris conscience de leur force historique", a-t-il analysé, soulignant que "la guerre menée par le peuple algérien a suscité une prise de conscience politique" en Afrique.

L'influence des négociations d'Evian sur la décolonisation en Afrique

L'ancien responsable sénégalais a particulièrement exprimé son admiration quant aux négociations menées par les Algériens dans le cadre des accords d'Evian qui ont conduit à l'indépendance de l'Algérie. "Le modèle de négociations mené à Evian a exercé une influence très importante sur le processus de décolonisation (en Afrique). Ce modèle de lutte armée et de négociation victorieuse a pu faire dire à l'ancien président du Conseil sénégalais que c'est une lutte à l'origine d'un modèle de défaite la plus colossale du colonialisme français sur le continent africain", a-t-il relevé.

Pour l'historien et universitaire sénégalais, "l'Algérie a été incontestablement le quartier général des luttes de libération nationales en Afrique, non seulement pour l'ensemble des luttes de libération armées mais également pour les partisans d'une décolonisation

réelle". De son côté, le conseiller à la présidence de la République chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi a souligné que "l'Algérie, depuis le début de son mouvement national, a toujours chanté l'unité arabe et l'unité africaine".

"Le FLN a pensé que l'Afrique était non pas notre arrière-garde mais plutôt le champ dans lequel le mouvement national s'était engagé pour faire face au colonialisme français", a-t-il noté. Le directeur de l'Institut national des Etudes stratégiques globales, Abdelaziz Medjahed, est, quant à lui, revenu sur les étapes les plus importantes ayant marqué la Guerre de libération nationale.

Il a notamment cité le rôle important joué par l'Organisation spéciale dans l'organisation de la lutte armée et sa contribution dans la formation des héros de la Guerre de libération nationale.

La conférence sur la contribution de l'Algérie à la décolonisation de l'Afrique s'est déroulée en présence notamment du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra et de nombre de représentants du corps diplomatique accrédité en Algérie.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES Texte intégral du communiqué

"Le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, ce dimanche 31 octobre 2021, une réunion du Conseil des ministres, consacrée à l'examen et à l'adoption de projets de lois relatifs aux secteurs de la Justice et de l'Enseignement supérieur et la Recherche scientifique, ainsi qu'à des questions inhérentes aux préoccupations quotidiennes des citoyens.

Après ouverture de la séance par le président de la République et présentation de l'exposé du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane sur l'action du Gouvernement durant la dernière quinzaine, et les différents exposés de Messieurs les ministres, le président de la République a donné les instructions et orientations suivantes :

Concernant le projet de loi portant organisation judiciaire :

- La loi organique relative à l'organisation judiciaire doit véhiculer une approche intégrée valable pour des décennies.

- Créer des tribunaux commerciaux et des instances judiciaires, en remplacement du système de sections, pour le règlement à l'amiable des contentieux, avant d'engager les procès.

- Réviser les mécanismes décisionnels pour les affaires de foncier et de construction afin d'alléger la charge sur les magistrats et leur permettre de se consacrer aux affaires criminelles et délictueuses.

- Réviser les procédures de pourvoi en cassation auprès de la Cour suprême, en tenant compte de ses compétences judiciaires et en réduisant les délais de traitement des affaires qui lui sont soumises.

Concernant le projet de loi amendement et complétant le code pénal, il a été décidé de :

- Durcir les peines à l'encontre des individus impliqués dans les affaires de fermeture de structures publiques et d'entrave aux intérêts des citoyens.

Après approbation du projet de loi amen-



tant l'organisation du Conseil national de la Recherche scientifique et des Technologies, ses missions et sa composition, le président de la République a chargé le Gouvernement de procéder à l'installation de cette importante instance, mettant l'accent sur la nécessité d'associer les compétences algériennes dans sa composante.

Pour ce qui est des négociations Algérie-UE :

- Revoir les dispositions de l'accord d'association avec l'Union Européenne (UE), clause par clause, en fonction d'une vision souveraine et d'une approche "gagnant-gagnant", en tenant compte de l'intérêt du produit national en vue de créer un tissu industriel et des postes d'emploi.

S'agissant des demandes de réévaluation

de certains projets dans les secteurs des Travaux publics et des Transports, le président de la République a insisté sur l'impératif d'accorder un intérêt particulier aux projets qui touchent directement la vie quotidienne du citoyen, soulignant l'importance de développer un système de gestion des projets d'équipement public, notamment en ce qui concerne la maturation des études, le respect des délais de réalisation, le suivi et la maîtrise des dépenses.

Le Président de la République a donné des instructions au Gouvernement à l'effet de s'intéresser davantage aux questions liées aux préoccupations des citoyens :

- Préparer un projet de loi-cadre relatif à l'exercice de l'action syndicale dans différents secteurs, lequel régira les droits et t

obligations et défendra les intérêts des fonctionnaires et travailleurs, loin des tractations partisans et politiciennes.

- Résoudre les préoccupations des citoyens concernant les secteurs du commerce et de l'agriculture et lutter contre la flambée des prix, même si l'on doit recourir à l'importation, à titre urgent et exceptionnel, pour préserver le pouvoir d'achat et inonder le marché des produits objet de spéculation, particulièrement les produits de large consommation et les viandes blanches.

- Charger une commission composée des ministres de l'Intérieur, de la Pêche et de l'Industrie à l'effet de satisfaire, dans l'immédiat, les demandes d'assiettes foncières soumises par des Sociétés de construction navale, avec la présentation d'un bilan lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres.

- Réinsérer les détenus en leur accordant l'allocation chômage.

- Parachever le stade de Douera, dans les plus brefs délais, pour l'attribuer au Club du Mouloudia d'Alger.

- Trouver des solutions radicales et immédiates, loin de la politique de bricolage, au problème d'obstruction des trémies, au début de chaque saison hivernale.

- Assurer tous les moyens aux sportifs d'élite, pour l'obtention de résultats positifs aux Jeux méditerranéens qu'abritera la ville d'Oran.

Le Conseil a, en outre, approuvé nombre de décisions individuelles portant nominations et fin de fonctions pour des fonctions supérieures de l'Etat".

Examen et approbation de projets de lois portant organisation judiciaire et code pénal

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a ordonné, dimanche, la création de tribunaux commerciaux et d'instances judiciaires pour le règlement à l'amiable des contentieux, avant d'engager les procès, indique un communiqué du Conseil des ministres.

Ainsi, le président de la République a ordonné la révision des mécanismes décisionnels pour les affaires de foncier et de construction, décidant de durcir les peines à l'encontre des individus impliqués dans les affaires de fermeture de structures publiques et d'entrave aux intérêts des citoyens, précise la même source. Concernant le projet de loi portant organisation judiciaire, le Président Tebboune a mis en avant l'impératif de veiller à ce que la loi organique relative à l'organisation judiciaire véhicule une approche intégrée valable pour des décennies.

Il a enjoint, dans le même sens, de créer des tribunaux commerciaux et des instances judiciaires, en remplacement du système de sections, pour le règlement à l'amiable des contentieux, avant d'engager les procès, mettant l'accent sur l'impératif de réviser les mécanismes décisionnels pour les affaires de foncier et de construction afin d'alléger la charge sur les magistrats et leur permettre de se consacrer aux affaires criminelles et délictueuses, note la même source.

Le chef de l'Etat a également donné des instructions pour la révision des procédures de pourvoi en cassation auprès de la Cour suprême, en tenant compte de ses compétences judiciaires et en réduisant les délais de traitement des affaires qui lui sont soumises.

S'agissant du projet de loi amendement et complétant le code pénal, le Président Tebboune a décidé de "durcir les peines à l'encontre des individus impliqués dans les affaires de fermeture de structures publiques et d'entrave aux intérêts des citoyens", conclut le communiqué.

Le Président Tebboune instruit le gouvernement de préparer un projet de loi-cadre relatif à l'exercice de l'action syndicale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a ordonné, dimanche, en Conseil des ministres, au gouvernement de préparer un projet de loi-cadre relatif à l'exercice de l'action syndicale dans différents secteurs, lequel régira les droits et obligations et défendra les intérêts des fonctionnaires et travailleurs, loin des tractations partisans et politiciennes".

Le Président Tebboune a instruit le gouvernement de s'intéresser davantage aux

questions relatives aux préoccupations des citoyens à travers "la préparation d'un projet de loi-cadre relatif à l'exercice de l'action syndicale dans différents secteurs, lequel régira les droits et obligations et défendra les intérêts des fonctionnaires et travailleurs, loin des tractations partisans et politiciennes", a indiqué un communiqué de la réunion du Conseil des ministres.

Il a également donné des instructions pour "résoudre les préoccupations des citoyens

concernant les secteurs du commerce et de l'agriculture et lutter contre la flambée des prix, même si l'on doit recourir à l'importation, à titre urgent et exceptionnel, pour préserver le pouvoir d'achat et inonder le marché des produits objet de spéculation, particulièrement les produits de large consommation et les viandes blanches".

Le Président de la République a également ordonné de "charger une commission composée des ministres de l'Inté-

rieur, de la Pêche et de l'Industrie à l'effet de satisfaire, dans l'immédiat, les demandes d'assiettes foncières soumises par des Sociétés de construction de bateaux de pêche, avec la présentation d'un bilan lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres".

Par ailleurs, il a instruit de "trouver des solutions radicales et immédiates, loin de la politique de bricolage, au problème d'obstruction des trémies, au début de chaque saison hivernale".

JOURNÉE DE LA JEUNESSE AFRICAINE Des étudiants africains expriment leur "profonde gratitude" à l'Algérie

Les jeunes et étudiants africains résidents en Algérie ont exprimé dimanche à Alger leur "profonde gratitude" et leur "reconnaissance" à l'Algérie, notamment son Président Abdelmadjid Tebboune pour avoir accueilli la célébration de la Journée de la jeunesse africaine, soulignant la disponibilité constante de l'Algérie et sa contribution à la promotion de la jeunesse africaine. "La jeunesse africaine exprime solennellement ses sincères remerciements, sa profonde gratitude et toute sa reconnaissance à l'Algérie, son peuple, sa jeunesse, son gouvernement et particulièrement au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, pour avoir tout mis en œuvre pour le bon accueil des étudiants africains sur le sol algérien", est-il mentionné dans une lettre de remerciement et de reconnaissance adressée à l'Algérie et dont l'APS a obtenu une copie.

Cette Journée qui coïncide avec la commémoration du 67ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954, a été organisée par le Conseil national des droits de l'Homme sous le thème "La jeunesse africaine, artisan

du changement et atout majeur de l'édification de l'Afrique nouvelle". A cet effet, les participants à cette Journée se sont "réjouis de la disponibilité constante de l'Algérie et de sa contribution à la promotion de la jeunesse africaine qui aura été constante, multiforme et désintéressée".

"L'Algérie, terre d'accueil et d'inspiration aux nobles idéaux de notre continent, a offert et permis à la jeunesse et aux étudiants africains d'acquiescer à la science et le savoir avec un esprit fraternel, responsable et constructif dans les universités et les grandes écoles algériennes, sur le sol africain de la glorieuse Algérie de novembre 1954", ont encore relevé les participants à cette Journée. Ils ont également salué "les nombreux sacrifices, malgré une conjoncture socio-économique difficile, que continue de consentir l'Algérie pour permettre à la jeunesse africaine de mieux percevoir sa place, son rôle et ses responsabilités car elle est l'artisan du changement et constitue l'atout majeur de l'édification de l'Afrique nouvelle forte, unie, solidaire, digne et fière de son histoire et de résistance et du combat libérateur de ses aînés". Les participants à cette

Journée ont également rappelé que l'Algérie était présente à Conakry (Guinée) en avril 1962 en tant que Mouvement de libération à la naissance et la création du Mouvement panafricain de la Jeunesse, relevant que l'Algérie "n'a jamais cessé de manifester son dévouement à la cause sacrée de notre continent, et l'exprime de fort noble manière à travers les multiples aides et la sollicitude constante qu'elle accorde au Mouvement de la société civile africaine dans toutes ses composantes et singulièrement la jeunesse".

"Il est juste, ici et maintenant, que la jeunesse et l'histoire enregistrent en lettre d'or la noblesse de l'engagement africain de ce grand pays, l'Algérie, qui a su traduire par des mesures concrètes et utiles par la réhabilitation de notre aspiration à une solidarité fraternelle en décidant ainsi la création d'une Agence Algérienne de Coopération Internationale pour la Solidarité et le Développement (AGDEC) à vocation africaine qui a pour principale mission de concrétiser sur le terrain la volonté de l'Algérie de renforcer l'aide, l'assistance et la solidarité avec les pays voisins, notamment les pays du Sahel".

NAAMA

La poésie populaire à contribué à l'écriture de l'histoire de la lutte du peuple contre l'occupant français (rencontre)

Les participants aux Journées de la poésie populaire révolutionnaire, qui ont pris fin dimanche à Naama, ont affirmé que la poésie populaire a contribué à l'écriture l'histoire de la lutte du peuple algérien contre l'occupation française, en tant que source historique et de documentation.

Le chercheur en histoire et littérature populaire, Ahmed Merine Brahim a souligné, dans sa communication, lors de cette manifestation culturelle et historique abritée par la maison de la culture "Ahmed Chami" de Naama, que le message véhiculé à travers la poésie populaire révolutionnaire vise à préserver la mémoire nationale, en glorifiant la guerre de libération nationale et relatant les événements, les étapes de la lutte et les sacrifices du peuple algérien pour la liberté, ce qui permet de se référer à ces poèmes comme source de documentation. Le même chercheur a cité comme exemple les poèmes de Abdelkader El Ouahrani qui décrivait en 1864 le courage des Algériens à résister à l'invasion française, diverses pratiques brutales du colonisateur et les peines endurées suite à la chute de la ville d'Alger aux mains de l'occupant usur-



patateur. Le conférencier a fait remarquer que les valeurs du patriotisme sont présentes dans la poésie populaire révolutionnaire, ce qui l'a rend influente dans la mobilisation des moudjahidines de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954 et stimulant psychologiquement, estimant que c'est un domaine littéraire qui nécessite d'élaboration de nombreuses études

approfondies. Pour sa part, l'universitaire Mebkhou Boudouaya a abordé dans sa communication "La poésie populaire et la mémoire nationale", le rôle de cette expression littéraire, faisant partie de l'oralité, dans la dénonciation des crimes abjects et inhumains du colonialiste français. Le conférencier a cité, au passage, des qacitate de Mohamed Benguitoune, Be-

nali Bilal et autres en tant que textes de nature médiatique historique et témoins de la brutalité du colonisateur. Cette manifestation culturelle, organisée trois jours durant par la direction de la culture de la wilaya de Naama, pour faire la lumière sur le patrimoine oral qui documente différents événements et haltes historiques de la lutte du peuple algérien contre l'occupation française et les sacrifices de moudjahidines et de chahids pour l'indépendance de l'Algérie, s'est clôturée dimanche soir par une cérémonie pour honorer la famille du défunt poète Hadji Habib de Naama. Ce poète a laissé un riche répertoire de qacitate qui font l'éloge des sacrifices et de la lutte du peuple algérien et relatent avec des images expressives des batailles et des accrochages d'éléments de la glorieuse Armée de libération nationale avec les forces coloniales françaises.

AIN TEMOUCHENT

Les valeurs humaines et politiques de l'Emir Abdelkader thème d'un colloque

Les valeurs humaines et les dimensions soufies et politiques de l'Emir Abdelkader sont les principaux éléments ayant contribué à la fondation de l'Etat algérien moderne, a-t-on affirmé lors d'un colloque national sur les œuvres de l'Emir Abdelkader organisé dimanche à Ain Temouchent. Mohamed Benrari de l'Université de Chef a mis la lumière sur les fondements sur lesquels s'appuyait l'Emir pour asseoir l'Etat algérien moderne, puis de sa pensée et les valeurs qui faisaient sa personnalité, citant la création de la Zemala, qui se veut une confraternité, une structure organisationnelle chargée de gérer les affaires de l'Etat et construire une armée régulière ayant mené 120 batailles contre l'occupant français. Le conférencier a souligné que les constantes de l'Etat algérien moderne fondé par l'Emir Abdelkader ont été reconnues par

le traité Desmichels en 1834 et le traité de la Tafna où le général Bugeaud avait réitéré sa reconnaissance de l'Etat algérien dirigé par l'Emir Abdelkader et sa résistance. Pour sa part, Ali Bouchikhi de l'Université Djillali Liabès de Sidi Bel-Abbes a traité de l'aspect soufi dans la personnalité de l'Emir et de son lien avec la Zaouia Kadiriya "qui a constitué une source d'où il tirait les enseignements de la vraie religion islamique et une référence dans la perpétuation de la tolérance et du rejet du fanatisme. Autant de principes ayant amplement contribué à préserver l'unité des rangs dans la résistance contre l'occupation française". Djelloul Hadi de l'université Belhadj Bouchaib d'Ain Temouchent s'est penché, pour sa part, sur la pensée élogieuse de l'Emir Abdelkader et sa fine diplomatie qui lui ont valu le titre de grand chef et sa noto-

riété", ainsi que son humanisme dénué de toute forme d'extrémisme et de fanatisme qui a eu un grand écho à travers le monde. A titre illustratif, il a rappelé le rôle et l'oeuvre de l'Emir à Damas en 1860 où il sauva des milliers de chrétiens, ainsi que son traitement humain des prisonniers de guerre, devenu une référence dans des conventions et traités internationaux. Le colloque national, abrité par la bibliothèque publique de lecture Malek Bennabi, a été organisé à l'occasion de la célébration du 67e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, à l'initiative de la direction de wilaya d'Ain Temouchent de la culture et des arts en collaboration avec l'université Belhadj Bouchaib, avec la participation de plus de 20 enseignants et chercheurs de plusieurs universités du pays.

MÉTRO D'ALGER

200.000 voyageurs/jour attendus dès l'amélioration de la situation sanitaire (DG)

Plus de 200.000 voyageurs doivent être transportés par le Métro d'Alger quotidiennement dès que la situation sanitaire s'améliore, a indiqué dimanche à Alger le directeur général de l'entreprise du métro d'Alger (EMA), Ali Arezki.

Lors d'une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de célébration des dix ans de la mise en service du métro d'Alger, M. Arezki a fait savoir que le métro d'Alger transporte en temps normal plus de 170.000 voyageurs/jour.

"Avec la pandémie nous étions dans l'obligation de réduire la capacité de nos rames à 50 %. Malgré cette réduction, nous transportons plus de 100.000 voyageurs/jour", a-t-il affirmé, prévoyant un chiffre de 200.000 voyageurs/jour transportés dès que la situation sanitaire s'améliore.

D'après lui, plus de 220 millions de voyageurs ont été transportés par le métro d'Alger depuis sa mise en service le 1er novembre 2011. Par ailleurs, le premier responsable de l'EMA a souligné deux principaux défis pour l'entreprise qui il dirige citant le défi d'assurer

la continuité de l'exploitation du métro d'Alger avec des compétences algériennes.

"Nous avons réussi à former et à transférer les compétences nécessaires pour permettre au personnel algérien d'assurer la continuité de ce service public", s'est-il enorgueilli. Le second défi, a-t-il noté, est de continuer à développer le réseau du métro, notamment via les extensions en cours de réalisation. Il a fait savoir que l'extension vers la station El Harrach sera effective à partir du 1er trimestre 2026, tandis que l'extension entre Ain Naddja à Baraki se fera par tranches: la première sera livrée fin 2023 et la seconde le sera fin 2024. Pour sa part, le directeur général par intérim de l'entreprise d'exploitation du métro d'Alger "Metro El Djazair", Khaled Sadjji, a indiqué que ce moyen de transport a permis de transporter 1,9 million de voyageurs depuis la reprise de son activité le 7 octobre dernier. De plus, M. Sadjji a souligné que depuis cette reprise, 3.900 abonnés ont été remboursés. L'entreprise a enregistré depuis cette date 2.500 nouveaux abonnés.

ORAN

Plaidoyer pour une nouvelle lecture et une analyse des documents historiques et des archives (rencontre)

Les participants à une journée d'étude sur "la guerre de libération et le quotidien des Algériens", organisée dimanche à Oran ont plaidé pour une nouvelle lecture et analyse des documents historiques et des archives afin de l'investir dans des approches mobilisant tous les outils des cursus scientifiques et de recherche. Lors de cette rencontre, organisée dans le cadre de la célébration du 67e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale, les intervenants, chercheurs et historiens no-

tamment, ont insisté sur la nécessité de poursuivre l'enregistrement et la collecte des témoignages de moudjahidine et de citoyens ayant vécu la période de la guerre de libération nationale, afin de préserver la mémoire nationale et la transmettre aux générations futures. Mohamed Belhadj, de l'université Oran 1 Ahmed Ben Bella, a mis l'accent sur l'écriture des faits concernant le quotidien des Algériens durant la glorieuse guerre de libération pour raconter leur vécu et leurs souffrances suite aux exactions et aux crimes

horribles commis par l'Organisation de l'armée secrète (OAS). Le conférencier a également appelé à continuer à faire connaître aux générations montantes les moudjahidine et les chouhada inconnus et/ou peu connus, à l'instar des familles Djelat, Boussaïd, Boussoussala, et mettre en relief leurs actes héroïques et leurs sacrifices. De son côté, Halima Moulay, professeur d'histoire moderne et contemporaine et chercheuse au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle d'Oran (CRASC), a insisté sur l'évocation perma-

EL BAYADH

Lancement du projet de réalisation de 200 logements publics locatifs

Les travaux de réalisation de 200 logements publics locatifs ont été lancés dimanche à El Bayadh, à l'occasion de la célébration du 67e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse Guerre de libération.

Le wali, Farid Mohammedi a procédé, en compagnie des autorités locales civiles et militaires et des membres de la famille révolutionnaire, à la pose de la première pierre de ce projet au nouveau pôle urbain du chef-lieu de wilaya dont les délais de réalisation sont fixés à 16 mois.

Il a aussi posé la première pierre de réalisation d'un groupe scolaire d'une capacité de plus de 650 places pédagogiques au même pôle urbain, en plus de l'inauguration d'un bureau de poste baptisé du nom du "chahid Sahoun Ahmed" au village "Petit Mécheria" (commune d'El, Bayadh) et d'une unité de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) au nouveau pôle urbain du-chef lieu de wilaya.

Le programme des festivités se poursuit avec la projection du film historique "Colonel Lotfi" à la salle des conférences à l'Institut national spécialisé en formation professionnelle "Bensaïdi Abdelalati", une cérémonie de recueillement à la place "1er novembre" au centre-ville comportant la levée des couleurs nationales, le dépôt de gerbes de fleurs et la lecture de la Fatiha à la mémoire des chouhadas.

Une réception est prévue, lundi, pour honorer la famille révolutionnaire ainsi qu'une cérémonie de recueillement au carré des chouhadas et une exposition à la maison de la culture "Mohammed Belkheir" en sus du coup d'envoi d'un semi-marathon (minimes).

BORDJ BOU ARRERIDJ Exportation de plus de 64 tonnes de chlore vers la Libye et la Tunisie

Pas moins de 64,800 tonnes de chlore produit par une entreprise spécialisée dans la zone industrielle Mechta Fatima, dans la commune de Hamadia à Bordj Bou Arreridj, ont été exportées dimanche après midi vers la Libye et la Tunisie en présence du chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek. Selon les responsables de l'entreprise, 40 tonnes de chlore sont destinées à la Libye alors que 24,800 autres tonnes du même produit sont acheminées vers la Tunisie. Le chef de l'exécutif local a précisé, de son côté, que "le comité de wilaya, mis en place pour lever les entraves devant les investisseurs, œuvre pour accompagner l'entreprise et lui permettre d'entamer sa production en procédant à son raccordement aux réseaux essentiels, dont l'eau et le gaz naturel, en plus du goudronnage de la route". M. Benmalek a également relevé que cette opération intervient conformément à la feuille de route élaborée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la rencontre gouvernement-walis visant à encourager l'investissement. Le wali a affirmé que la zone industrielle Mechta Fatima est "un chantier ouvert" et le comité de wilaya, chargé du dossier de l'investissement ouvrera pour lever toutes les entraves devant les investisseurs sérieux afin de booster le développement dans la wilaya.

INDUSTRIE

67^e anniversaire de la Guerre de libération: Zaghdar appelle les travailleurs à redoubler d'efforts pour le développement du secteur industriel

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar a appelé, dimanche à Alger, les travailleurs à redoubler d'efforts pour le développement du secteur industriel, soulignant que ce dernier constitue "le moteur de l'économie et du développement durable".

Dans une allocution prononcée à l'occasion du 67^e anniversaire de la Révolution du 1^{er} novembre 1954, M. Zaghdar a insisté sur "l'impérative conjugaison des efforts de tous pour relever les défis relevés lors des réunions tenues avec les cadres de l'administration centrale et des services décentralisés pour le développement du secteur industriel", selon un post du ministère.

Lors de cette cérémonie organisée par la section syndicale du ministère de l'Industrie, à laquelle ont pris part des fonctionnaires et des cadres du ministère, M. Zaghdar a remercié l'ensemble des travailleurs et cadres pour les efforts consentis pour le développement du secteur industriel, appelant à "davantage de sacrifices pour la réalisation de différents programmes".

Il a exprimé son plein soutien au partenaire social qui joue un rôle important dans la concrétisation des objectifs escomptés, ajoute la même source.

Dans ce cadre, le ministre a rappelé l'importance du dialogue avec le partenaire social et le soutien moral des autorités publiques.

Pour leur part, les participants, y compris le Secrétaire général de la section syndicale, ont salué les grands sacrifices consentis par les chouhadas pour l'indépendance de l'Algérie.

ENERGIE - FORMATION

Le Pdg de Sonelgaz insiste sur l'importance de la formation dans les domaines de l'électricité et du gaz

Le Président Directeur Général (Pdg) de Sonelgaz, Chaïr Boulakhras, a insisté dimanche à Oum El Bouaghi sur l'importance de la formation dans les domaines de l'électricité et du gaz.

Les formations dans les travaux sous tension, les énergies renouvelables et la numérisation s'inscrivent dans la stratégie du groupe Sonelgaz, a affirmé le premier responsable du groupe lors de sa rencontre avec les représentants de la presse au centre de formation dans les métiers de l'électricité et du gaz à Ain M'illa (65 km à l'Ouest d'Oum El Bouaghi).

La stratégie du groupe repose sur le développement du capital humain et sa formation "pour parvenir à l'autonomie dans la gestion des infrastructures d'électricité et de gaz et à exporter les expériences acquises depuis plus de dizaines d'années dans le domaine de l'ingénierie et autres", a ajouté M. Boulakhras.

Le Pdg de Sonelgaz a souligné en outre que la filière formation du groupe est implantée dans 10 pays africains et a formé 1000 stagiaires de pays africains et cela, a-t-il affirmé, est une "source de fierté pour l'Algérie en tant que pays africain et pour le groupe Sonelgaz en tant que leader dans les domaines des deux énergies électrique et gazière sur les plans régional et continental".

Présidant la mise en service de réseaux d'alimentation en gaz et électricité de plusieurs mechtas, le Pdg de Sonelgaz a éprouvé sa satisfaction quant aux projets réalisés dans cette wilaya dans les domaines de l'électricité et du gaz.

Il a également salué les réalisations concrétisées en application des instructions des autorités supérieures du pays à leur tête le président de la République Abdelmadjid Tebboune concernant l'approvisionnement de toutes les régions du pays en électricité et gaz qui constituent le moteur du développement socio-économique.

GAZ

L'Algérie met fin au contrat GME, l'Espagne alimentée exclusivement par le Medgaz

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné dimanche à la Sonatrach de rompre ses relations commerciales avec l'Office marocain de l'électricité et de l'eau potable (ONEE), mettant fin au contrat du Gazoduc Maghreb Europe (GME) qui alimentait l'Espagne en passant par le Maroc.

"Au regard des pratiques à caractère hostile du Royaume marocain à l'égard de l'Algérie, des pratiques qui portent atteinte à l'unité nationale et après consultation du Premier ministre, ministre des Finances, du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, du ministre de l'Énergie et des Mines, le président de la République a donné des instructions à la société nationale Sonatrach à l'effet de cesser toute relation commerciale avec la société marocaine et de ne pas renouveler ledit contrat", a indiqué un communiqué de la présidence de la République.

Ce contrat d'exploitation, qui assurait le transport du gaz naturel algérien vers l'Espagne, via le Maroc, expire ce dimanche à minuit, et l'Algérie continuera à honorer ses engagements avec son partenaire espagnol, à travers le gazoduc Medgaz et l'utilisation de méthanières.

L'arrêt de l'exploitation du GME, qui acheminait autour de 10 milliards de mètres cubes (m3) par an de gaz produit à Hassi R'mel vers l'Espagne, n'aura pas d'incidence sur les volumes destinés à la péninsule ibérique grâce à l'augmentation des capacités



de production du Medgaz reliant BéniSaf (Ain Témouchent) à Almeria en Espagne, qui passeront de 8 à 10,5 milliards m3 par an avant la fin de l'année.

"Nous avons convenu avec les amis espagnols de les approvisionner en gaz naturel exclusivement via le gazoduc Medgaz", avait récemment déclaré le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, précisant qu'en cas d'imprévu, "l'approvisionnement se fera à bord de méthanières". La décision annoncée alors par le président de la République a été transmise aux partenaires ibériques qui se sont montrés rassurés par les garanties fournies par l'Etat algérien.

Le gazoduc Medgaz permettra à l'Algérie de s'acquit-

ter, largement, de ses engagements, comme l'ont assuré bon nombre d'experts expliquant que l'augmentation des capacités de ce gazoduc, combinée au recours aux capacités importantes de l'Algérie en matière de Gaz naturel liquéfié (GNL), lui permettent de renoncer au GME.

En basculant vers Medgaz, "l'Algérie offrira à ses partenaires européens un choix commercial plus sûr et moins coûteux", estiment-ils.

Il s'agit d'une décision mûrement réfléchie qui a permis à la partie algérienne de présenter des assurances à son partenaire espagnol.

Fin septembre, le ministre espagnol des Affaires étrangères, de l'Union européenne et de la Coopération, José Manuel Albares Bueno, en

visite de travail à Alger, avait indiqué avoir reçu "des garanties" de la part des autorités algériennes sur l'approvisionnement de l'Espagne en gaz.

"L'Algérie est un partenaire économique de premier ordre pour l'Espagne, et a toujours été un partenaire fiable qui a honoré ses engagements.

J'ai également été rassuré aujourd'hui quant à la continuité de l'approvisionnement (en gaz)", avait indiqué M.

Albares Bueno à l'issue d'une audience que lui a accordée le président de la République, M.

Abdelmadjid Tebboune.

De son côté, le ministre algérien de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé récemment à l'issue d'une rencontre tenue avec la troisième vice-présidente du gouvernement espagnol et ministre de la Transition écologique et du Défi démographique, Teresa Ribera Rodríguez, que l'Algérie était "prête à discuter avec les responsables espagnols des conditions de livraisons gazières supplémentaires".

Mis en exploitation en 1996, le GME acheminait du gaz algérien à partir de Hassi R'mel vers l'Espagne, sur 1.400 km, en traversant le territoire marocain.

FLAMBÉE DES PRIX DES PRODUITS DE BASE

Le Président Tebboune autorise le recours à l'importation à titre exceptionnel

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a instruit le gouvernement à l'effet de résoudre les préoccupations des citoyens et lutter contre la flambée des prix des produits de base, même si il est fait recours à l'importation, à titre urgent et exceptionnel, pour nonder le marché des produits objet de spé-

ciation. Présidant une réunion du Conseil des ministres, le président Tebboune a instruit le gouvernement de s'intéresser davantage aux questions liées aux préoccupations des citoyens, à travers plusieurs mesures dont le règlement immédiat des préoccupations des citoyens concernant les secteurs du com-

merce et de l'agriculture et la lutte contre la flambée des prix, même si il est fait recours à l'importation, à titre urgent et exceptionnel, pour préserver le pouvoir d'achat et inonder le marché des produits objet de spéculation, particulièrement les produits de large consommation et les viandes blanches".

DOUANES

Les services des douanes mobilisés dans la concrétisation de la nouvelle orientation stratégique de l'économie (DG)

Le directeur général des Douanes, Nouredine Khaldi a affirmé, dimanche à Alger, que ses services étaient mobilisés pour contribuer de manière effective et directe à la concrétisation de la nouvelle orientation stratégique de l'économie. Dans son allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de célébration du 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, tenue au siège de la direction générale des douanes, M. Khaldi a indiqué que "le processus d'édification d'une Algérie nouvelle à laquelle nous aspirons tous est basé sur l'esprit et les valeurs novembristes.

Ces valeurs exigent que nous nous acquitions, dans le corps des douanes, de notre mission avec professionnalisme, responsabilité et fidélité au niveau de l'ensemble de nos services installés dans les quatre coins du territoire nation-

nal". Pour atteindre cet objectif, poursuit M. Khaldi, "il importe de recourir aux nouvelles technologies pour contrer les différentes pratiques adoptées aujourd'hui et menaçant notre économie, dont la contrefaçon, la criminalité transfrontalière qui conduit au pillage des richesses du pays".

Dans ce contexte, le DG des douanes a affirmé "la mobilisation de ses services pour contribuer de manière effective et directe à la mise en œuvre de la nouvelle orientation stratégique de notre économie dans toutes ses dimensions, notamment la concrétisation des cadres ayant trait à la promotion de l'exportation, la relance des échanges commerciaux à travers une série de mécanismes visant la facilitation et l'allègement des procédures douanières dans ce sens". La direction des douanes s'attèle à la promo-

tion et l'exploitation des différentes facilitations encadrées par les systèmes douaniers et économiques dans le but d'augmenter la compétitivité des produits algériens dans les marchés étrangers, outre la mise en place des mécanismes de contrôle en coordination avec les différents services compétents, en tête desquels, l'Armée nationale populaire (ANP) pour la protection de l'économie nationale de toutes formes de contrefaçon et de contrebande, a-t-il encore dit.

De son côté, l'ancien ministre et président des anciens du ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG), Dahou Ould Kablia a présenté une communication intitulée "Les relations avec les pays du voisinage lors de la guerre de libération", à travers laquelle il a rappelé les crimes commis pendant la colonisation à l'encontre du peuple algérien, démontrant com-

ment l'Algérien était devenu un homme de second degré, dépourvu de ses droits, les moindres.

Il s'est remémoré, par ailleurs, la bravoure et la foi dont faisaient montre les jeunes de la glorieuse révolution, lesquels ont combattu par les plus humbles outils une des plus grandes forces, et étaient parvenus à exaucer leur rêve après sept et demi de lutte armée. Ont assisté à la commémoration du 67^e anniversaire du déclenchement de la guerre de libération, le Vice-président de l'APN, le président de l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACI), le président de la Commission des finances au Conseil de la nation, le président de la Commission des finances et du budget à l'APN ainsi que le SG du ministère des Finances.

PÉTROLE

Le Brent à 84,56 dollars à Londres

Les cours du pétrole s'affichent en hausse lundi à l'orée d'une semaine qui verra les membres de l'Opep+ se réunir, une reconduction de leur stratégie de hausse limitée de la production étant attendue par le marché.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, gagnait 1,00% par rapport à la clôture de vendredi, à 84,56 dollars.

À New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le mois de décembre avançait de 0,61% à 84,08 dollars.

Le Brent et le WTI restent sur une note négative : ils ont mis fin vendredi à une série de sept et neuf semaines de hausse consécutives, respectivement.

Les investisseurs ont les yeux tournés vers le prochain sommet ministériel des membres de l'Organisation des pays



exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés via l'accord Opep+ qui se tiendra jeudi par visioconférence.

Sauf surprise, les vingt-

trois producteurs devraient acter une hausse de leur production de 400.000 barils par jour pour le mois de décembre, à l'image de celle qui entre en vigueur ce

1er novembre. "Cette décision pourrait offrir un certain soutien aux prix mais elle ne constituera pas une surprise majeure", ont indiqué des analystes.

Les principaux consommateurs, qui poussent pour une ouverture plus franche du robinet d'or noir afin de faire baisser les cours, tenteront cependant "de se faire davantage entendre au cours de la semaine, en amont de la réunion", ont-ils relevé. Le marché a également accueilli lundi les bons chiffres de l'activité manufacturière en Chine pour le mois dernier, qui a augmenté malgré une offre faible dans un contexte de pénurie d'électricité et de matières premières.

PÊCHE POST-BREXIT

Londres appelle Paris à retirer ses menaces

La ministre des Affaires étrangères britannique, Liz Truss, a appelé lundi le gouvernement français à retirer ses menaces de sanctions dans le litige sur les licences de pêche post-Brexit, qui envient les relations entre Paris et Londres.

Faute d'avancée d'ici à mardi, Paris menace d'appliquer l'interdiction aux navires de pêche britanniques de débarquer leur cargaison dans les ports fran-

çais et le renforcement des contrôles douaniers de camions. "Les Français ont fait des menaces complètement déraisonnables, y compris contre les îles anglo-normandes et notre industrie de la pêche et ils doivent retirer ces menaces", a déclaré Liz Truss sur SkyNews.

Faute de solution "dans les 48 heures", la cheffe de la diplomatie a précisé que le gouvernement britannique s'appuierait sur le mécanisme de règlement des diffé-

rends dans le cadre de l'accord commercial post-Brexit pour demander des "mesures compensatoires".

En vertu de l'accord de Brexit, les pêcheurs européens peuvent continuer à travailler dans certaines eaux britanniques à condition de pouvoir prouver qu'ils y pêchaient auparavant.

Mais Français et Britanniques se disputent sur la nature et l'ampleur des justificatifs à fournir.

ÉTATS UNIS

Le président américain espère que ses plans d'investissements seront votés "d'ici la fin de la semaine prochaine"

Le président américain Joe Biden a exprimé dimanche à Rome l'espoir que ses gigantesques plans d'investissement soient votés par le Congrès "d'ici la fin de la semaine prochaine".

"Je crois que nous verrons d'ici la fin de la semaine pro-

chaine qu'il est voté", a-t-il déclaré à propos de son programme.

Il a toutefois ajouté : "nous verrons".

Joe Biden veut dépenser des milliers de milliards de dollars pour rénover les infrastructures américaines, mais

aussi pour des aides à l'éducation et aux familles, ou dans des projets pour le climat.

Malgré des semaines de négociations, il n'a toujours pas décroché le feu vert du Congrès américain, en raison de divergences au sein du camp démocrate, le sien. Joe

Biden, dont la cote de confiance n'en finit pas de s'enfoncer, joue quasiment l'avenir de son mandat sur ces plans censés améliorer la vie de la classe moyenne et doper la compétitivité américaine, face notamment à la grande rivale qu'est la Chine.

MARCHÉS

La Bourse de Tokyo en forte hausse après la victoire électorale de la coalition au pouvoir au Japon

La Bourse de Tokyo a ouvert lundi en nette hausse, les investisseurs étant visiblement soulagés par la victoire de la coalition au pouvoir lors des élections législatives dimanche au Japon, qui conforte le Premier ministre Fumio Kishida à son poste. Vers 00H40 GMT l'indice vedette Nikkei bondissait de 2,27% à 29.549,42 points et l'indice élargi Topix gagnait 1,62% à 2.033,62 points.

La coalition au pouvoir formée par le Parti libéral-démocrate (PLD, droite nationaliste) dirigé par M. Kishida et le parti allié Komeito (centre-droit) a obtenu dimanche une confortable majorité absolue de 293 sièges sur 465 à la

Chambre basse du Parlement, selon les dernières estimations des médias nippons.

Ayant seulement perdu 12 sièges par rapport à la fin de la dernière législature, la coalition au pouvoir a fait mieux que ce que les estimations initiales des médias locaux et les analystes politiques laissaient croire.

A lui seul, le PLD a obtenu 261 sièges (contre 276 précédemment) ce qui lui donne une majorité absolue stable pour gouverner.

Des résultats officiels des élections sont attendus ultérieurement.

M. Kishida a déclaré dimanche soir

qu'il comptait désormais aller très vite sur le nouveau plan de relance massif qu'il a promis pour accélérer la reprise économique au Japon, en faisant voter un budget supplémentaire d'ici la fin de cette année.

Avec la majorité confortable dont M. Kishida dispose, "le plan de relance budgétaire sera adopté aisément", selon Takahiro Sekido, stratège chez MUFG Bank cité par l'agence Bloomberg.

Autre signe de détente des investisseurs, sur le marché des changes le yen baissait par rapport au dollar, lequel valait 114,15 yens vers 00H40 GMT contre 113,95 yens vendredi à 21H00 GMT.

FMI - AIDE

Le Canada donnera 20% de ses fonds du FMI aux pays en développement

Le Canada reversera aux pays en voie de développement 20% de ses droits de tirage spéciaux (DTS) émis par le Fonds monétaire international (FMI) pour affronter la crise engendrée par la pandémie de coronavirus, a annoncé samedi à Rome la ministre des Finances Chrystia Freeland.

"Le Premier ministre (Justin Trudeau) a annoncé aujourd'hui que nous donnerons 20% des DTS du Canada au Fonds pour la

réduction de la pauvreté et la croissance" créé par le FMI pour aider les pays en voie de développement à relancer leurs économies, a déclaré la ministre lors d'un point presse en marge du G20.

Les ministres des Finances du G20 ont approuvé lors de leur dernière réunion à Washington à la mi-octobre l'initiative du FMI d'augmenter l'aide aux pays les plus vulnérables, sous la forme d'une nouvelle émis-

sion de droits de tirage spéciaux (DTS) d'un montant de 650 milliards de dollars. Or ces DTS sont répartis en fonction des quotes-parts de chaque pays au FMI: le plus gros va aux pays les plus riches. Sur le papier, l'Afrique ne bénéficierait ainsi que de 34 milliards de dollars. Du coup, les pays du G7 ont promis de reverser 100 milliards d'euros de DTS aux pays en développement, mais les ministres des Finances du G20 n'ont toujours

pas précisé le montant qui leur serait redistribué. La France s'est engagée à "réorienter 20% de l'argent qu'elle reçoit du FMI vers le continent africain", avait annoncé en septembre le président Emmanuel Macron. "Si toutes les grandes puissances font comme la France, alors nous atteindrons l'objectif de reverser 100 milliards de dollars à l'Afrique, a-t-il ajouté.

APS

PÉROU

Une grève paysanne contraint la principale mine de cuivre de suspendre ses activités

La principale mine péruvienne d'Antamina, l'un des plus grands gisements de cuivre du monde, a suspendu ses activités dimanche en raison d'une grève paysanne bloquant l'une de ses routes.

La société contrôlée par BHP Billiton, Glencore, Teck et Mitsubishi a exhorté le gouvernement "à rétablir l'ordre" pour reprendre le dialogue avec les protestataires.

Antamina d'où sont extraits du cuivre, de l'argent et du zinc, se trouve dans la région d'Ancash, dans la province de Huari, à une altitude de 4.300 mètres.

La suspension des activités intervient après deux violentes manifestations contre deux autres sociétés minières à Ayacucho, dans le sud du Pérou, où leurs camps ont été incendiés et pillés jeudi et vendredi.

La communauté paysanne du district d'Aquia, voisine du gisement, affirme qu'Antamina "usurpe la terre" qui lui appartient et réclame de meilleures conditions sociales.

Sur le terrain en question, Antamina a construit un pipeline souterrain pour transporter le minerai.

Les paysans bloquent la route par laquelle passe ce conduit, empêchant le passage depuis une semaine.

La société minière justifie la suspension des activités par le risque potentiel d'une dérive violente de la contestation après avoir reçu des menaces suite à l'échec du dialogue avec les paysans protestataires.

La compagnie minière redoute notamment des attaques contre ses installations "par incendie et obstruction des voies de communication".

Le ministère de l'Intérieur a assuré dans un communiqué de son "engagement à continuer de maintenir l'ordre public dans le plein respect des droits fondamentaux et de la paix sociale".

Les paysans ont demandé la venue du président de gauche Pedro Castillo pour résoudre le conflit.

Antamina est l'une des dix plus grandes mines du monde en termes de volume de production et la plus grande mine de cuivre du Pérou.

Le Pérou est l'un des plus grands producteurs mondiaux d'argent, de cuivre et d'or.

L'exploitation minière est l'un des moteurs de l'économie péruvienne.

DROITS DE DOUANE SUR L'ACIER ET L'ALUMINIUM
Accord entre les Etats-Unis et l'Union européenne

Les Etats-Unis et l'Union européenne ont conclu un accord samedi pour supprimer des droits de douane sur les importations d'acier et d'aluminium, un conflit qui empoisonnait les relations commerciales entre Washington et Bruxelles depuis l'imposition de ces taxes par l'administration Trump.

La secrétaire américaine au Commerce, Gina Raimondo, a annoncé cet accord "historique" qui va permettre à "des quantités limitées d'importations européennes d'acier et d'aluminium d'entrer aux Etats-Unis en franchise de droits".

Les mesures prises en réponse par l'UE, prévues au 1er décembre sur des produits comme les motos Harley Davidson ou le bourbon du Kentucky, ne seront pas appliquées, s'est réjouie la ministre américaine dans une conférence téléphonique depuis Rome, où se tient une réunion du G20.

SÉTIF

Remise des clés de plus de 4.800 logements

Les clés d'un quota de 4.860 logements tous types confondus ont été remises dimanche à leurs bénéficiaires à travers plus de 35 communes de la wilaya de Sétif.

L'opération qui s'inscrit dans le cadre des festivités de la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération nationale, s'est déroulée dans une ambiance festive à la maison de la culture Houari Boumediène en présence des autorités de la wilaya, de la famille révolutionnaire et les familles des bénéficiaires.

Il s'agit ainsi de 50 logements publics localitifs (LPL) répartis sur les communes de Boutaleb et de Bir Hadada, 3.700 unités de type location-vente réalisées dans les communes Bir El Arch, El Mahdia, Ain Oulméne, Guedjal (Tinar) et El Eulma, en plus de 110 logements de type promotionnel aidé (LPA) dans les communes de Sétif, El Eulma et Ain Roua et 1.000 décisions d'attribution d'aides à l'habitat rural au profit des bénéficiaires relevant des communes de Salah Bey, Rasfa, Béni Fouda, Beida Bordj, Ain Azel, Oued El Baroud, Bougaâ, Guedjal et Babour.

Ce quota de logements qui répond aux normes de qualité, reflète l'engagement de l'Etat à améliorer les conditions de vie des citoyens et à prendre en charge les préoccupations exprimées en la matière, a souligné le chef de l'exécutif local Kamel Abba.

Au cours de la cérémonie de remise des clés, M. Abba a rappelé la distribution en 2020 de 5.600 logements de différentes formules, signalant que le nombre de logements devant être distribués au titre de l'année en cours devrait atteindre 17.200 unités. Selon lui "les efforts de l'Etat se poursuivent dans ce domaine, en dépit de la situation sanitaire exceptionnelle en sus des contraintes financières".

La wilaya de Sétif avait bénéficié durant les dernières années de 64.000 logements de différentes formules dont 40.000 logements totalement achevés, selon les données de la direction locale du logement.

BATNA

Distribution de près de 3.000 logements

Pas moins de 2.934 logements tous types confondus ont été distribués dimanche à Batna au profit de bénéficiaires de plusieurs communes de la wilaya dans le cadre des festivités de la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre, présidées par le chef de l'exécutif local Toufik Mezhoud.

Dans une déclaration à la presse en marge de la cérémonie de distribution organisée à la maison de la culture Mohamed Laid Al Khalifa, la directrice locale du logement (DL) Karima Benchaâbi a indiqué que ce quota de logements comprend 1.400 logements publics localitifs LPL, 1.579 unités de la formule location-vente et 160 logements promotionnels aidés (LPA) en plus de 88 logements promotionnels et 7 logements promotionnels publics (LPP). La cérémonie a été également marquée par l'attribution de 660 aides destinées à l'habitat rural et 566 contrats de concession de lots de terrain dans le cadre de lotissements sociaux des communes d'Aris, de Segana et de Fom Tob, selon la même source. Les bénéficiaires issus de plusieurs communes de la wilaya ont exprimé leur joie d'autant que l'initiative coïncide avec la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre 1954.

Le nombre des logements distribués à travers les communes de la wilaya atteindra avant la fin de l'année en cours, plus de 5.100 logements toutes formules confondus dont 3.830 logements publics localitifs (LPL).

AÏN DEFLA - AEP

800 millions DA pour la réalisation de forages dans la région de Djemaâ Ouled Cheikh

Une enveloppe financière de 800 millions de dinars a été mobilisée en vue de réaliser des forages dans la région de Djemaâ Ouled Cheikh (45 km au sud de Aïn Defla) souffrant d'un manque chronique d'eau potable, a annoncé dimanche le wali Embarek El Bar.

"Les procédures administratives concernant ces projets seront lancées incessamment par la direction locale des ressources en eau", a précisé le wali dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite effectuée dans des zones d'ombre de la commune de Mekhatria (5 km au nord du chef-lieu de la

wilaya). Relevant que la population de la région de Djemaâ Ouled Cheikh est actuellement alimentée en eau potable grâce à sept citernes d'une capacité totale de 126 000 litres, M. El Bar a émis le souhait de voir le projet de réalisation des forages en question achevé d'ici le printemps prochain.

"La région de Djemaâ Ouled Cheikh souffre d'un grand déficit en matière d'eau, mais malgré le manque l'Etat est décidé à venir en aide à la population", a-t-il assuré.

Au cours de la visite effectuée à la commune de Mekhatria, le chef de l'exécutif local

MASCARA

Attribution de plus de 1200 logements et d'affectations d'aides à l'habitat rural

Une cérémonie d'attribution de plus de 1.200 logements et aides à l'habitat rural a été organisée dimanche soir à Mascara, à l'occasion de la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954.

Présidée au palais des congrès de la wilaya par le wali de Mascara, Abdelkhalek Sayouda, en présence des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, cette cérémonie a été marquée par la remise de 600 affectations d'aides à l'habitat rural à des bénéficiaires de plusieurs communes de la wilaya. Par la même occasion, des clés de 300 logements location/vente réalisés à Sig ont été remis à leurs bénéficiaires, de même que plus de 316 logements publics localitifs dans les communes de Tighennif, Sehailiya et Bouhanifia et 50 logements promotionnels.

Le wali a rappelé à cette occasion que les comités de dairas chargés de la distribution de logements publics localitifs ont entamé l'étude



des dossiers dans les communes de Mascara, Ain Farès, Mamounia, Oued Taria et El Bordj afin d'élaborer des listes de bénéficiaires qui seront affichées prochainement.

Abdelkhalek Sayouda a également annoncé que

5.700 logements publics localitifs et de location/vente en cours de réalisation à Mascara seront prêts avant la fin de l'année en cours alors que le restant sera livré durant le premier semestre de 2022. Le directeur général de l'Office de promotion et

de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya, Sabour Mohammed a souligné, par ailleurs, que 2.370 LPL ont été attribués au niveau de la wilaya depuis le début de l'année en cours dont 1.521 à Mascara, faisant part de la préparation de la distribution de 1.200 logements.

Pour rappel, il a été procédé jeudi dernier dans le cadre du programme de célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la révolution du 1er novembre, à l'inauguration de plusieurs infrastructures relevant de secteurs de l'éducation, de l'hydraulique, des travaux publics et de l'énergie dans les communes de Aouf, Beniane, Ghrouss, Oued Taria, Guerdjoum, Makda, et Sidi Boussaid et à la pose de la première pierre d'autres projets.

BORDJ BOUARRÉRIDJ

Distribution de plus de 2.100 logements de différentes formules

Un quota de 2.116 logements de différentes formules a été distribué dimanche à Bordj Bouarréridj à l'occasion de la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération nationale, présidée par le chef de l'exécutif local Mohamed Benmalek.

Dans une allocution au cours de la cérémonie de distribution, organisée au siège de la wilaya, le directeur local du logement (DL) Mohamed Madani a indiqué que ce quota comprend 1.103 loge-

ments publics localitifs (LPL) réalisés dans les communes de Khalil, de Bir Kassed Ali, de Sidi M'barek, de Bordj Ghedir et de Djaâfra, 312 logements de type location-vente (AADL), 256 logements promotionnels et 120 logements promotionnels aidés (LPA) en plus de 325 aides à l'habitat rural.

L'opération de distribution a touché toutes les communes de la wilaya (34 communes), a fait savoir M. Madani, précisant que tous les logements distribués

sont raccordés aux différents réseaux (eau, gaz et électricité) en plus de l'aménagement extérieur.

Il a ajouté que le quota de logements distribués à Bordj Bouarréridj représente 2,5% du taux national distribué à l'occasion de la célébration du déclenchement de la Guerre de Libération nationale.

De son côté, le chef de l'exécutif local a rappelé la distribution depuis début 2021 de 9.191 logements de différentes formules à Bordj Bouarréridj.

MOSTAGANEM

Remise des clés de plus de 1.000 logements

Pas moins de 1.069 logements ont été attribués et 344 affectations d'aides à l'habitat rural ont été remises à leurs bénéficiaires dimanche à Mostaganem à l'occasion de la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale.

Les autorités locales, civiles et militaires, ont présidé, en présence de la famille révolutionnaire, une cérémonie de remise des clés de 400 logements publics localitifs dans les communes de Hassi Mammeche et Benabdlemalek Ramdane, ainsi que 669 logements location-vente au niveau de Mazagan (442 logements) et

Hachem dans la commune de Sayada (227 logements).

A la même occasion, des décisions d'attribution d'aides financières pour le logement rural ont été remis à 344 bénéficiaires de différentes communes. Les autorités locales ont également inauguré plusieurs projets et structures qui sont venus renforcer les communes de Sour et de Bouguirat.

A ce propos, les habitants du village "Hedaïdia", dans la commune de Sour, ont bénéficié d'un nouveau réservoir d'eau pouvant alimenter plus de 2.000 habitants d'un coût de 76 millions DA et de travaux d'aménagement de trottoirs, de routes et de l'éclairage

public d'un coût de 14 millions DA.

Les travaux ont atteint un taux de réalisation de 90%, selon les responsables du secteur. Le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia, a procédé à la mise en exploitation d'un projet de dotation de l'école "Chahid Charef Kellal" au village de "Boukanoune" en chauffages fonctionnant au gaz propane. Ce programme entre dans le cadre de l'amélioration des conditions de scolarité des élèves issus de 221 établissements scolaires de la wilaya de Mostaganem, à travers leur raccordement au gaz propane pour le chauffage et la préparation de repas chauds pour les élèves,

notamment dans les zones d'ombre, pour un montant global de 98 millions DA.

D'autre part, les habitants du village "Karoucha", relevant de la même collectivité locale, ont bénéficié d'une station d'épuration des eaux usées.

Dans la commune de Bouguirat, le wali a inauguré le nouveau siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Mostaganem, parallèlement au lancement de l'opération de paiement électronique au profit des citoyens ayant bénéficié de logements sociaux.

M. Boulahia a procédé également à l'ouverture de la mosquée "Hicham Ibn El Walid" au village "Merdja".

BRÉSIL 25 morts lors d'une opération de police contre le crime organisé

Vingt-cinq personnes soupçonnées d'être membres d'un gang spécialisé dans les braquages de banques ont été tuées dimanche lors d'une opération policière dans l'Etat de Minas Gerais, dans le sud-est du Brésil, ont rapporté des médias citant une source policière.

"Il y a 25 criminels qui sont morts et il n'y a pas de blessé", a déclaré cette source de la police routière fédérale.

L'opération, organisée conjointement avec la police militaire, a eu lieu dans la commune de Varginha.

Les forces de sécurité ont fait irruption dans deux fermes où les "membres d'une organisation criminelle spécialisée dans les braquages de banques et de distributeurs de billets" préparaient l'attaque de plusieurs agences bancaires de la ville.

Dans l'une des propriétés, les échanges de tirs avec la police ont fait "18 morts" et l'assaut du second bâtiment a fait sept morts, a détaillé la source policière, précisant



qu'il n'y avait pas de victimes parmi les forces de l'ordre.

Une grande quantité d'armes (fusils, grenades, munitions...), des gilets pare-

balles et plusieurs véhicules volés ont été saisis lors de l'opération.

Plusieurs vols utilisant le même mode d'action que

celui prévu par la bande attaquée dimanche ont eu lieu ces dernières années au Brésil: une planification minutieuse, des armes lourdes et prenant pour cible des villes moyennes garantissant à la fois un butin significatif dans les coffres des banques et une fuite plus aisée que dans les grandes métropoles.

En août, des braqueurs lourdement armés ont semé la terreur dans le centre-ville d'Araçatuba, ville de 200.000 habitants de l'Etat de Sao Paulo, en utilisant des drones, des explosifs et en positionnant des otages sur le toit de leurs voitures pour protéger leur fuite, une attaque qui a fait trois morts.

CLIMAT Les dirigeants à la COP26 doivent être "plus ambitieux" (FMI)

La directrice générale du FMI a appelé dimanche les dirigeants du monde réunis à la COP26 sur le climat à Glasgow à se montrer "plus ambitieux" dans leurs politiques contre le changement climatique, "une grave menace à la stabilité financière et économique".

"La menace du climat demande des actions mondiales plus ambitieuses", écrit Kristalina Georgieva dans un blog paru avant de se rendre à Glasgow où elle participera à la conférence, selon un porte-parole du Fonds Monétaire International.

"Inchangées, les politiques mondiales vont laisser les émissions de carbone en 2030 bien plus élevées que nécessaires pour maintenir en vie l'objectif (de limiter le réchauffement à) 1,5

C", écrit la responsable. "Pour réaliser ces réductions, les décideurs politiques présents à la COP26 doivent combler deux lacunes critiques: en termes d'ambition et de politique", ajoute-t-elle.

La directrice générale du FMI appelle notamment "les économies avancées à réduire plus rapidement leurs émissions pour des raisons d'équité et de responsabilité historique". "Même si les engagements actuels pour 2030 étaient respectés, cela ne représenterait qu'entre un à deux tiers des réductions nécessaires pour les objectifs de température", poursuit-elle.

"Quelle que soit la répartition des réductions entre les groupes de pays, tout le monde doit faire plus". Elle a

insisté pour que les économies avancées tiennent leur engagement à fournir 100 milliards de dollars par an de financement aux pays à faible revenu à partir de 2020 pour compenser le coût de l'abandon des combustibles fossiles.

"Les chiffres les plus récents montrent que nous restons en deçà de cet objectif", a-t-elle souligné.

Selon elle, la généralisation d'une tarification du carbone doit "jouer un rôle central" et "pourrait relancer les réductions d'émissions".

"Un prix mondial du carbone supérieur à 75 dollars la tonne serait nécessaire d'ici 2030 pour maintenir le réchauffement en dessous de 2 C", indique encore la responsable de l'institution internationale.

BRÉSIL 9 pompiers tués dans l'effondrement d'une grotte

Neuf pompiers sont morts dimanche dans l'effondrement de la grotte à l'intérieur de laquelle ils s'étaient entraînés dans l'Etat brésilien de Sao Paulo, selon les autorités.

"Il y a neuf morts et une personne secourue.

Il n'y a plus de victimes sur place", ont indiqué sur

Twitter les pompiers de Sao Paulo.

L'accident s'est produit vers minuit heure locale dans la nuit de samedi à dimanche dans la grotte Duas Boas, située dans une propriété privée près d'Altinópolis, à environ 300 km au nord de la ville de Sao Paulo. "Le plafond de la

caverne est tombé" au moment où un groupe de 28 pompiers participaient à une séance d'entraînement à l'intérieur, a-t-on indiqué de même source.

Les pompiers avaient initialement fait état de 15 personnes ensevelies, mais ils s'est finalement avéré que cinq

d'entre elles avaient pu sortir de la grotte après l'effondrement.

Blessés, ces cinq pompiers ont pu rentrer chez eux après avoir été soignés à l'hôpital.

La région d'Altinópolis est célèbre pour ses grottes, une attraction touristique régionale majeure.

AUSTRALIE Réouverture des frontières fermées depuis près de 600 jours

L'Australie a rouvert ses frontières lundi près de 600 jours après leur fermeture, donnant lieu à d'émouvantes scènes de retrouvailles à l'aéroport de Sydney.

Le 20 mars 2020, l'immense île continentale a instauré l'une des fermetures des frontières les plus strictes au monde afin de se protéger de la pandémie de Covid-19.

Des dizaines de milliers d'Australiens vivant à l'étranger se sont retrouvés incapables de rejoindre leur pays natal durant 19 mois.

Les vols étaient rares et les ressortissants autorisés à rentrer devaient effectuer une coûteuse quarantaine de 14 jours à l'hôtel.

Les deux plus grandes villes du pays, Sydney et Melbourne ont décidé d'abandonner ces mesures et les Australiens entièrement vaccinés peuvent désormais voyager sans quarantaine.

La compagnie australienne Qantas avait cloué au sol une grande partie de sa flotte et son PDG Alan Joyce s'est réjoui de cette reprise des vols internationaux qui "a mis longtemps à arriver".

"C'est merveilleux de voir que les Australiens peuvent retrouver leurs proches après une si longue période de séparation", a-t-il déclaré.

"C'est un grand jour pour l'Australie", a déclaré le Premier ministre Scott Morrison, publiant sur Facebook un message affirmant que le pays était désormais "prêt à décoller!".

A l'aéroport de Sydney, lundi à l'aube, les premiers passagers à débarquer ont laissé éclater leur joie, ce qui a donné lieu à de poignantes scènes d'embrassades. La fréquence des vols

devrait reprendre progressivement même si les passagers à bord des premiers vols était peu nombreux.

Plus d'un million de résidents étrangers demeurent bloqués en Australie, dans l'impossibilité de rentrer voir leurs amis ou leurs familles, les mesures d'assouplissement s'appliquant principalement aux citoyens australiens.

Certains Etats australiens où le taux de vaccination demeure faible resteront quasi-fermés.

Une quarantaine obligatoire de 14 jours demeurera en vigueur.

ROYAUME-UNI Plusieurs blessés dans une collision entre deux trains



Plusieurs passagers ont été blessés dimanche soir après que deux trains sont entrés en collision dans le sud de l'Angleterre, a-t-on indiqué de sources concordantes.

La presse locale a évoqué une dizaine de blessés.

Selon la police des transports, plusieurs blessés sont à déplorer, "mais heureusement personne n'est mort".

"Nous sommes actuellement sur les lieux d'un accident de train impliquant deux trains entre Andover et Salisbury", a tweeté la police locale, indiquant que les services de secours ont été dépêchés sur place.

Selon un porte-parole du réseau ferré britannique, la dernière voiture d'un premier train a déraillé après avoir heurté un objet en sortant d'un tunnel près de la gare de Salisbury, avant d'être heurté à l'arrière par un deuxième train, le déraillement ayant mis hors service le système de signalisation.

Selon cette source, l'accident a eu lieu aux alentours de 19H00 locales (et GMT).

"Des blessés ont été signalés et les services d'urgence sont sur place aux côtés des équipes d'intervention du réseau ferré", a-t-on ajouté de même source.

Une cinquantaine de pompiers ont été mobilisés sur place, ont indiqué ces derniers sur Twitter.

Selon la police des Transports, un centre a été ouvert pour accueillir les blessés.

AFRIQUE DU SUD Un important oléoduc fermé à cause d'un incendie

L'entreprise publique de fret sud-africaine Transnet a annoncé avoir temporairement fermé dimanche un important oléoduc à Durban, dans l'est du pays, après le déclenchement d'un incendie qui a fait au moins trois morts.

L'incendie a été provoqué par une tentative ratée de vol de carburant en périphérie de Durban, tôt dimanche.

Le centre d'exploitation de Transnet Pipelines a "immédiatement fermé le pipeline et activé le plan d'intervention d'urgence", a déclaré la compagnie dans un communiqué, ajoutant qu'une enquête était en cours.

"L'objectif est actuellement d'éteindre l'incendie et de minimiser l'impact sur la population et l'environnement", a-t-elle ajouté, précisant que trois personnes étaient décédées lors de l'incendie.

Transnet Pipelines est une filiale de Transnet qui gère un réseau d'oléoducs et de gazoducs de quelque 3.800 km reliant Durban à la province de Gauteng, la plus peuplée d'Afrique du Sud, où se trouve la capitale économique Johannesburg.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré que l'impact de l'incendie et de la fermeture de la conduite serait évalué une fois le feu éteint.

Selon Transnet, une vague sans précédent d'incidents liés à des vols de carburant a affecté ses pipelines et les infrastructures environnantes ces deux dernières années, causant des dommages environnementaux, des blessures graves et des décès.

"Nous continuons à travailler avec les forces de l'ordre pour mettre fin à cette activité criminelle et assurer la sécurité des pipelines et des communautés environnantes", a déclaré la compagnie.

BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

114 nouveaux cas, 79 guérisons et 4 décès

Cent-quatorze (114) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 79 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, annonce lundi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 206566, celui des décès à 5924, alors que le nombre de patients guéris est passé à 141746 cas. Par ailleurs, 14 patients sont actuellement en soins intensifs, note la même source. En outre, 27 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 16 autres ont enregistré de 1 à 9

cas, tandis que 5 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

DON DE SANG

Une stratégie pour développer la transfusion sanguine en Algérie



Le ministère de la Santé est sur le point de mettre en œuvre une stratégie nationale permettant le développement et l'amélioration de la transfusion sanguine et le don de sang dans le pays, a déclaré lundi à Alger le ministre du secteur, Abderrahmane Benbouzid.

Lors d'une cérémonie organisée à l'Agence nationale de sang (ANS) à l'occasion de la journée nationale des donneurs de sang, M. Benbouzid a déclaré que son département "est sur le point de mettre en œuvre trois stratégies nationales pour la transfusion sanguine, avec l'appui technique du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie". Cette stratégie, explique le ministre, permet de "renforcer et de développer cette activité en s'appuyant sur les nouvelles techniques dans ce domaine" et prévoit "la création d'une réserve stratégique de sang visant à préserver le sang et ses dérivés".

Elle devra répondre, selon M. Benbouzid, aux "situations d'urgences, notamment en cas de risques majeurs et les catastrophes naturelles".

La promotion de don de sang fait partie de la stratégie nationale, ajoute M. Benbouzid, en insistant sur "la promotion de la culture de don de sang dans notre société, notamment la frange des jeunes", dans le but d'assurer la durabilité des dons de sang".

En outre, M. Benbouzid a fait état d'une nouvelle formation dans le domaine de transfusion sanguine au niveau des facultés de médecine de Constantine, Annaba et Oran pour l'obtention d'un certificat d'études spécialisées (CES), soulignant qu'une promotion de 120 médecins généralistes issus des régions du Sud et des Hauts-Plateaux est concernée par cette formation.

Pour sa part, le représentant du bureau de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Nguessan Bla François, a affirmé que l'OMS apportera son appui au gouvernement algérien à travers l'Agence nationale de sang pour "asseoir une stratégie nationale de la transfusion sanguine, et un intérêt particulier à la promotion de don du sang à travers une communication inclusive et de proximité pour accroître les dons volontaires".

De son côté, le président de la Fédération internationale des organisations des donneurs de sang (Fiods), Massaro Gian Franco, qui est intervenu en visioconférence, a tenu à souligner que "l'Algérie est l'un des meilleurs pays d'Afrique en matière de don de sang", raison pour laquelle un "prix de mérite" lui a été décerné par la Fiods.

Pour M. Gherbi Kaddour, président de la Fédération algérienne des donneurs de sang (FADS), l'opération de don de sang "doit impliquer l'ensemble des ministères, les wilayas, les collectivités locales, le mouvement associatif et la société civile" pour pouvoir, dit-il, "inculquer cette culture à la nouvelle génération".

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Oran: Plus de 40% des employés et enseignants de l'USTO vaccinés

Plus de 900 employés et enseignants de l'université des sciences et de la technologie "Mohamed Boudiaf" d'Oran (USTO-MB) ont été vaccinés contre la Covid-19 depuis le lancement de l'opération en juillet dernier, soit plus de 40% des effectifs, a-t-on appris lundi de cet établissement de l'enseignement supérieur.

"Nous estimons ce taux de vaccination de 40 % des employés et enseignants très appréciable dans la mesure où l'opération est toujours en cours, a précisé à l'APS, le chargé de communication et porte-parole de cette université, Mâamar Boudiaf.

"La sensibilisation reste toujours de mise, nous prônons toujours de vaccination



avec notre personnel et nos enseignants. Nous invitons ceux qui ne se sont pas encore vaccinés de le faire.

Notre objectif est de vacciner un plus grand nombre,

a-t-il noté. "Toutefois, un taux très faible voire minime a été enregistré dans les rangs des étudiants, pour des raisons que nous ignorons malgré les campagnes de

sensibilisation que nous avons effectué dans toutes les facultés.

Il faudrait les sensibiliser encore plus, ajoute le même responsable.

Des opérations de vaccination seront organisées au profit des étudiants internes dans les différentes résidences universitaires de la wilaya d'Oran, a fait savoir Mâamar Boudiaf, qui a souhaité voir une plus grande mobilisation de tous pour lutter contre cette pandémie.

Les services sanitaires de la wilaya d'Oran ont ouvert des points de vaccination dans les trois universités, et les grandes écoles pour accélérer le processus de vaccination dans le but d'endiguer la pandémie, rappelle-t-on.

SANTÉ - ENSEIGNEMENT

Une coordination pour satisfaire les besoins en spécialités

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid a affirmé, jeudi à Barika (Batna) que son département coordonnait avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique en vue de satisfaire les besoins exprimés dans certaines spécialités médicales.

Il s'agit des spécialités de gynécologie-obstétrique, radiologie, anesthésie et réanimation qui enregistrent un manque de médecins spécialistes au niveau national, a indiqué le ministre en marge de l'inauguration de l'Etablissement hospitalier public spécialisé Mère-Enfant lors de sa visite à Batna.

La formation dispensée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique dans les spécialités médicales devrait être "en fonction des besoins exprimés par le minis-

tère de la Santé", a-t-il précisé.

La priorité "sera donnée lors du prochain concours aux médecins résidents des spécialités souffrant d'un manque", a-t-il souligné, évoquant certaines mesures adoptées par le Gouvernement en vue de soutenir les établissements de santé public, en leur assurant l'encadrement nécessaire et en autorisant les médecins généralistes des établissements hospitaliers publics d'accéder à des spécialités sans passer par le concours pour peu qu'ils exercent dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux pour une durée d'au moins 6 ans en vue d'y renforcer la couverture sanitaire.

Le ministre de la Santé a insisté sur l'importance des assises nationales de la santé prévues avant la fin de l'année en cours, précédées par des ateliers régionaux qui permettront aux profession-

nels de la santé de soulever leurs préoccupations et de dégager des recommandations à soumettre au Président de la République, Abdelmadjid Tebboune qui a appelé à la révision du système sanitaire.

Lors de l'inspection de cet établissement de 80 lits (pouvant être élargi à 150 lits), le ministre a indiqué que tous les nouveaux Etablissements hospitaliers sont dotés d'équipements et de moyens modernes pour mieux prendre en charge les patients.

Le ministre a tenu une séance de travail au siège de la wilaya où il a écouté les préoccupations des professionnels du secteur.

A noter que le ministre avait assisté en compagnie du wali de Batna, Toufik Mezhoud au siège de la cour de Batna à l'ouverture de l'année judiciaire 2021/2022.

Les comités consultatifs amélioreront les soins et la formation

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé, mardi à Alger, que la relance des comités consultatifs hospitalo-universitaires locaux et nationaux contribuera à "améliorer les performances" de ces comités, et partant le développement des soins et de la formation en sciences médicales.

Le premier responsable du secteur, a indiqué à l'occasion de l'évaluation des travaux de groupes de travail conjoints entre les ministères de la Santé, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en présence du ministre de la Santé Abderrahmane Benbouzid, que "la relance de ces comi-

tés contribuera à l'organisation des formations pratiques et des consultations en matière de la détermination des connaissances des spécialistes hospitaliers".

Les comités contribueront également à l'établissement des normes de qualification des structures hospitalo-universitaires et à la définition des normes des activités de leurs services".

La supervision par les deux ministres de l'opération d'évaluation des 4 groupes émane du "souci de renforcement de la coordination permanente et continue entre les deux secteurs et du grand intérêt accordé aux résultats qui découleront de ces travaux eu égard à leur impact sur la formation en sciences médicale"

L'opération d'évaluation du travail de ces groupes, selon le ministre, vise "l'établissement d'un partenariat solide, l'actualisation du dispositif organisationnel et juridique et l'organisation des études et des formations appliquées de manière consolidant les compétences des médecins et des enseignants pour relever les défis exposés, aux plans de formation et de pratique".

Et de préciser que "l'étude des aspects relatifs aux sciences fondamentales en sciences médicales outre la révision de la grille d'évaluation des promotions dans les différents grades des enseignants hospitalo-universitaires et les critères de soutenance de la thèse de doctorat en sciences médi-

cales, figurent parmi les préoccupations auxquelles il convient d'accorder une attention particulière".

"Le débat sur la formation en sciences paramédicales et l'examen de développement de sa qualité dans le cadre des groupes de travail conjoints revient à l'importance accordée par le secteur en vue d'améliorer la performance et la prise en charge de la santé du citoyen", souligne M. Benziane.

Le ministre a souligné que son département ministériel "s'emploie, à travers l'opération d'évaluation et de suivi continu des travaux des groupes de travail, à promouvoir la recherche scientifique, de la théorie à la pratique".

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Près de 5 millions de morts

La pandémie du nouveau coronavirus a officiellement fait près de 5 millions de morts dans le monde, depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles lundi.

Au moins 4.997.407 décès et 246.627.420 cas d'infection ont été comptabilisés depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Dimanche, 4.674 nouveaux décès et 314.844 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont la Russie avec 1.455 nouveaux morts, la Roumanie (427) et l'Ukraine (298).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 745.836 décès pour 45.971.267 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins.



Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 607.824 morts et 21.810.855 cas, l'Inde avec 458.437 morts (34.285.814 cas), le Mexique avec 288.365 morts (3.807.211 cas), et la

Russie avec 239.693 morts (8.554.192 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, le Pérou est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 607 décès pour 100.000

habitants, suivi par la Bosnie (350), la Bulgarie (344), la Macédoine du Nord (342), le Monténégro (335) et la Hongrie (318).

L'Amérique latine et les Caraïbes totalisaient lundi à 11h00 GMT 1.520.992 décès pour 45.928.156 cas, l'Europe 1.400.516 décès (74.442.133 cas), l'Asie 871.333 décès (55.869.168 cas), les Etats-Unis et le Canada 774.805 décès (47.685.679 cas), l'Afrique 218.214 décès (8.501.351 cas), le Moyen-Orient 208.741 décès (13.942.513 cas), et l'Océanie 2.806 décès (258.425 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

RUSSIE

Un record historique de 40.993 infections en 24 heures

Les cas confirmés de coronavirus en Russie ont augmenté de 40.993 au cours de la journée écoulée pour atteindre le chiffre record de 8.513.790, a indiqué dimanche le centre fédéral de crise anti-coronavirus.

Au total, 3 597 nouveaux cas de coronavirus ont été enregistrés au cours de la journée écoulée à Saint-Petersbourg, 2 737 dans la région de Moscou, 1 458 dans la région de Samara, 799 dans la région de Nijni Novgorod et 793 dans la région de

Voronej, selon les derniers chiffres. Le nombre de patients sous traitement médical en raison du nouveau coronavirus est passé à 916 713.

Du 1er au 31 octobre, le centre de crise anti-coronavirus a signalé 1 002 764 infections, soit 69,4 % de plus que le mois précédent et 127 % de plus qu'en octobre 2020.

Le nombre de décès dus au coronavirus a augmenté de 1 158 au cours de la journée écoulée, contre 1 160 la veille, pour atteindre 238 538, faisant

de la Russie le pays le plus endeuillé d'Europe. Ces derniers jours, le pays a plusieurs fois battu des records de contaminations et décès quotidiens dus au Covid-19, en pleine flambée épidémique alimentée par une vaccination poussive et de faibles restrictions sanitaires.

Une semaine chômée a commencé samedi dans l'ensemble de la Russie, une mesure visant à contenir la propagation du nouveau coronavirus dans ce pays.

CHINE

La partie continentale signale 59 nouveaux cas transmis localement

La partie continentale de la Chine a signalé dimanche 59 nouveaux cas de COVID-19 transmis localement, a annoncé lundi la Commission nationale de la santé dans son rapport quotidien. Parmi les nouveaux cas transmis localement, 27 ont été rapportés au Heilongjiang, dix au Gansu, neuf au Hebei, six en Mongolie intérieure, trois au Ningxia, un au Zhejiang, un au Jiangxi, un au Shandong et un au Qinghai,

a indiqué la commission. Un total de 33 nouveaux cas importés ont également été enregistrés dimanche, dont douze porteurs asymptomatiques signalés précédemment. Shanghai a signalé un nouveau cas suspect arrivé de l'extérieur de la partie continentale.

Aucun nouveau décès lié à la COVID-19 n'a été signalé dimanche, a ajouté la commission.

La résuspension des cours en présentiel à Hui du Ningxia

La région autonome Hui du Ningxia (nord-ouest de la Chine) a étendu la suspension des cours en présentiel à plus de zones, afin d'endiguer la propagation de la Covid-19, rapportent des médias locaux.

Les maternelles, les écoles primaires et secondaires, les écoles professionnelles et les établissements d'enseignement hors campus dans la capitale régionale, Yinchuan, ainsi que dans les villes de Shizuishan, de Wuzhong et de Zhongwei, ont reçu l'ordre

de suspendre les cours en présentiel, selon le département régional de l'éducation.

Avec cette nouvelle ligne directrice, les cours en présentiel dans quatre des cinq villes de niveau préfectoral de la région sont actuellement suspendus.

Les élèves suivront les cours en ligne, alors que les internats et les écoles professionnelles dans ces villes adopteront une gestion en circuit fermé en fonction de leurs circonstances. Précédemment, six zones de

niveau du district dans trois villes de niveau préfectoral où des cas de COVID-19 avaient été signalés dans la dernière résurgence ont reçu pour consigne de suspendre les cours en présentiel.

La région du Ningxia a rapporté dimanche trois cas confirmés transmis localement, portant le nombre total de cas confirmés à 33 dans la région depuis le 17 octobre, selon le centre régional de prévention et de contrôle de la COVID-19.

TUNISIE

263 nouveaux cas et trois décès en 24 heures

Le ministère tunisien de la Santé a signalé 263 nouvelles infections à la COVID-19 et trois décès supplémentaires dus à la maladie au cours des dernières 24 heures. Ainsi, le pays a

recensé au total 712.581 cas confirmés du coronavirus et 25.238 décès, depuis la découverte du premier cas sur son territoire le 2 mars 2020. A la date du 29 octobre, quelques 320 patients

atteints de la COVID-19 étaient hospitalisés, dont 68 en soins intensifs et 21 sous assistance respiratoire, d'après les chiffres officiels du ministère tunisien de la Santé. Depuis le démarrage

de la campagne nationale de vaccination contre la COVID-19 le 13 mars dernier, 4.495.433 personnes ont été complètement vaccinées en Tunisie, selon le ministère.

VACCINS

Etats-Unis : feu vert au vaccin Moderna pour les adolescents

Le laboratoire Moderna a indiqué dimanche que les autorités sanitaires américaines retardaient l'approbation de son vaccin contre le Covid-19 pour les adolescents, afin de se donner le temps de mieux évaluer les risques de myocardite.

Vendredi soir, l'agence américaine du médicament FDA a informé Moderna qu'elle avait besoin d'un délai supplémentaire pour évaluer les récentes analyses internationales du risque de myocardite après vaccination", a indiqué Moderna dans un communiqué.

Cet examen sur la recommandation du vaccin Moderna pour les 12 à 17 ans pourrait durer jusqu'en janvier 2022, précise le laboratoire.

Un risque accru d'inflammation du myocarde a été décrit pour les vaccins contre le Covid-19, dont le Moderna, en particulier chez les hommes jeunes et après la deuxième dose.

Selon les Centres de prévention et de lutte contre les maladies (CDC) aux Etats-Unis, ces myocardites consécutives à la vaccination avec des vaccins à ARNm sont "rares et généralement bénignes", affirme Moderna.

Le vaccin rival Pfizer-BioNtech vient d'être autorisé aux Etats-Unis à être injecté, en dose moindre, aux enfants de 5 à 11 ans.

Moderna avait déjà annoncé qu'il attendait, avant de demander aussi le feu vert de la FDA pour cette tranche d'âge, que l'agence du médicament se détermine sur son vaccin pour les adolescents de moins de 18 ans.

L'Espagne s'engage à donner 20 millions de doses aux pays pauvres

L'Espagne s'est engagée dimanche à donner 20 millions de doses supplémentaires de vaccins contre la Covid-19 à des pays pauvres, portant à 50 millions le nombre total de doses qu'elle a promis de distribuer. "La meilleure chose que nous puissions faire, c'est de garantir l'accès universel et équitable aux vaccins contre la Covid-19", a déclaré le Premier ministre espagnol, le socialiste Pedro Sanchez, lors d'une conférence de presse à Rome à l'issue du sommet du G20.

"Nous nous sommes engagés à augmenter significativement tant l'approvisionnement que l'accès et l'administration des vaccins dans les pays en développement", a-t-il souligné.

"Pour contribuer à cet objectif de façon concrète, le gouvernement espagnol a annoncé qu'il respecterait son engagement de faire don de 30 millions de vaccins d'ici la fin de l'année, et que nous allons donner 20 millions de vaccins supplémentaires au cours des trois premiers mois de 2022", a ajouté le Premier ministre espagnol.

L'Espagne s'était engagée en septembre à donner 7,5 millions de doses de vaccins supplémentaires dans le cadre du mécanisme international Covax, ce qui portait alors à 30 millions ses promesses de don.

Avec 88,5% de sa population complètement vaccinée, l'Espagne affiche l'une des meilleures couvertures vaccinales contre le Covid-19 en Europe.

Ce pays d'environ 45 millions d'habitants compte un peu plus de 87.000 décès liés à la Covid-19 depuis le début de la pandémie, selon le ministère de la Santé espagnol.

MÉNINGITE

COMMENT ÉVITER LES COMPLICTIONS

Chez l'enfant, la méningite représente une urgence médicale absolue. Parmi les infections invasives à méningocoques, ce sont celles qui sont provoquées par le sérotype B qui touchent essentiellement les nourrissons. C'est pourquoi la Haute autorité de santé (HAS) recommande une généralisation de la vaccination, comme c'est déjà le cas pour les méningites à méningocoques du sérotype C.

QU'EST-CE QU'UNE MÉNINGITE ?

Une méningite est une inflammation des méninges, ces membranes qui enveloppent et protègent le système nerveux central - cerveau, moelle épinière... Dans la majorité des cas, la méningite est aiguë, ce qui signifie qu'elle dure depuis moins d'un mois : l'inflammation provient alors d'une infection du liquide céphalo-rachidien (qui circule entre les méninges).

QUELS SONT LES CAUSES DE LA MÉNINGITE ?

Les méningites virales sont les plus fréquentes et aussi les moins graves : chez les patients qui ne souffrent pas d'un déficit immunitaire (Sida, par exemple), la guérison survient généralement en quelques jours, sans traitement. Les méningites virales sont le plus souvent causées par un virus de la famille des entérovirus.

Les méningites bactériennes sont plus rares et représentent environ 20 % des cas : en France, 1448 méningites bactériennes ont été diagnostiquées en 2012. Elles sont le plus souvent liées à une bactérie de type pneumocoque, méningocoque, listeria, haemophilus influenzae ou encore escherichia coli. Après une infection ORL (par exemple : une rhinopharyngite, une angine, une otite, une sinusite...), ces bactéries peuvent passer dans le sang et infecter le liquide céphalo-rachidien : la méningite bactérienne est une urgence médicale.

À savoir : de façon rarissime, on peut aussi observer des méningites d'origine parasitaire (toxoplasmosis) ou encore d'origine fongique (champignons type candida albicans).

MÉNINGITE : QUI EST CONCERNÉ ?

Si la méningite virale peut apparaître dans de nombreux cas, les méningites bactériennes ciblent des populations assez spécifiques :

La méningite à pneumocoque touche surtout les adultes et découle généralement d'une infection ORL ou d'une situation d'immunosuppression.

La méningite à méningocoque touche principalement les enfants âgés de moins de 4 ans, avec un pic de fréquence en hiver. Elle est aussi assez fréquente chez les adolescents (entre 15 ans et 20 ans).

La méningite à listeria survient plutôt chez les femmes enceintes et les personnes âgées.

La méningite à haemophilus influenzae et la méningite à escherichia coli s'attaquent prioritairement aux enfants âgés de moins de 5 ans.

À savoir : la vaccination contre la méningite à méningocoque est obligatoire chez les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018 avec une première dose à l'âge de 5 mois.

SYMPTÔMES : COMMENT RECONNAÎTRE UNE MÉNINGITE CHEZ UN ENFANT ?

Chez l'adulte, les symptômes de la méningite (virale, bactérienne ou autre) sont :

- Une fièvre (supérieure à 37,5°C) qui peut être élevée.

- Des frissons.
- Des maux de tête intenses (comme des migraines ; céphalées).

- Une intolérance à la lumière (photophobie) ou au bruit (phonophobie).
- Des nausées et/ou des vomissements.

- Une raideur de la nuque.
- Un teint qui paraît grisâtre ou "marbré".

- Des courbatures importantes.

- Une fatigue anormale.
- Des symptômes neurologiques : somnolence, confusion mentale (la personne ne sait plus où elle se trouve, quel jour on est...), paralysie oculaire

- à 10% des cas. Une étude menée par Harris Interactive, révélée par le laboratoire GSK souligne que de nombreux parents sont trop peu, et mal informés sur cette maladie.

- Un seul vaccin est obligatoire contre la méningite, seulement depuis le 1er janvier 2018. Il vise la méningite C et s'adresse aux nourrissons. Mais il



ou encore convulsions.

Chez le jeune enfant (avant l'âge de 4 ans), les symptômes sont un peu différents :

- Il est geignard : il est irritable, sanglot, semble abattu, et/ou pleure plus que d'habitude.

- Il crie quand on le touche, quand on le déplace, et/ou quand on bonge ses bras ou ses jambes (hyperesthésie cutanée).

- Il refuse de s'alimenter : il refuse le biberon / le sein à plusieurs reprises. Il a des convulsions, même très courtes et apparemment isolées.

- Il a une faiblesse musculaire anormale : il "tient" mal sa tête et paraît "mou".

- Son teint paraît grisâtre et "marbré".

- Il présente (une ou) des "taches" rouges ou bleues sur sa peau qui ne disparaissent pas à la pression du doigt (purpura fulminans).

Attention : la méningite (et surtout lorsqu'il y a un soupçon de purpura fulminans) est une urgence médicale absolue. Dès l'apparition des premiers symptômes, il est indispensable d'appeler immédiatement les secours en composant le 15 ou le 112 sur son téléphone. Surtout : ne pas attendre !

VACCIN : PEUT-ON PRÉVENIR LA MÉNINGITE CHEZ LES ENFANTS ?

>>> La vaccination contre la méningite de sérotype C est obligatoire chez les nourrissons nés depuis le 1er janvier 2018 selon le schéma suivant :

Pour les nourrissons, vaccination à 5 mois avec 1 dose de vaccin méningocoque C (vaccin Neisvac®23) suivie d'une dose de rappel à l'âge de 12 mois (dans la mesure du possible avec le même vaccin). Un intervalle minimum de 6 mois sera respecté entre l'administration des 2 doses. La dose de 12 mois peut être co-administrée avec le vaccin ROP (rougeole, oreillons, rubéole).

À partir de l'âge de 12 mois et jusqu'à l'âge de 24 ans révolus, pour ceux n'ayant pas reçu de primo-vaccination antérieure, le schéma comporte une dose unique.

>>> La vaccination contre la méningite de sérotype B était jusqu'à présent recommandée chez les enfants et adultes à risque élevé de contracter une infection invasive à méningocoques B et pour des populations ciblées dans le cadre de situations spécifiques (foyers de cas, épidémie, hyperendémie localisée). Or, ces formes de méningite affectent plus particulièrement les nourrissons et les jeunes enfants, chez lesquels elles représentent plus de 70% des cas d'infection.

Mais les recommandations vaccinales pourraient éventuellement changer car la Haute autorité de santé (HAS) vient de recommander "de vacciner tous les nourrissons, qui constituent la classe d'âge la plus vulnérable à ces infections invasives à méningocoques B, en utilisant Bexsero® selon le schéma de l'AMM (2 doses plus une dose de rappel)". Cette recommandation de vaccination généralisée vise à favoriser une possible protection individuelle de tous les nourrissons qui persisterait jusqu'à l'âge de 4 ans (selon les données disponibles) et permet de lever la barrière financière, qui est l'une des sources d'inégalités d'accès à ce vaccin.

En 2019, en France, le nombre de cas de méningites à méningocoque de sérotype B était de 0,36 pour 100 000 habitants, alors qu'au cours de la période 2003 à 2011, il était d'environ 0,60 pour 100 000. La raison de cette baisse n'est pas connue. La létalité, quant à elle, est comprise entre 9 % et 12 %. Environ 6 % des cas ont présenté des séquelles précoces. En 2019, chez les moins de 5 ans, 88 cas et 3 décès ont été enregistrés.

LES PARENTS DOIVENT ÊTRE MIEUX INFORMÉS

Ce samedi 5 octobre, c'est la journée de lutte contre la méningite. Une étude révèle le gros déficit d'information des parents au sujet de cette maladie. La méningite est une maladie qui touche principalement les nourrissons, enfants et adolescents. Elle peut engendrer de lourdes séquelles physiques et s'avère mortelle dans 5

existe 5 types de méningocoques. L'étude souligne que 30% des parents ignorent contre quel type leur enfant est protégé. 40% des parents dont les enfants sont nés avant le 1er janvier 2018 pensent à tort que leur enfant est vacciné contre toutes les méningites. Par ailleurs, le calendrier vaccinal n'est pas encore suffisamment respec-

pect. Une étude parue en septembre 2018 expliquant qu'il décède sur 4 causé par la méningite, pourrait être évité chez les enfants s'ils avaient été vaccinés au bon moment. La méconnaissance de la maladie est le principal problème en France. D'autant qu'elle est difficile à repérer, car ses premiers symptômes ressem-

blent à la grippe, et que sa propagation est très rapide. L'étude a révélé que la méningite est connue en surface par les Français, notamment sur les pathogènes qui sont responsables des méningites. Ainsi, 61% des parents interrogés s'adressent à un professionnel de santé pour en savoir plus.

**1 DÉCÈS SUR 4
AURAIT PU ÊTRE
ÉVITÉ**

25 % des décès et 25 % des séquelles graves liés aux méningites de l'enfant n'aurait pu être évités avec l'application du calendrier vaccinal. Des chercheurs de l'Inserm et des pédiatres des CHU de Nantes et du Grand-Ouest tirent la sonnette d'alarme concernant les conséquences des infections bactériennes sévères (principalement la méningite) chez l'enfant. Dans une étude publiée dans la revue *Paediatric and Perinatal Epidemiology*, ces chercheurs montrent sur une période de 5 ans, que 25 % des décès et 25 % des séquelles graves surviennent chez des enfants souffrant d'une infection bactérienne sévère n'aurait pu être évités par la simple application du calendrier vaccinal. Pour cette étude, les chercheurs ont examiné les dossiers médicaux de tous les enfants âgés de 1 mois à 16 ans, admis en réanimation pédiatrique ou décédés avant leur admission à cause d'une infection bactérienne sévère dans le Grand-Ouest français, entre 2009 et 2014. Les infections ont été considérées comme "théoriquement évitables" lorsque l'enfant n'avait pas été vacciné ou n'avait pas reçu les rappels de vaccination et que les souches bactériennes identifiées dans son organisme étaient ciblées par les vaccins recommandés au moment de la survenue de l'infection.

SEULEMENT 39 % DES ENFANTS CORRECTEMENT VACCINÉS

D'après les résultats de cette étude, le méningocoque et le pneumocoque sont les principales bactéries à l'origine des infections sévères de l'enfant (65 %), responsables de 71 % des décès et de près de la moitié des cas de séquelles graves. Les vaccins anti-pneumocoque et anti-méningocoque C ont été introduits dans le calendrier vaccinal en 2002 et 2009 mais 39 % des enfants seulement étaient correctement vaccinés contre ces bactéries.

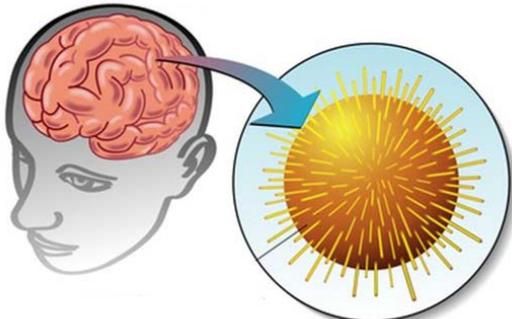
Les infections bactériennes sont courantes et sont le plus souvent combattues à l'aide d'antibiotiques. Mais certains enfants ou bébés, plus vulnérables face à certaines infections dites sévères (méningite, purpura fulminans) peuvent souffrir de séquelles graves (paralysie, déficit sensoriel -notamment perte auditive-, hydrocéphalie, épilepsie, amputation) voire décéder. Or, les médecins soulignent que si les vaccins existent, "la défiance croissante des parents vis-à-vis de la vaccination, conduit de plus en plus à l'absence d'une vaccination complète chez certains enfants et les expose à un risque de séquelles graves ou de décès". Ainsi, la plupart des décès liés au méningocoque C est survenue chez des enfants de plus de 2 ans qui n'avaient pas eu leur rappels de vaccins.

Rapportons que la vaccination contre les deux principales bactéries responsables de ces infections sévères est devenue obligatoirement l'ensemble des enfants nés à partir du 1er janvier 2018 mais que les enfants de 2 ans ne sont pas concernés par cette obligation. "C'est pourquoi il est fondamental de leur appliquer les recommandations actuelles de rattrapage" insistent les chercheurs.

ENCÉPHALITE À TIQUES POURRA-T-ON BIENTÔT LA SOIGNER ?

Des chercheurs américains viennent d'identifier des anticorps prometteurs contre l'encéphalite à tiques, une maladie virale qui n'a (à ce jour) pas de traitement.

Avez-vous déjà entendu parler de l'encéphalite à tiques ? Cette maladie virale (provoquée par un Flavivirus) est transmise à l'Homme via la piqûre d'une tique contaminée – le plus souvent : Ixodes ricinus. Rarement mortelle (dans moins d'1 % des cas), l'encéphalite à tiques peut néanmoins être à l'origine de graves séquelles (notamment neurologiques : troubles du comportement, paralysies...) qui persistent dans environ 40 % des cas. Malheureusement, à l'heure actuelle, il n'existe pas de traitement spécifique contre l'encéphalite à tiques : la prise en charge est uniquement symptomatique. Mais cela pourrait bientôt changer : des chercheurs de la Rockefeller University (aux États-Unis) viennent en effet d'identifier des anticorps capables de neutraliser le Flavivirus responsable de la maladie.



DES ANTICORPS

"PUISSANTS" ET PROMETTEURS CONTRE LE VIRUS

Les chercheurs américains ont étudié plusieurs centaines d'échantillons de sang prélevés chez des individus ayant survécu à une encéphalite à tiques. Chez certains patients, ils ont découvert la présence d'une famille d'anticorps

"puissants", baptisés VH3-48.

In vitro (c'est-à-dire : en laboratoire), les anticorps VH3-48 étaient capables de "neutraliser" le virus à l'origine de l'encéphalite à tiques. Les scientifiques estiment donc que ces anticorps pourraient constituer une piste de recherche pour mettre au point un traitement contre cette maladie virale, mais

aussi pour améliorer le vaccin existant – non-obligatoire en France, celui-ci n'est efficace "que" pendant 5 ans après l'administration de 3 doses. Pourquoi ces anticorps sont-ils passés inaperçus jusqu'ici ? Les chercheurs américains soulignent que, chez les personnes ayant survécu à une encéphalite à tiques,

les anticorps VH3-48 sont loin d'être majoritaires.

"Cela pourrait faire partie de la "stratégie" du virus que d'influer le système immunitaire en erreur pour fabriquer des anticorps peu performants" estiment les scientifiques qui ont publié leurs travaux dans le *Journal of Experimental Medicine*.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES ET COMMENT SE PROTÉGER ?

26 cas d'encéphalite à tiques "probables" ont été repérés dans le département de l'Ain. Symptômes et prévention : on fait le point sur cette maladie transmise par la tique.

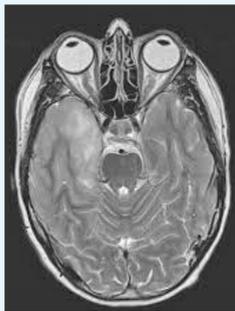
Ce jeudi 28 mai 2020, l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes et la préfecture de l'Ain ont tiré la sonnette d'alarme : un foyer d'encéphalite à tiques a été repéré dans le département avec 10 cas "confirmés" et 24 hospitalisations au cours du mois de mai. Un décès est à déplorer chez une personne présentant deux comorbidités importantes.

QU'EST-CE QUE L'ENCÉPHALITE À TIQUES ?

L'encéphalite à tiques est une maladie virale provoquée par un Flavivirus, transmis à l'Homme via la piqûre d'une tique contaminée (souvent Ixodes ricinus).

De façon exceptionnelle, la pathologie peut se transmettre via la consommation d'aliments issus d'animaux contaminés par le virus : lait cru, fromage au lait cru de chèvre ou de brebis...

Bien que rarissime, ce mode de transmission constitue l'hypothèse privilégiée par les autorités sanitaires qui estiment que l'origine de la maladie est une exploitation agricole de la région d'Oyonnax. En effet, 50 % des personnes malades auraient consommé des fromages au lait cru (de chèvre et de vache) issus de cette exploitation.



QUELS SONT LES SYMPTÔMES

DE L'ENCÉPHALITE À TIQUES ?

Le temps d'incubation de la maladie (c'est-à-dire : le délai entre la contamination par le virus et l'apparition des premiers symptômes) est d'environ 1 à 2 semaines. Ensuite, la maladie se manifeste à travers une fièvre supérieure à 37,5°C, des maux de

tête (céphalées) et des douleurs musculaires et/ou articulaires.

Chez 20 % à 30 % des malades, on observe aussi des symptômes neurologiques, liés à une atteinte du système nerveux : tremblements, troubles du comportement (agitation ou prostration), paralysie d'un membre, vertiges... Rarement mortelle (dans moins de 1 % des cas), l'encéphalite à tique est responsable de séquelles dans environ 40 % des cas : troubles du comportement, paralysies...

Dans le département de l'Ain, au 27 mai 2020, 22 malades "à l'évolution favorable" ont pu regagner leur domicile. Deux autres patients sont toujours hospitalisés mais leur état de santé "n'inspire plus d'inquiétude" d'après l'ARS.

COMMENT SE PROTÉGER CONTRE L'ENCÉPHALITE À TIQUES ?

En France, l'encéphalite à tiques est plus fréquente dans les Alpes et en Alsace, entre le printemps et l'automne. Pour s'en protéger, il est recommandé de porter des vêtements longs et couvrants lors des sorties au parc, en forêt, dans les champs... Les médecins conseillent également de s'asseoir dans les hautes herbes et, surtout, de s'inspecter soigneusement à chaque retour de balade, sans oublier le cuir chevelu, entre les doigts / les ongles et l'arrière des genoux. En pharmacie, on trouve aussi des produits répulsifs anti-tiques - demandez conseil à votre pharmacien !

MAROC

Pass vaccinal : manifestations et interpellations dans les grandes villes

Des centaines de manifestants opposés au pass vaccinal anti-Covid ont manifesté dimanche dans les grandes villes du Maroc à la suite d'appels lancés sur les réseaux sociaux, ont rapporté des médias. A Rabat, la police a dispersé un sit-in non autorisé qui a rassemblé plusieurs centaines de manifestants dans le centre-ville. Déployés en nombre, les policiers, dont certains en civil, ont procédé à des interpellations, ont constaté les mêmes sources. Des jeunes ont par ailleurs lancé des projectiles contre les forces de l'ordre à la fin du rassemblement. A Casablanca, capitale économique du royaume, des centaines de protestataires ont manifesté contre le pass, selon le site d'information arabophone aljazeera. "Non au pass. Le peuple veut que le pass tombe", ont scandé les manifestants. A Tanger (nord-ouest), les forces de l'ordre ont empêché des groupes de quelques dizaines de personnes de se réunir pour dénoncer le pass, a précisé le site "Goud.ma". D'autres manifestations ont eu lieu à Fès (nord-est) et dans la cité touristique d'Agadir (sud), a rapporté le site marocain Lakomez. Il n'a toutefois pas été possible de chiffrer le nombre total de protestataires, ni celui des interpellations. Le 21 octobre, le Maroc a lancé un pass vaccinal anti-Covid. Tous les lieux clos, dont les hôtels, restaurants, cafés, commerces, salles de sport et hammams sont désormais soumis à l'obligation du pass. Le pass est également exigé pour accéder aux administrations publiques, semi-publiques et privées, tout comme pour quitter le royaume ou pour se déplacer entre les préfectures et les provinces. Le caractère obligatoire du pass pour avoir accès aux espaces publics a soulevé des protestations, en particulier sur les réseaux sociaux. Une pétition en ligne a recueilli des dizaines de milliers de signatures, fustigeant la mise en place "arbitraire" du pass sanitaire.

AFRIQUE DU SUD Elections municipales : début de l'opération de vote

Plus de 26 millions de Sud-Africains ont commencé, lundi matin, à se rendre aux urnes pour des élections municipales décisives pour le parti au pouvoir depuis la fin de l'apartheid, l'ANC, qui pourrait pour la première fois passer sous la barre des 50% des voix. Les bureaux de vote ont ouvert à 05h00. Seuls 26,2 millions de Sud-Africains sont inscrits sur les listes électorales pour choisir leurs représentants dans quelque 250 municipalités, sur une population d'environ 40 millions en âge de voter. Depuis des années, le Congrès national africain, le parti historique de Nelson Mandela qui dirige l'Afrique du Sud depuis la fin de l'apartheid il y a 27 ans, est en perte de vitesse. Plusieurs dirigeants, et en premier lieu l'ancien président Jacob Zuma, sont accusés d'avoir pillé les caisses du pays et ont de sérieux démêlés avec la justice, alors que le chômage atteint des records à plus de 30%, dans une économie déjà en récession avant la crise du Covid-19. En juillet, le pays a connu une vague d'émeutes et de pillages qui ont fait plus de 350 morts, au départ déclenché par l'incarcération de M. Zuma mais aussi le signe d'un climat social et économique tendu. L'armée a été déployée dans les centres urbains pour les élections, quelque 10.000 soldats ont notamment été appelés en renfort de la police dans les provinces du Gauteng, où se situent Johannesburg et Pretoria, et du KwaZulu-Natal (est), où les émeutes de juillet avaient commencé et ont été les plus virulentes.

LIBYE

Abou El Gheith et Kubis soulignent l'importance de tenir les élections à la date prévue

Le secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Abou El-Gheith, et le chef de Mission d'appui des Nations unies en Libye (Manul), Jan Kubis, ont souligné, dimanche, "l'importance de tenir les élections générales en Libye à la date prévue", afin de répondre aux aspirations du peuple libyen, ont rapporté des médias égyptiens.

"La Chambre des représentants du peuple libyen (Parlement) doit approuver les amendements proposés par la Haute commission électorale libyenne (HNEC), afin d'organiser les élections générales à la date prévue, conformément à la feuille de route arrêtée par le Forum de dialogue politique libyen (FDPL) et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité", ont insisté les deux responsables au terme d'un entretien tenu en marge de la réunion du Comité militaire libyen mixte 5+5 au Caire, ajoutent les mêmes sources. Par ailleurs, Jan Kubis a saisi l'occasion pour tenir au courant le SG de la Ligue des Etats arabes "de l'évolution du dossier de retrait des mercenaires et forces étrangères de la Libye".



M. Kubis a, pour rappel, fait savoir, samedi, dans son allocution à l'ouverture des travaux du Comité militaire 5+5 au Caire qu'un mécanisme concret de retrait progressif, équilibré et séquentiel des mercenaires sera bientôt mis sur pied. "Ce mécanisme viendra concrétiser le

plan de retrait des mercenaires qui a été décidé par le Comité militaire mixte libyen (5+5) lors de sa réunion du 8 octobre dernier à Genève en Suisse, conformément aux recommandations des Conférences de Berlin 1 et 2 et aux décisions pertinentes du Conseil de sécurité", a indiqué

M. Kubis. Samedi, la (Manul) a appelé le Parlement libyen à respecter le calendrier initial des élections présidentielle et législatives, qui avait fixé au 24 décembre la tenue du double scrutin. La Manul, qui "suit de près" la "finalisation du cadre juridique" des élections par le Parlement, a appelé au respect du principe d'élections présidentielle et législatives simultanées, conformément au processus politique initié par l'ONU et aux résolutions du Conseil de sécurité sur la Libye. Il "est nécessaire pour préserver l'intégrité du processus électoral, renforcer sa crédibilité (...) et garantir l'acceptation des résultats des scrutins", a insisté la mission onusienne dans un communiqué publié dans la nuit de samedi à dimanche.

MALI

La sous-secrétaire générale de l'ONU aux droits de l'Homme attendue au Mali

La sous-secrétaire générale de l'ONU aux droits de l'Homme, Ilze Brands Kehris, est attendue lundi au Mali pour une visite de six jours, a annoncé dans un communiqué la mission onusienne dans le pays, MINUSMA.

Au cours de sa visite, elle rencontrera

des hauts représentants du gouvernement, le chef de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (MISAHEL) et des hauts représentants du G5 Sahel. En outre, elle s'entretiendra aussi avec des membres du corps diplomatique ainsi que des organisations nationales des droits de

l'Homme, des dirigeants communautaires, des associations de jeunes ainsi que des autorités religieuses et traditionnelles. Pendant son séjour, Mme Kehris va également rencontrer l'équipe dirigeante de la MINUSMA et d'autres responsables des Nations Unies basés dans le pays.

BURKINA FASO

Cinq policiers tués lors d'une attaque

Au moins cinq policiers burkinabè ont été tués et un blessé dimanche lors d'une attaque "terroriste" contre un détachement et un poste de police dans le nord-ouest du Burkina Faso, près de la frontière du Mali, a annoncé la direction générale de la police.

Dans la matinée du 31 octobre, aux environs de 5h00 (GMT et locales) du matin, des individus armés ont attaqué un détachement du groupement des compagnies républicaines de sécurité (GCRS) et le poste de police frontalier (PPF) basés à Di, dans la province du

Sourou, dans la région de la Boucle du Mouhoun", (nord-ouest), a indiqué le directeur général adjoint de la police nationale, Wénélebsida Darga dans un communiqué. "Le bilan provisoire côté ami fait état de cinq policiers tombés et un blessé léger. Côté ennemi, une quinzaine de terroristes ont été neutralisés", a-t-il précisé. "Une opération aérienne est actuellement en cours", selon le communiqué de la police. Cette attaque est la quatrième en six jours contre des forces de défense et de sécurité engagés dans la lutte antiterroriste.

CENTRAFRIQUE

L'opposition se retire du dialogue national



La principale plateforme des partis de l'opposition centrafricaine, la COD-2020, a décidé de se retirer du dialogue national que le gouvernement compte organiser dans les prochaines semaines, indique la plateforme.

La coalition de l'opposition a critiqué, samedi, dans un communiqué les "intentions antidémocratiques", du pouvoir en place, "pen-

dant que le peuple centrafricain recherche par tous les moyens et voies, notamment par l'organisation d'un dialogue, le retour de la paix et de la sécurité" en République centrafricaine (RCA).

La COD-2020 reproche notamment aux autorités de réactiver la procédure qu'elle juge "illégal" de levée de l'immunité des députés de l'opposition démocratique (Anicet Georges Dologuelé,

Martin Ziguelé et Aurélien Simplicie Zingas).

Par conséquent, la COD-2020 a décidé de son retrait du dialogue, ainsi que du retrait de ses représentants du comité d'organisation et des sous-comités du dialogue dit "républicain". Ce dialogue a été annoncé par le président Faustin-Archange Touadéra à l'issue de sa réélection.

TCHAD

Le gouvernement condamne des actes de violences dans la région du Tibesti

Le gouvernement tchadien a condamné, dimanche soir, des actes barbares et des traitements inhumains infligés à des Tchadiens dans les zones arides de la région du Tibesti, dans le nord-est du pays.

Des scènes de violence montrant des hommes s'adonnant à des tortures atroces contre d'autres Tchadiens venus d'autres régions du pays à la recherche de l'or ont circulé sur les réseaux sociaux au cours des deux derniers jours.

"Des instructions ont été données pour identifier ces auteurs et les mettre à la disposition de la justice", a annoncé dimanche le ministre de la Communication et porte-parole du gouvernement, Abdelraman Koulamallah. Le 8 octobre 2020, le gouvernement avait annoncé sa décision de fermer immédiatement tous les sites d'orpaillage illégal, de faire déguerpir tous les orpailleurs qui s'y trouvaient et de renvoyer dans leur pays d'origine des milliers d'étrangers qui s'adonnaient à l'orpaillage dans cette région désertique et frontalière avec la Libye.

PALESTINE

Le Quartet international appelé à convoquer une réunion d'urgence

Le ministère des Affaires étrangères palestinien a appelé, dimanche, le Quartet international à convoquer une réunion d'urgence au niveau ministériel, pour sauver la solution à deux Etats au conflit au Moyen-Orient.

Le ministère palestinien a expliqué dans un communiqué, que "la demande de tenir cette réunion intervient (avec l'objectif à terme) d'organiser une conférence internationale de paix" susceptible de donner lieu à "des négociations directes réelles entre les parties palestiniennes et israéliennes, sous supervision internationale multilatérale (...) et qui conduira dans un délai précis et clair à la fin de l'occupation israélienne de la terre de l'Etat

de Palestine", rapporte l'agence de presse palestinienne (WAFA).

Le Quartet pour le Moyen-Orient qui fait la médiation dans le conflit entre la Palestine et l'Entité sioniste est un groupe formé de l'Organisation des Nations unies, de l'Union européenne, de la Russie et des Etats-Unis.

Dans sa déclaration, le ministère des AE palestinien a évoqué les violations répétées des forces de l'occupation et



des colons contre le peuple palestinien.

Enfin, il a condamné les projets de colonisation en Cisjordanie occupée, les considé-

rant "nuls et illégaux" et les qualifiant de "crime de guerre punissable par le droit international et les tribunaux internationaux".

EMIRATS-LIBAN

Les Emirats appellent leurs ressortissants à quitter le Liban

Les Emirats arabes unis ont appelé dimanche leurs ressortissants à quitter le Liban, plongé dans une crise diplomatique avec plusieurs Etats arabes du Golfe à la suite de propos d'un ministre libanais critiquant la guerre au Yémen. "A la lumière des événements récents, les citoyens émiratis qui se trouvent au Liban sont appelés à rentrer aux Emirats le plus tôt possible", indique le ministère émirati

des Affaires étrangères dans un communiqué. "Toutes les mesures nécessaires pour faciliter leur retour ont été prises", poursuit le ministère. Dans une émission télévisée datant du 5 août et diffusée lundi, le ministre de l'Information libanais George Kordahi, qui n'était pas alors encore ministre, a vivement critiqué l'intervention de la coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite dans la guerre au

Yémen opposant depuis 2014 pouvoir et Houthis. L'Arabie saoudite a rappelé vendredi son ambassadeur au Liban. Bahreïn, le Koweït et les Emirats arabes unis ont suivi le pas en "solidarité" avec Ryadh. En réaction à cette crise diplomatique, le gouvernement libanais a réaffirmé, dimanche, son attachement aux relations avec les pays frères du Golfe et les pays arabes, selon l'agence de presse libanaise.

IRAN - ETATS UNIS

Teheran doute de la détermination des Etats-Unis à relancer l'accord sur le nucléaire (ministre iranien des AE)

Le ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir Abdollahian a mis en doute la prétendue détermination du président américain Joe Biden à relancer l'accord sur le nucléaire iranien de 2015.

"M. Biden se présente comme l'anti-Trump, mais dès qu'il s'agit de l'Iran, il applique le même régime de sanctions que lui. Pour le moment, il n'a pris aucune mesure pratique pour lever ces sanctions", a indiqué M. Amir Abdollahian dans une interview publiée dimanche par le quotidien Iran Daily.

Samedi soir, à l'issue d'une réunion organisée en marge du sommet du G20 à Rome,

Joe Biden et les dirigeants allemand, français et britannique ont publié une déclaration commune soulignant "l'engagement clair du président américain à ramener les Etats-Unis à une conformité pleine et entière" avec l'accord sur le nucléaire, officiellement connu sous le nom de Plan d'action global conjoint (JCPOA).

La déclaration a également réaffirmé l'engagement de M. Biden "à rester en conformité (avec l'accord) à condition que l'Iran fasse de même", et a appelé le président iranien Ebrahim Raïssi à "saisir cette opportunité et à revenir à une approche de bonne foi pour

conclure au plus vite les négociations".

"Le problème est que les Américains expriment cette volonté et ces intentions dans leurs déclarations, mais que nous ne le voyons pas dans leur comportement", a affirmé M. Amir Abdollahian. Il suffirait à M. Biden de publier un décret à effet immédiat pour faire revenir les Etats-Unis à la situation qui avait cours juste avant que son prédécesseur Donald Trump ne se retire du JCPOA en mai 2018, a déclaré le ministre.

Il a également critiqué les Européens pour avoir fait pression sur l'Iran et exigé son retour à la table des négociations,

tout en restant eux-mêmes "inactifs" et en ne faisant pas pression sur les Etats-Unis pour qu'ils respectent leurs engagements.

Le chef de la diplomatie iranienne a par ailleurs réaffirmé que la priorité de la politique étrangère du gouvernement iranien actuel était de développer ses relations avec ses voisins et avec les pays asiatiques, dont la Chine et la Russie.

"Nous avons explicitement fait savoir que nous n'avons pas l'intention de lier de manière absolue le destin de notre peuple et de notre pays au JCPOA ou à un pays tiers", a noté le ministre.

ETATS UNIS

Deux manifestants antiracistes tués à Kenosha : le procès s'ouvre aux Etats-Unis

Un procès s'ouvre lundi aux Etats-Unis où un jeune homme doit répondre d'une accusation de meurtres pour avoir abattu deux personnes lors de heurts en marge des grandes manifestations antiracistes de l'été 2020. Alors âgé de 17 ans, Kyle Rittenhouse s'était joint à des hommes armés qui se présentaient comme des "groupes d'autodéfense" désireux de protéger la ville de Kenosha, dans le nord du pays, secouée par des émeutes après une bavure policière. Lui-même équipé d'un fusil semi-automatique, il avait ouvert le feu dans des circonstances confuses, tuant deux hommes et en blessant un troisième. Arrêté peu après, il avait été inculpé de meurtres et remis en liberté contre

le versement d'une caution de deux millions de dollars. Il encourt la réclusion à perpétuité. Son procès, qui reflète les fractures de la société américaine sur les armes à feu commencera par la sélection des jurés. Les procureurs devraient ensuite le dépeindre comme un extrémiste de droite venu exprès à Kenosha pour en découdre avec les manifestants antiracistes. Ses avocats plaideront eux le droit à l'auto-défense, assurant qu'il a tiré pour se protéger d'émeutiers qui le poursuivaient. Le 23 août 2020, Kenosha s'était enflammé, parce que des policiers avaient grièvement blessé un jeune homme d'origine africaine, Jacob Blake, en lui tirant dans le dos lors d'une tentative d'interpellation.

MEXIQUE

Le directeur d'un site d'information tué par balles

Le directeur d'un site d'informations d'Acapulco, dans le sud du Mexique, est décédé dimanche à l'hôpital, deux jours après avoir été retrouvé grièvement blessé par balles, ont annoncé dimanche les autorités.

"Je dois présenter mes condoléances à la famille du journaliste Alfredo Cardoso Echeverria, fondateur du site d'information Las Dos Costas, pour cette

regrettable perte", a déclaré sur les réseaux sociaux Evelyn Salgado, la gouverneure de l'Etat de Guerrero où est situé Acapulco. Selon Reporters sans frontières (RSF), M. Cardoso, dont la famille avait reçu des menaces, avait été enlevé jeudi par des individus encagoulés qui avaient fait irruption à son domicile.

Il avait été retrouvé le lendemain, at-

teint de cinq balles, à bord de son véhicule, ont rapporté des médias locaux. Transporté d'urgence à l'hôpital, le journaliste a succombé à ses blessures dimanche. Au moins sept journalistes ont été assassinés en 2021 au Mexique. Il n'a toutefois pas toujours été établi que la mort était liée à leur travail.

Le Mexique est considéré comme l'un des pays les plus dangereux pour tra-

IRAK

Peine de mort pour le meurtrier de deux journalistes

Un Irakien a été condamné à mort lundi pour le meurtre de deux journalistes commis en janvier 2020 à Bassora pendant le mouvement de protestation contre le gouvernement en Irak, a annoncé la Cour suprême.

Le condamné, dont seules les initiales "H.K." ont été révélées, a "avoué tous les crimes" qui lui sont imputés et qu'il a commis "dans le but de déstabiliser la sécurité et la stabilité et d'intimider les gens à des fins terroristes", a indiqué la Cour suprême dans un communiqué. Il a été condamné à mort par pendaison par un tribunal de Bassora, la grande ville du sud irakien. Il a 30 jours pour faire appel. Le décret autorisant son exécution doit encore être signé par le président irakien, Barham Saleh. Le journaliste Ahmad Abdessamad, 37 ans, a été tué en janvier 2020 avec son cameraman Safaa Ghali, 26 ans, dans leur ville natale de Bassora par des hommes armés à bord d'un 4x4. Les deux journalistes travaillaient pour la chaîne irakienne Dijla.

Le meurtrier avait été arrêté début 2021 avec quatre autres membres "d'un réseau de 16 personnes responsables d'assassinats de militants à Bassora", avait indiqué une source sécuritaire à l'époque. Il a été reconnu coupable du meurtre des deux journalistes proches des militants antigouvernementaux qui ont lancé une inédite vague de protestations en octobre 2019 en Irak. Plus de 600 Irakiens ont été tués lors du mouvement de contestation, touchés par des balles réelles ou des grenades lacrymogènes. D'autres ont été abattus dans des meurtres ciblés, parmi lesquels l'universitaire et conseiller du gouvernement Hisham al-Hashemi, tué devant son domicile en juillet 2020. Le Premier ministre Moustafa al-Kazimi s'est engagé à plusieurs reprises à traquer les auteurs des meurtres.

JAPON

Le Premier ministre déclare victoire après un scrutin "très difficile"

Le Premier ministre du Japon Fumio Kishida a déclaré lundi victoire après que la coalition au pouvoir a conservé une majorité parlementaire supérieure aux attentes à l'issue d'élections législatives dimanche.

"C'était un scrutin très difficile", a déclaré M. Kishida à la presse. Mais les électeurs ont démontré qu'ils souhaitaient un "gouvernement stable" de la majorité sortante pour façonner l'avenir du pays, a-t-il ajouté. Il a fait ces déclarations après que son Parti libéral démocrate (PLD, droite nationaliste) et son partenaire, le Komeito (centre-droit), ont remporté 293 des 465 sièges à la Chambre basse du Parlement, selon les derniers décomptes des médias japonais. Bien qu'il s'agisse d'une petite baisse par rapport aux 305 sièges que ces deux partis détenaient précédemment, leur coalition sortante garde ainsi une majorité appréciable donnant au gouvernement une "stabilité" notable, a estimé le quotidien Asahi.

vailler dans les médias avec plus d'une centaine de journalistes assassinés depuis 2000, selon les chiffres de la Commission des droits de l'homme. Huit journalistes ont été tués en 2020, selon RSF. Plus de 90% des homicides de journalistes restent impunis, dénoncent les organisations de défense de la liberté d'expression.

67^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GUERRE D'ALGÉRIE "Djazairouna", un spectacle en célébration

"Djazairouna", un spectacle époustouflant de chants patriotiques et de danse a été animé, dimanche soir à Alger en célébration du 67^{ème} anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, par l'Orchestre symphonique et le Chœur de l'Opéra d'Alger, fusionnés aux Ensembles de musique et de chant de la Garde républicaine, ainsi que par le Corps du Ballet de l'Opéra d'Alger, devant un public nombreux.

Accueilli à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessah, le spectacle a été présenté en deux parties, dont la première, de musique et de chants patriotiques, dirigée par le maestro Lotfi Saidi et le chef de Chœur Zohir Mazari, devant un public astreint au strict respect des mesures de prévention sanitaire encore en vigueur.

Un répertoire évoquant la Patrie, le combat libérateur, la terre, le maquis, les martyrs, l'espoir et la célébration de l'indépendance, a été préparé pour cette grande soirée commémorative qui s'est ouverte, dans des atmosphères solennelles avec l'Hymne national chanté dans sa version intégrale, devant un public debout et recueilli.

Dans une ambiance de grands soirs, Lotfi Saidi, conduisant d'une main de maître une soixantaine de musiciens et autant de choristes, a étalé une quinzaine de pièces dans un ton ferme et relevé, appuyé par un éclairage vif qui illustrait les moments forts de chaque chant entonné, invitant l'assistance à méditer l'Esprit de novembre et la détermination du peuple algérien à recouvrer sa souveraineté. Entre autres pièces rendues, "Ya चाहید Al watan", "Ikhwani la tensaw chouhadakoum", "Min Djibalina", "Hamet el majd", "Athamour'thiw", "A yemma Azizen ur tsru", "El Hamdou lil'lah ma b'qach istiâmar fi bladna" et "Carmina Burana" de Carl Orff (1895-1982), adaptée à un texte chantant l'amour et le patriotisme algérien, de la



plume du regretté Rabah Kadem (1948-2021). A l'issue de chacun des chants entonnés, le public, enthousiasmé, saluait les musiciens avec des salves d'applaudissements et des youyoux nourris.

L'Ensemble traditionnel de cornemuse "El Mezwd" de la Garde républicaine, dirigé par le Tambour-major, Abdelbaki Brahmî est ensuite intervenu pour interpréter une vingtaine de pièces du riche patrimoine musical algérien dans ses variantes kabyle, chaoui, sahraoui, naïli, aâssimi et bedoui, entre autres. La deuxième partie, plus concernée par l'intitulé du spectacle, a vu une

quarantaine de ballerines et de danseurs investir en mouvement la scène de l'Opéra d'Alger, pour présenter un spectacle chorégraphique époustouflant qui relate, dans la grâce du mouvement et la beauté du geste, la grande Histoire de la guerre de libération nationale.

Conçu dans un esprit narratif et mis en scène par Fatma Zohra Namous Senouci, le spectacle de danse "Djazairouna" a également été servi, par Moussa Noun pour la scénographie, Salim Souhali pour la bande son, Zoubida Setti pour les costumes et accoutrements et Assia Belhadi Seghir, assis-

tante de la metteuse en scène, chargée d'assurer les répétitions.

Sous un éclairage feutré ou vif, reflété par de longs pantalons blancs ou rouges-sang illustrant judicieusement les atmosphères des différentes situations, un décor saisissant fait parler l'espace et les événements, rendus dans plusieurs tableaux, à l'instar de, la grande cité aux remparts imposants conçus dans le style mauresque, le maquis, la salle de tortures et le rôle de la femme, les geôles et cellules de prisons où l'armée coloniale exerce ses exactions et ses forfaits.

Bien imprégnés par la trame, les danseurs et les ballerines, occupant tous les espaces de la scène, ont réussi à porter le spectacle, mené avec beaucoup d'énergie, laissant le corps s'exprimer et raconter ses blessures encore ouvertes, sous l'effet d'une musique intelligemment conçue, illustrant le tourment et l'espoir.

Dans la joie de la souveraineté retrouvée, le spectacle se termine avec la voix historique de Aïssa Messaoudi (1931-1994), annonçant l'imminence de l'indépendance de l'Algérie et l'Hymne national dans sa version musicale.

Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le spectacle de chants patriotiques et de danse "Djazairouna", célébrant le 67^e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale, est reconduit lundi et mardi au même lieu et aux mêmes horaires.

CINÉMA

"Dune" s'enlise mais reste en tête du box-office nord-américain



"Dune", l'adaptation du grand classique de la littérature de science-fiction par le réalisateur canadien Denis Villeneuve, a conservé la première place du box-office nord-américain même si le nombre d'entrées s'est tassé pour sa deuxième semaine d'exploitation, selon les estimations provisoires du cabinet spécialisé Exhibitor Relations publiées dimanche.

Le film a récolté 15,5 millions de dollars entre vendredi et dimanche, une baisse de 62% par rapport au week-end de sa sortie, qui a eu lieu de manière simultanée sur les grands écrans et sur la plateforme de streaming HBO Max.

Avec sa constellation de stars comme Timothée Chalamet, Rebecca Ferguson, Oscar Isaac, Zendaya ou encore Jason Momoa, cette adaptation du roman de 1965 de Frank Herbert raconte l'histoire de la puissante famille Atreïdes qui se retrouve affectée à la gestion d'une planète où est produite l'"épice", une mystérieuse substance indispensable au voyage interstellaire.

Sorti il y a déjà plusieurs semaines dans d'autres pays, "Dune" a tout de même engrangé 300 millions de dollars dans le reste du monde.

Le week-end d'Halloween est traditionnellement lent pour l'industrie du cinéma, les spectateurs préférant les soirées costumées aux salles obscures, mais le film d'horreur "Halloween Kills" a conservé sa

deuxième place avec 8,5 millions de dollars de recettes.

Suite de "Halloween" de 2018, il met de nouveau en scène Jamie Lee Curtis dans le rôle de Laurie Strode face à l'horrible Michael Myers joué par Nick Castle.

"Mourir peut attendre", dernier opus de la saga James Bond avec Daniel Craig en tant que 007, reste troisième avec 7,8 millions de dollars pour sa quatrième semaine d'exploitation (plus de 133 millions en tout).

Le film d'animation japonais "My Hero Academia: World Heroes Mission", troisième opus de la franchise, crée la surprise en se classant quatrième avec 6,4 millions de dollars de recettes dès sa sortie. Il surpasse "Venom: Let There Be Carnage", cinquième avec 5,8 millions de dollars de rentrées.

Tom Hardy retrouve son rôle d'Eddie Brock, un journaliste d'investigation doté de super-pouvoirs grâce à un parasite extraterrestre appelé Venom et qui tente d'arrêter un tueur en série (Woody Harrelson) évadé de prison après avoir fusionné avec un autre extraterrestre.

Voici le reste du Top 10:

6. "Affamés" (4,2 millions de dollars)
7. "Last Night in Soho" (4,2 millions)
8. "Ron débloque" (3,8 millions)
9. "La Famille Addams 2" (3,3 millions)
10. "The French Dispatch" (2,8 millions).

APS

PUBLICITÉ

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA DE TEBESSA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire RECTIFICATIVE

Identification Fiscale DJS : 097412019061722

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation de services publics.

La direction de la jeunesse et des sports porte à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre concernant :

OPERATION/ Equipement de 07 infrastructures de la jeunesse (maison de jeunes bir mokadem ,negrine ,skanska ,salle polyvalente ;ferkan CSP kouif , aouinet cheria)

Lot	Société	Délais	IDENTIFICATION FISCAL	Note Obtenue/	MONTANT TTC	OBSERVATION
01/ Equipement maison de jeunes BIR MOKADDEM	Lot annulé pour insuffisance en AP					
02 / Equipement maison de jeunes NEGRINE	CHENIKHER KHIR EDDINE	25 JOURS	198912010449527	60	8.870.482,30 DA	L'offre moins disante parmi les offres qualifie
03 / Equipement maison de jeunes SKANSKA	SOCIÉTÉ EL ACHRAF COMMERCE ET IMPORT GERANT NOUJEM MOSTAFA	07 JOURS	001412039015943	51,14	8.634.283,00 DA	L'offre moins disante parmi les offres qualifie
04 / Equipement salle polyvalente FERKAN	BOUHLAL NADJIB	15 JOURS	108417817369579	56,33	5.317.515,00 DA	L'offre moins disante parmi les offres qualifie
05 / Equipement CSP EL KOUIF	CHENIKHER KHIR EDDINE	25 JOURS	198912010449527	60	5.242.873,00 DA	L'offre moins disante parmi les offres qualifie
06 / Equipement CSP ELAOUINET	Lot annulé pour erreur dans l'offre financière					
07 / Equipement CSP CHERIA	BOUHLAL NADJIB	15 JOURS	108417817369579	56,33	12.924.887,50 DA	L'offre moins disante parmi les offres qualifie

En application de l'article 82 du décret présidentiel N° 15/247 de la 18/09/2015 portant réglementation des marchés publics et de délégation de services publics.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire dans le BOMOP ou la presse nationale contre un reçu de dépôt.

LE DIRECTEUR

IRAN - CYBERATTAQUE "Implication probable des Etats-Unis et de l'entité sioniste"

Un haut responsable iranien a évoqué l'implication probable des Etats-Unis et de l'entité sioniste dans la cyberattaque sans précédent, qui perturbe depuis cinq jours le système de distribution de carburant en Iran.



L'attaque menée mardi ressemble "techniquement" à deux incidents similaires dont les auteurs "étaient sans conteste nos ennemis, à savoir les Etats-Unis et le régime sioniste", a déclaré samedi soir à la télévision d'Etat le chef de la Défense civile, le général des Gardiens de la révolution, Gholamréza Jalali.

"Nous avons analysé deux incidents, l'incident ferroviaire et celui du port Shahid Rajaei, et nous avons constaté qu'ils

étaient similaires en termes de modèle d'attaque", a affirmé le général. En juillet, une "cyberperturbation" avait rendu inaccessible le portail internet du système ferroviaire du pays, selon les autorités et créé un "chaos sans précédent" selon l'agence conservatrice de presse Fars.

En mai 2020, le Washington Post avait fait état d'une cyberattaque israélienne contre le port iranien de Shahid Rajaei, situé sur le détroit d'Ormuz, voie de passage

stratégique où transite les tiers du pétrole transporté par voie maritime dans le monde.

L'incident de mardi a entraîné des embouteillages dans des principales artères de la capitale de Téhéran, où le trafic était perturbé en raison de longues files devant des stations-service.

Le président Ebrahim Raïssi a accusé mercredi les auteurs de chercher à monter la population contre les dirigeants iraniens.

SCIENCE - OCÉANS L'Inde dévoile sa première mission océanique habitée

L'Inde a annoncé le lancement de sa première mission océanique habitée, "Samudrayan", rejoignant ainsi six autres nations engagées dans l'exploration des profondeurs océaniques à des fins d'études et de recherche.

L'Inde avait fait d'énormes progrès dans les domaines de la science et de la technologie et lorsqu'un Indien s'envolerait dans l'espace dans le cadre du programme Gaganyaan, un autre plongerait profondément dans l'océan", a indiqué à cette occasion le ministre d'Etat, Jitendra Singh. Un nouveau chapitre s'ouvre pour explorer les ressources océaniques pour l'eau potable, l'énergie propre et l'économie bleue, écrit le responsable indien dans un tweet, après l'annonce de la mission vendredi.

Selon l'Institut national de technologies

océaniques (NIOT), la phase d'eau peu profonde (500 mètres) devrait avoir lieu d'ici 2023 et sera suivie d'une phase plus profonde.

Toujours en cours de développement, le Matsya 6000, le véhicule nautique de l'initiative Samudrayan, est conçu pour transporter trois personnes dans une sphère en alliage de titane d'un espace clos de 2,1 mètres de diamètre, fait savoir le NIOT.

Le véhicule aura une autonomie de 12 heures et de 96 heures supplémentaires en cas d'urgence et pourrait fonctionner à une profondeur comprise entre 1000 et 5500 mètres.

Le lancement de la Matsya 6000 s'inscrit dans le cadre du projet "Deep Ocean Mission" mis en œuvre par le ministère indien des Sciences de la terre d'un budget total de 560 millions de dollars couvrant 5 ans.

INTERNET Contre le changement climatique, les entreprises peuvent "lutter au côté des Etats" (Apple)

Contre le changement climatique, les entreprises "ont un rôle à jouer" et "peuvent lutter" au côté des Etats, plaide Lisa Jackson, vice-présidente du groupe Apple, qui "a réduit de 40% ses émissions de CO2 en cinq ans."

"Nous ne pouvons pas remplacer les Etats, mais nous pouvons lutter à leurs côtés."

Toutes les entreprises, même les plus petites, ont un rôle à jouer en utilisant des énergies propres et en développant des projets innovants.

Chacune a une responsabilité de réduction de ses émissions et doit trouver des solutions de long terme", a-t-elle déclaré dans un entretien au JDD, alors que s'ouvre dimanche à Glasgow la COP26 sur le climat.

"Depuis trois ans déjà, Apple se fournit en énergie 100% renouvelable, et l'empreinte carbone de nos activités internes (bureaux, Apple Store, data centers...) est nulle depuis

un an", a détaillé la vice-présidente du groupe en charge de l'environnement.

Elle a détaillé la stratégie de la marque à la pomme, qui s'est engagée à la neutralité carbone d'ici 2030 pour toutes ses opérations, y compris la production des appareils électroniques: produire des "appareils durables, améliorés chaque année avec des mises à jour de logiciels", veiller à la compatibilité des dernières versions de logiciels pour iPhone avec les précédentes, recycler les appareils.

La marque produit depuis fin 2020 ses nouveaux iPhones à partir de terres rares recyclées.

Ces métaux difficiles à exploiter, dont la majorité des réserves se trouvent en Chine, sont indispensables à la fabrication de produits de haute technologie.

L'ambition d'Apple, a répété Lisa Jackson, est "de mettre fin, un jour, à notre dépendance à l'exploitation minière".

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE



WILAYA D'ORAN
EHS D'OPHTALMOLOGIE D'ORAN

AVIS DE CONSULTATION N°04/2021

La Direction de L'EHS d'ophtalmologie d'Oran, Lance un avis D'appel d'offres nationale ouvert avec exigence de capacité minimal en vue de la conclusion d'un marché pour L'ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN MICROSCOPE OPERATOIRE POUR CHIRURGIE SEGMENT ANTERIEUR AU PROFIT DE L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE EN OPHTALMOLOGIE D'ORAN POUR L'ANNEE 2021 au profit de l'établissement hospitalier spécialisé en ophtalmologie d'Oran pour l'année 2021.

Les représentants agréés par le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots et peuvent être retenus pour un ou plusieurs lots. Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe E1 est destinée au dossier de candidature, La deuxième enveloppe E2 est destinée à l'offre technique et La troisième enveloppe E3 est destinée à l'offre financière. E contiendra les trois enveloppes E1 et E2 et E3 sur lesquelles il sera porté respectivement les mentions « dossier de candidature » et « offre technique » et « offre financière » avec l'identification et l'adresse du soumissionnaire. L'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention:

AVIS DE CONSULTATION N°04/2021

L'ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE D'UN MICROSCOPE OPERATOIRE POUR CHIRURGIE SEGMENT ANTERIEUR AU PROFIT DE L'ETABLISSEMENT HOSPITALIER SPECIALISE EN OPHTALMOLOGIE D'ORAN POUR L'ANNEE 2021

« A NOUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES ». La dure de préparation des offres accompagner des pièces exigées par le cahier des charges est fixée à quinze (15) jours dès la première parution de l'appel d'offre dans deux quotidiens nationaux avant 12h :00.

Passé ce délai aucune offre ne sera acceptée, le soumissionnaire doit joindre au présent cahier des charges les documents suivants:

1- DOSSIER DE CANDIDATURE :

- * Une déclaration de candidature selon le modèle ci-joint remplie, signée, datée et cachetée.
- Dans la déclaration de candidature, le candidat ou le soumissionnaire atteste qu'il :
- * N'est pas exclu ou interdit de participer à marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du présent décret.
- * N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant au moins de trois (03) mois porte la mention Néant dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire ; le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.
- * est inscrit au registre de commerce .
- * a effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien.
- * Détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à savoir :

- copie du registre de commerce .
 - mise à jour CNAS , CASNOS en cours de validité .
 - extrait de rôles apurés ou avec un échéancier de paiement et porte la mention de non inscrit au fichier national des fraudeurs .
 - extrait du casier judiciaire du gérant de l'entreprise ou du directeur de l'entreprise datant moins de trois (03) mois .
 - copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour la dernière année.
 - copie de numéro d'identification fiscale (NIF) .
2. Une déclaration de probité selon le modèle ci-joint remplie, signée, datée et cachetée
3. les statuts pour les sociétés ;
4. les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
5. tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants ;

A/ CAPACITES PROFESSIONNELLES :

6. Une copie de l'agrément délivré par le ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière

B/ CAPACITES FINANCIERES :

7. les moyens financiers justifiés par les bilans financiers des trois dernières Années 2018.2019.2020 vise par les services des impôt.

C/ CAPACITES TECHNIQUES :

- 8. Les Références professionnelles appuyée par des attestations de bonne exécution délivrées et signées par les maîtres d'ouvrages publics.
- 9. La Liste des moyens humains et d'encadrement à mobiliser pour le projet (quantitativement et qualitativement) appuyée des affiliation des moyens humains délivré par les services de la CNAS justifiant la présence effective des moyens humains de l'entreprise faisant l'objet d'une notation , et les CV correspondants + diplômes .
- 10. liste des moyens matériels à mobiliser pour le projet appuyé de toutes pièces justificatives (copie des cartes grises et assurances pour matérielles roulant, facture d'achat et PV d'inventaire pour les matérielles non roulant au nom du soumissionnaire.

- L'offre technique contient :

- * Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint remplie, signée, datée et cachetée.
- * Tout document permettant d'évaluer l'offre technique ; un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé
- * Une copie de l'exclusivité ou de représentation délivrée par le fabricant
- * Une copie de l'engagement solidaire fabricant / importateur
- * Certificats de conformité des équipements proposés
- * Les certificats d'origine des équipements proposés établis par le fabricant
- * Les certificats de vente dans les pays d'origine des équipements proposés établis par Le fabricant et dument authentifiés par la chambre de commerce et d'industrie
- * La liste détaillée de la pièce de rechange de chaque équipement.
- * Le plan de formation du personnel
- * La documentation (manuels d'exploitations ; de la maintenance ; de la pièce de rechange en langue française)
- * Une lettre d'engagement sur les délais de livraison, cachetée et signée
- * Une lettre d'engagement sur les délais de garantie, cachetée et signée
- * Une lettre d'engagement sur le service après vente, cachetée et signée
- * Une lettre d'engagement sur l'existence d'un réseau de service après vente avec indication des wilayas d'implantation
- * Le planning de livraison ; d'installation et de mise en service des équipements bien A renseigné ; cacheté et signé.
- * une mémoire technique selon le modèle joint au cahier des charges.
- * Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3-L'OFFRE FINANCIÈRE

1- la lettre de soumission dument renseignée, signée, datée et paraphée établie selon le modèle joint au cahier des charges.

2- le bordereau des prix unitaires dument renseignée en chiffres et en lettre et signé (signature, cachet, griffe et daté)

3- le détail descriptif, quantitatif et estimatif dument renseigné en chiffres (signature, cachet, griffe et daté)

Les soumissionnaires sont invités à la séance d'ouverture des plis des offres techniques et financières qui aura lieu au siège de la Direction de l'EHS d'ophtalmologie d'Oran 54,56, Boulevard l'ALN ORAN, le jour même correspondant à la date limitée de dépôt des offres à 14h :00

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre cent cinq (105) jours compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans la presse.

NATATION - 4^E ÉTAPE DE LA COUPE DU MONDE L'Algérien Sahnoun réalise les minima B pour le mondial d'Abou Dhabi

Le nageur algérien Oussama Sahnoun a réalisé les minima B du 100 m NL qualificatif au Mondial d'Abou Dhabi en petit bassin (Décembre-2021), lors de sa participation à la 4^e et dernière étape de la coupe du monde disputée du 28 au 30 octobre dans la ville russe de Kazan.

Le nageur de l'équipe nationale algérienne a disputé, au rendez-vous de Kazan, trois courses: 100m et 200m nage libre et le 50 m papillon.

Il a enregistré 48s 56 au 100 m NL soit les minima B pour participer aux Mondiaux en petit bassin (25m) prévus du 16 au 21 décembre prochain à Abou Dhabi (Emirats Arabes Unis).

"Sahnoun a réussi à décrocher les minima pouvant lui permettre de participer aux mondiaux d'Abou Dhabi. Ce qui est positif c'est le retour progressif d'Oussama Sahnoun à son véritable niveau, puisqu'il avait signé précédemment 49 secondes, et est descendu aujourd'hui à 48 secondes.

Nous espérons qu'il va poursuivre sa progression pour être au top au Mondial", a indiqué à l'APS le



directeur des équipes nationales, Lamine Benabderrahmane.

"Oussama a entamé ses entraînements avec son nouveau club allemand, Frankfurt, juste après sa participation aux JO de Tokyo, avec l'espoir de retrouver la forme qui était la sienne lorsqu'il était au sein du club de Marseille", a

ajouté Lamine Benabderrahmane.

Sahnoun (29 ans) avait également pris part à la 2^e étape de la coupe du monde organisée à Doha, où il avait terminé à la 6^e place de la finale du 50 m en 22s 26c.

Le natif de Constantine fait partie du groupe de nageurs de l'équipe nationale concernés par le

Mondial d'Abou Dhabi, les Mondiaux-2022 en grand bassin prévus mai prochain au Japon, ainsi que les championnats arabes en grand bassin en mars prochain en Algérie et les Jeux méditerranéens d'Oran en juin prochain.

Par ailleurs, l'Algérie a été sacrée championne arabe "seniors" de natation, en petit bassin (25 m), lors de l'édition-2021 organisée du 24 au 27 octobre à Abou Dhabi aux Emirats Arabes, avec un total de sept médailles décrochées par le duo Jaoud Syoud-Abdellah Ardjoune.

Avant ce championnat arabe, l'équipe algérienne avait pris part aux Championnats d'Afrique, organisée à Accra (11-17 octobre), terminant à la troisième place, avec un total de 11 médailles, dont deux en or décrochées par Syoud.

CYCLISME 33^e édition du Faso (3^e étape) L'Algérien Hamza Yacine remporte le maillot du meilleur sprinter

L'Algérien Hamza Yacine a remporté le maillot du meilleur sprinter lors de la troisième étape du Tour cycliste du Burkina Faso, disputée dimanche, sur une distance de 141,8 kilomètres, entre Dedougou et Koudougou.

La course a été remportée par le Belge Niels Vanduyck, devant le Suisse Daniel Bilchman, alors que le Marocain Oussama Khafi a complété le podium, en prenant la troisième place.

Hamza Yacine s'est emparé du maillot du meilleur sprinter en remportant deux des trois points du sprint intermédiaire, à Tchériba, au 50^e kilomètre, et à Tedano, au 109^e kilomètre, tandis que le troisième point du sprint intermédiaire, c'était à Bissanderou, au 73^e kilomètre.

L'Algérien était entré en deuxième position lors de la précédente étape, disputée samedi, sur une distance de 183,2 kilomètres, entre Bobo, Dioulasso et Dedougou. L'étape a été remportée par le Burkinabé Souleiman Koné, devant Hamza Yacine, au moment où le Néerlandais Jordi Sloopjes avait complété le podium, en prenant la troisième place.

La 4^e étape de cette 33^e édition du Tour cycliste du Burkina Faso est prévue lundi.

Elle se déroulera sur une distance de 156 kilomètres, entre Laye et Ouahigouya.

Conduite par le Directeur des équipes nationales (DEN), Abdesslam Dahmane, la sélection algérienne participe à cette compétition avec l'intention de préparer d'autres importantes échéances internationales, dont les prochains Championnats arabes, prévus du 12 au 28 novembre 2021 au Caire, ainsi que les Championnats d'Afrique de 2022 et les Jeux Méditerranéens de la même année, à Oran.

HANDBALL-CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS (MATCHS DE CLASSEMENT) Victoires de la JSE Skikda et la JS Saoura

Les clubs de handball algériens, la JSE Skikda et de la JS Saoura se sont imposés dimanche en matchs de classement du Championnat arabe des clubs, devant respectivement les clubs émiratis d'Al-Ain (30-23) et Al-Jazira (34-24), en Tunisie.

La JS Saoura termine ainsi à la 9^e place, tandis que les Skikdis joueront lundi un dernier match de classement pour les 5^e et 6^e places.

Les demi-finales de cette 36^e édition du Championnat arabe des clubs de handball, prévues lundi, mettront aux prises Al-Wakra à l'ES Tunis et l'EM Mahdia à l'AS Hammamet. La finale du tournoi qui a regroupé 10 clubs répartis en deux poules, est programmée pour mardi à Hammamet.



CONCOURS NATIONAL DE SAUT D'OBSTACLES Le cavalier Meznat Karim s'adjuge le prix une étoile de la ville de Sidi Bel-Abbes

Le cavalier Meznat Karim du club hippique de Oued Fayet d'Alger a remporté, samedi soir, le grand prix une étoile de saut d'obstacles comptant pour la 2^e semaine du concours national du grand prix de la ville de Sidi Bel-Abbes, disputé trois jours durant au centre équestre de Beni Ameur de Sidi Bel-Abbes.

Meznat Karim montant "Izy Gabana" s'est illustré en décrochant la première place avec un sans fautes sur des obstacles de 1,30 mètre devant Fouzi Nourine du club hippique de la Mitidja et Haroun Hamida de l'Ecurie les pins de Bouchaoui d'Alger.

Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé 20 cavaliers seniors de 2^e degré et des chevaux de 6 ans et plus offrant un beau spectacle aux mordus du hippisme, selon les organisateurs.

En grand prix juniors sur des obstacles de 1,25 m, le cavalier Remili Fares du club "Etrier Oranais" a remporté les première et deuxième places avec deux

chevaux différents: "Virgule" et "Eglantine". La 3^e place a été décrochée ex aequo par Ayem Fares sur "Argham" et Mazouzi Abbes sur "Avero".

Les quatre cavaliers juniors du même club "Etrier Oranais".

A l'épreuve "grand prix Ladies" sur des obstacles de 1,5m avec chrono, disputée par 15 cavalières d'une dizaine de clubs, la 1^{ère} place est revenue à Guerroumi Manel du club "Cavalier d'Oran", suivie des cavalières Remili Narimane et Remili Nihad du club équestre "Etrier Oranais".

Selon le président du club "Etrier oranais", Zoheir Remili, les performances de ses jeunes sont très encourageantes et viennent récompenser un travail de longues années.

"Nous commençons à récolter les fruits.

Nous avons actuellement une très belle relève de jeunes cavaliers, de vrais talents qui ont un grand avenir devant eux.

Tous nous jeunes cavaliers ont porté les couleurs du club avec enthousiasme et réussite", a-t-il déclaré.

Cet événement sportif équestre, de deux week ends, organisé par le club équestre "Beni Ameur" de Sidi Bel-Abbes en collaboration avec la Fédération de la discipline, a regroupé plus de 90 cavaliers et cavalières des catégories cadets, juniors et seniors de différents clubs équestres nationaux. A rappeler la belle illustration des cavaliers de l'équipe nationale seniors, sous la conduite de l'entraîneur Mourad Benferhat,

punctuée par cinq médailles d'or sur six mises en jeu, lors du concours international de saut d'obstacles 2 étoiles "CSI2", organisé du 27 au 31 octobre à Soukra en Tunisie avec la participation d'une centaine de cavaliers de la Tunisie, de la Libye et de l'Algérie.

C'est la première sortie de l'équipe nationale composée de huit cavaliers et 16 chevaux après la levée du confinement, qui s'inscrit dans le cadre de la préparation aux JM d'Oran 2022.

LUTTE - UNION MONDIALE Le Serbe Nenad Lalovic réélu au poste de président

Le président sortant de l'Union mondiale de lutte (UWW), le Serbe Nenad Lalovic, a été réélu pour un deuxième mandat de six ans à la tête de l'instance mondiale, à l'occasion du Congrès ordinaire qui s'est tenue dimanche à Belgrade en Serbie. Initialement programmées pour l'année 2020, les élections de l'Union mondiale ont été repous-

sés à 2021, en raison de la situation sanitaire liée à la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Seul candidat en lice, Lalovic a été plébiscité par les 118 membres présents au Congrès qui a vu également l'élection de six membres du bureau exécutif.

L'Union mondiale a également entériné la proposition de la

Confédération africaine pour le déroulement des championnats d'Afrique 2022 au Maroc ainsi que les éditions 2023 et 2024 qui auront lieu, respectivement, à Tunis et Le Caire en Egypte.

Ce Congrès s'est déroulé en marge des Championnats du Monde des moins de 23 ans (U-23).

APS

FOOT - LIGUE 1 (1^{ÈRE} JOURNÉE) MCA-CRB l'affiche de la mise à jour du championnat

Le derby algérois entre le MC Alger et le CR Belouizdad, prévu mardi au stade olympique du 5-juillet (15h00), constituera l'affiche par excellence, de la mise à jour de la 1ère journée du championnat de Ligue 1 de football.

Ce 102e duel en championnat entre les deux clubs algérois, intervient alors que le MCA et le Chabab, tenant du titre, ont démarré la saison du mauvais pied, en se faisant tenir en échec, respectivement, en déplacement face au NC Magra (0-0) et à domicile face au CS Constantine (1-1), lors de la 2e journée jouée vendredi.

Les deux clubs, dont le staff technique a subi un changement durant l'intersaison, vont certainement jeter toutes leurs forces pour essayer de remporter ce derby, ce qui devra permettre, à l'une ou l'autre formation, de prendre un ascendant psychologique en vue du reste du parcours. Côté statistiques, le CRB compte 11 victoires de plus que le "Doyen" (36 pour 25) en championnat, alors que le Mouloudia reste devant en Coupe d'Algérie et en Coupe de la Ligue. Le nouveau promu le HB Chelghoum-Laïd, battu le week-end dernier à la maison par le NA Hussein-Dey (0-1), effe ctuera un déplacement périlleux du côté des hauts-plateaux pour croiser le fer avec l'ES Sétif.

L'Entente, l'un des deux représentants algériens en Ligue des champions et auteur d'un match nul à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (0-0), vendredi, tentera de remporter à domicile, son premier match de la saison, face à une équipe du HBCL, contrainte de puiser dans ses ressources pour essayer de revenir avec un bon résultat.

À l'instar de la formation de Chelghoum-Laïd, le RC Relizane sera cer-



tainement mis à rude épreuve à Béchar face à la JS Saoura, battue vendredi dernier sur la pelouse de l'US Biskra (2-1). Même si ses statistiques à domicile plaident largement en sa faveur, la JSS devra rester vigilante face au RCR, pour éviter un autre faux-pas, qui risque de mettre déjà l'entraîneur tunisien, Kais Yaakoubi dans une mauvaise position.

L'Olympique Médéa, qui a entamé la saison avec une victoire à l'Ouest face à l'ASO Chlef (1-0), aura à cœur de confirmer ce succès, en recevant la JS Kabylie, accrochée par l'ESS. Les gars de Médéa, dirigés sur le banc par le Tunisien Lotfi Sellimi, auront fort à faire face à une équipe kabyle, capable de revenir avec le gain du match, elle qui sera dirigée sur la main courante par l'entraîneur-adjoint Karim Kaced, qui assure l'intérim depuis le départ du technicien français Henri Stambouli.

Le programme

JS Saoura - RC Relizane		
ES Sétif - HB Chelghoum-Laïd		
O. Médéa - JS Kabylie		
MC Alger - CR Belouizdad		
Classement :	Pts	J
1). US Biskra	6	2
--). Paradou AC	6	2
3). NA Hussein Dey	4	2
--). USM Alger	4	2
5). RC Relizane	3	1
--). O.Médéa	3	1
--). MC Oran	3	2
--). WA Tlemcen	3	2
9). ES Sétif	1	1
--). JS Kabylie	1	1
--). MC Alger	1	1
--). CR Belouizdad	1	1
--). CS Constantine	1	2
--). NC Magra	1	2
15). JS Saoura	0	1
--). HB C.Laid	0	1
--). ASO Chlef	0	2
--). RC Arbaâ	0	2

FOOT - LIGUE 1 (1^{ÈRE} JOURNÉE/ MISE À JOUR) MCA-CRB "Tout faire pour remporter le derby" (Bakhti)

L'entraîneur-adjoint du CR Belouizdad Karim Bakhti, a souligné l'importance de remporter le derby face au MC Alger, mardi au stade du 5-juillet (15h00), dans le cadre de la mise à jour de la 1ère journée du championnat de Ligue 1 de football, trois jours après son semi-échec à domicile face au CS Constantine (1-1).

"Après la contre-performance concédée à domicile face au CSC, les joueurs sont très motivés à l'idée de se racheter dès ce derby face au MCA. Ils veulent se ressaisir coûte que coûte à l'occasion de cette rencontre", a indiqué Bakhti, dans un entretien accordé lundi à la page officielle Facebook du CRB.

Pour ses débuts dans le championnat saison 2021-2022, le Chabab, tenant du titre, a démarré du mau-

vais pied, en se faisant tenir en échec vendredi à la maison face au CS Constantine (1-1), alors que le MCA n'a pas fait mieux qu'un match nul sur le terrain du NC Magra (0-0).

"Nous sommes en train de préparer ce match dans les meilleures conditions, les joueurs sont prêts à relever le défi. Le match sera difficile face à une équipe du Mouloudia, qui va également chercher à remporter son premier match de la saison, après s'être contenté d'un match nul en déplacement", a-t-il ajouté.

Côté statistiques, le CRB compte 11 victoires de plus, lors de ses confrontations contre le "Doyen", (36 pour 25) en championnat, alors que le Mouloudia reste devant en Coupe d'Algérie et en Coupe de la Ligue.

Pour l'ancien capitaine du CRB,

ce 102e duel en championnat entre les deux clubs algérois sera "serré" à l'instar des précédents. "Les derbies entre le CRB et le MCA ont toujours été serrés. De notre part, on fera tout pour décrocher un bon résultat qui nous permettra de continuer à défendre notre titre de champion avec toutes nos forces", a-t-il conclu.

Côté effectif, le CRB sera privé des services de son défenseur international A' Chouaib Keddad, suspendu pour quatre matchs, dont deux avec sursis, pour avoir tenu des "propos injurieux envers l'arbitre" ayant officié le match contre le CSC, alors que le MCA devrait faire sans deux de ses meilleurs joueurs : l'aillier Abdenour Belkhir et le milieu défensif Miloud Rebiai, incertains pour blessures.

FOOT-INTER-RÉGIONS (GR.OUEST) Vers un deuxième forfait de l'OM Arzew

L'OM Arzew, relégué en inter-régions de football en fin d'exercice passé, est sérieusement menacé d'une autre relégation à cause de son incapacité à s'engager dans le championnat du troisième palier, a-t-on appris lundi du club oranais.

Après avoir déclaré forfait pour le match de la première journée du groupe Ouest qu'il devait jouer, le week-end passé, sur le terrain de l'ICS Tlemcen pour n'avoir pas réussi à retirer les licences de ses joueurs de la Ligue inter-régions, le même scénario pourrait se reproduire vendredi. L'équipe de la ville pétrochimique se dirige encore vers une défaite sur tapis vert à l'occasion de la réception de l'IRB El Kerma dans le cadre de la deuxième journée, vu que le club n'a toujours pas réglé ses dettes, ne s'acquittant pas aussi des frais d'engagement, prévient la même source.

L'OMA, qui n'a résisté en Ligue deux que l'espace de deux années alors qu'il avait nourri de grosses ambitions pour faire mieux, est en train de faire les frais de la crise multidimensionnelle dans laquelle le club est plongé depuis au moins trois saisons. À l'origine des interminables querelles entre ses diri geants et des comptes bancaires bloqués

ayant conduit la saison passée les joueurs à effectuer plusieurs grèves scellant avant l'heure la descente de leur équipe en troisième palier, rappelle-t-on.

La situation n'a pas changé d'un iota cette saison, puisque le club a passé un autre été mouvementé, au cours duquel l'effectif des seniors a connu un départ massif des joueurs. L'entraîneur Nacer Benchiha, appelé à la rescousse, n'a pas fait long feu, et s'est vite vu éjecter de son poste.

À présent, les regards de la direction du club sont orientés vers les autorités locales, dans l'espoir qu'elles interviennent pour éviter d'autres mauvaises surprises à l'OMA et ses fans.

Le wali d'Oran, Saïd Saayoud, a annoncé, la semaine passée en marge de la visite au club phare de la wilaya, le MCO, que les clubs oranais vont bénéficier de subventions de la part du fond de wilaya à partir de cette semaine.

Une bouffée d'oxygène que les dirigeants de l'OMA attendent avec impatience, fait-on savoir, dans l'espoir de les aider à éviter un autre forfait qui pourrait conduire, en cas d'un troisième, à une deuxième relégation de rang sans jouer.

FOOT - LIGUE 1 ALGÉRIENNE - CR BELOUIZDAD

Quatre matchs de suspension pour Keddad, dont deux avec sursis (LFP)

Le défenseur du CR Belouizdad, Chouaib Keddad a écopé de quatre matchs de suspension, dont deux avec sursis, pour avoir tenu des "propos injurieux envers l'arbitre" ayant officié le match de la deuxième journée de Ligue 1 contre le CS Constantine (1-1) disputé vendredi.

Les faits s'étaient produits bien après le coup de sifflet final, ce qui n'a pas empêché l'arbitre de brandir un carton rouge à Keddad, avant de mentionner cet incident dans son rapport. La sanction du défenseur belouizdadi a été rehaussée d'une amende de 40.000 DA, suivant l'article 58 du code disciplinaire, "en sus de l'avertissement reçu lors de la rencontre, et comptabilisé comme simple avertissement, comme stipulé dans l'article 45" à encore précisé la Commission de discipline de la Ligue de football professionnel (CD/LFP). Ladite commission s'est réunie dimanche, sous la direction de son président, Kamel Meshbah, en présence des membres Sofiane Djediat, Amel Nadjeh, Amine Hassani et du juriste Habib Mehdi. Autre joueur à avoir écopé d'une lourde sanction à l'issue de cette deuxième journée de Ligue 1, le Tlemcenien Houssein Bahraoui, sanctionné de trois matchs de suspension, dont un avec sursis "pour voie de fait" lors de la défaite de son équipe chez le RC Relizane (2-1).

"La sanction de Bahraoui est rehaussée d'une amende de 30.000 DA, suivant l'article 56 du code disciplinaire" a-t-on encore précisé de même source. Côté entraîneurs et administrateurs, c'est le RC Relizane qui a été le plus lourdement sanctionné lors de cette deuxième journée, car outre l'entraîneur Noureddine Megueni, ayant écopé de deux matchs de suspension fermes "pour contestation répétée", le coach des gardiens, Lazreg Benfissa a été également sanctionné. Ce dernier a en effet écopé d'un match de suspension ferme (ndlr : interdiction de terrain et de vestiaires), en plus d'une amende de 30.000 DA.

Même la sanction de Megueni a été rehaussée d'une amende de 30.000 DA, et elle inclut également une interdiction de terrain et de vestiaires. Le RCR, club hôte de cette rencontre contre le WAT a écopé d'une autre sanction, de l'ordre de 40.000 DA, pour conduite incorrecte de l'équipe". A noter également que le joueur de l'ASO Chlef, Houssam Meharzi a écopé d'un match de suspension ferme, pour "contestation de décision", en plus d'une amende de 30.000 DA. La Commission de discipline a rappelé aux clubs que "le règlement" leur donne le droit de "faire appel devant la commission de recours de la FAF dans les délais cités dans l'article N.96" du règlement des championnats professionnels.

FOOT-LIGUE 1 (MATCH RETARD) Les joueurs du RC Relizane boudent le déplacement de Béchar (entraîneur)

Les joueurs du RC Relizane ont refusé de se rendre à Béchar pour affronter la JS Saoura mardi dans le cadre de la mise à jour du championnat de Ligue 1 de football, a indiqué lundi à l'APS l'entraîneur de cette équipe, Lyamine Bougherara.

Selon l'ancien gardien de but international, les joueurs se sont déplacés comme prévu ce jour à Oran pour prendre le vol à destination de Béchar, mais comme la direction du club, qui a promis de leur octroyer la prime de la victoire contre le WA Tlemcen lors de la précédente journée, n'a pas tenu sa promesse, ils ont décidé de rebrousser chemin et rentrer à Relizane.

Le coach Bougherara s'est dit "très déçu" de la tournure des événements, ajoutant que face à cette situation il devrait "réfléchir par deux fois" avant de poursuivre l'aventure avec le "Rapid". N'ayant déjà pas réussi encore à qualifier les huit nouvelles recrues de son équipe, la direction du RCR, présidée par Sid Ahmed Abdessadok qui a succédé l'été passé à Mohamed Hamri, a également promis à ses protégés la semaine précédente de leur verser un salaire, mais en vain. Son "faux bond" a incité les hommes de Bougherara à boudier deux séances d'entraînements, alors que certains d'entre eux ont carrément boycotté le match face au WAT, le premier du RCR cette saison, rappelle-t-on.

FOOT - TOURNOI DE L'UNAF (U18)

Tunisie - Algérie en match d'ouverture le 9 novembre au stade d'Ariana

L'équipe algérienne de football des moins de 18 ans (U18), affrontera son homologue tunisienne, le mardi 9 novembre au stade d'Ariana (Tunisie) à 14h00, en match d'ouverture (Gr.A) du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie, selon le calendrier dévoilé par l'instance nord-africaine samedi soir sur sa page officielle Facebook.

La sélection libyenne, l'autre pensionnaire du groupe A sera exempte. Les Algériens enchaîneront en défilant la Libye, le jeudi 11 novembre au stade d'Ariana (14h00). Le groupe B est composé du Maroc, de l'Égypte, et de la Mauritanie qui participe en tant qu'invité du tournoi.

Le premier de chaque groupe se qualifie pour la finale, prévue le lundi 15 novembre au stade du Kram (14h30).

Le programme du tournoi de l'UNAF (heures locales et algériennes) :

- Première journée (9 novembre 2021) :
- Groupe A (stade d'Ariana) : Tunisie - Algérie 14h00
- Libye : exempte
- Groupe B (stade du Kram) : Égypte - Mauritanie 14h00
- Maroc : exempt
- Deuxième journée (11 novembre 2021) :

- Groupe A (stade d'Ariana) : Algérie - Libye 14h00
- Tunisie : exempte
- Groupe B (stade du Kram) : Maroc - Égypte 14h00
- Mauritanie : exempte
- Troisième journée (13 novembre 2021) :
- Groupe A (stade d'Ariana) : Libye - Tunisie 14h00
- Algérie : exempte
- Groupe B (stade du Kram) : Mauritanie - Maroc 14h00
- Égypte : exempte
- Matchs de classement (15 novembre 2021) : (Stade du Kram) : 3e du Groupe A vs 3e du Groupe B 11h00 (Stade d'Ariana) : 2e du Groupe A vs 2e du Groupe B 13h00
- Finale : (Stade du Kram) : 1er du groupe A vs 1er du Groupe B 14h30.



FOOT/CHAMPIONNAT DE TURQUIE (GALATASARAY)

Feghouli rejoue et délivre une passe décisive



Le milieu international algérien, Sofiane Feghouli, non utilisé par son entraîneur depuis le 3 octobre dernier, a retrouvé dimanche soir avec Galatasaray, à l'occasion de la 11e journée de Super Lig de football (première

division de Turquie). L'Algérien a fait son entrée dès l'entame de la deuxième période lors de la rencontre de Super Lig qui opposait Galatasaray à Gaziantep (2-0). Le numéro 10 de l'équipe nationale, qui évolue plutôt a-

lien en club, a profité de son retour en compétition pour délivrer sa toute première passe décisive en championnat à la 73e minute. Feghouli, parti du milieu terrain, a lancé son coéquipier Kerem qui a remporté son duel

seul face au gardien. Avec une victoire 2 à 0, Galatasaray remonte à la 6ème place avec 20 points et une bonne entrée de Feghouli qui pourrait changer les plans de son entraîneur pour les prochains matchs à venir.

FOOT-LIGUE DES CHAMPIONS (4^E JOURNÉE)

Bayern et Juventus en route vers les huitièmes, le Barça patine

Le Bayern Munich et la Juventus sont en pôle position pour passer aux huitièmes de finale de la Ligue des champions de football, mardi à l'occasion de la 4^e journée, alors que le FC Barcelone, en difficulté, doit se surpasser pour éviter l'élimination.

Le Bayern, premier du groupe E avec 9 points, a littéralement dominé la phase aller: trois victoires, douze buts inscrits, aucun encaissé. Mardi en cas de victoire face au Benfica Lisbonne (2e, 4 pts), Les Bavarois passeront au 8^e de finale. Pour cela, ils compteront notamment sur leur buteur attiré, Robert Lewandowski, qui jouera à cette occasion son 100e match en Ligue des champions. En revanche, pour le FC Barcelone, l'objectif de la qualification est encore loin. Toujours convalescent, la formation catalane (3e, 3 pts) aura à effectuer un déplacement crucial à Kiev sur le terrain du Dynamo (4e, 1 point).

Après le licenciement du technicien néerlandais Ronald Koeman, l'interimier Sergi Barjuan a débuté samedi par un nul sans saveur contre Alavés (1-1) en Liga.

Enregistrant une cascade de blessures, le Barça d'oit absolument prendre des points s'il veut se qualifier.

Dans le Groupe H, la Juventus de Turin est tout près du but. Mal en point en Serie A, où elle reste sur deux défaites consécutives, la Juventus Turin se console en Ligue des champions où elle caracole en tête de son groupe (9 pts). La "Vieille Dame" entrevoit déjà les huitièmes au moment d'accueillir le Zenit Saint-Petersbourg (3e, 3 pts), qu'elle a battu en Russie (1-0). Un succès validerait le billet des Turinois.

Derrière eux, le tenant du titre Chelsea (2e, 6 pts) doit battre la lanterne rouge Malmö (4e, 0 pt), comme à l'aller (4-0), pour éviter une mauvaise surprise.

Programme des rencontres de mardi :

- Groupe E: (21h00) Dynamo Kiev - FC Barcelone (21h00) Bayern Munich - Benfica
- Groupe F: (21h00) Atalanta - Manchester United (21h00) Villarreal - Young Boys
- Groupe G: (18h45) Wolfsburg - Salzburg (21h00) Séville FC - Lille
- Groupe H: (18h45) Malmö - Chelsea (21h00) Juventus - Zenit Saint-Petersbourg.

FOOT - LIGUE DES CHAMPIONS (4^E JOURNÉE) BAYERN MUNICH

Lucas Hernandez opérationnel contre Benfica mardi

Le défenseur international français du Bayern Munich (Div.1 allemande de football) Lucas Hernandez, victime d'un coup sur le pied samedi en championnat, est opérationnel pour la réception des Portugais de Benfica (21h00), dans le cadre de la 4^e journée (Gr.E) de la Ligue des champions, a annoncé son entraîneur lundi. "Lucas a reçu un coup samedi et sa blessure n'a rien de musculaire. Il a beaucoup joué ces derniers temps mais je pars du principe que ça va aller pour lui demain", a affirmé Julian Nagelsmann lors d'une conférence de presse. Lucas Hernandez (25 ans), aligné d'habitude en défense centrale, pourrait cependant glisser sur le couloir gauche pour pallier l'absence du Canadien Alphonso Davies, gêné par des soucis musculaires. L'entraîneur de 34 ans réfléchit d'ailleurs à faire tourner quelque peu son effectif pour "faire souffler certains joueurs" en vue de la rencontre de championnat de samedi contre Fribourg, surprenant troisième. Le match contre Benfica sera d'ailleurs celui du retour sur le banc de Julian Nagelsmann, isolé en quarantaine à son domicile depuis dix semaines après avoir contracté le Covid-19. "J'espère que le test PCR sera négatif demain et je suppose qu'il le sera. On remarque que quelque chose se passe dans le corps (...) mais plus rien qui ne me gêne", a déclaré Nagelsmann, qui a précisé ne plus présenter de symptômes. Premiers de leur groupe avec trois victoires en autant de rencontres, 12 buts marqués et zéro encaissé, les Bavarois n'ont besoin que d'un match nul pour assurer leur qualification en 8^e de C1. Une victoire leur assurerait presque de terminer premier de leur groupe.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ETABLISSEMENT PUBLICS HOSPITALIER ARABI SEBTI AIN BERDA
N° 66/EPH/S-DFM/BMP/2021
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01/2021

Le directeur de l'ÉPH Arabi Sebtî Aïn Berda -Annaba- lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément aux dispositions des articles 29-2 et 39-40 l'alinéa 01, 42 - 02 et 44 l'alinéa 01 du Décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service publics, ayant pour objet :

L'acquisition et maintenance du matériel, accessoires et outillage médicaux, durant l'année 2021 répartis en Quatre (04) lots désigner comme suit :

- Lot n°01: Acquisition de matériel médical
- Lot n°02: Acquisition d'outillage médical
- Lot n°3: Acquisition d'accessoires médicaux et chirurgicaux.
- Lot n°04: Maintenance et réparation du matériel médicale y compris les pièces de rechange.

Les soumissionnaires intéressés peuvent participer pour un ou plusieurs lots.

Les soumissionnaires doivent soumissionner pour tous les articles consultant les lots. Toutes soumission ne comportant pas tous les articles composant le lot ne sera pas prise en considération et sera rejetée.

Les soumissionnaires concernés et intéressés peuvent retirer le cahier des barges auprès de la direction de l'établissement public hospitalier ARABI SEBTI AIN BERDA ANNABA sous-direction des finances et des moyens contre le paiement de la somme de 1000.00 DA (mille dinars algériens) au niveau du trésorier communal ANNABA à partir de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres national dans deux quotidiens nationaux.

Conformément aux dispositions d'article 67 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service publics, Les offres doivent être déposés et accompagnés de pièces réglementaires énumérées ci-après :

A- Dossier de candidature :

1. Une déclaration de candidature selon modèle joint au cahier des charges remplie, datée, signée et cachée
2. Une déclaration de probité selon modèle ci-joint au cahier de charges remplie, datée, signée et cachée
3. Pour les sociétés, une copie des statuts
4. Capacités professionnelles : agrément.
5. Moyens de transport : cartes grises, PV de contrôle technique en cours de validité et contrats d'assurances pour les véhicules mis à la disposition ou factures d'achat (établies au nom du soumissionnaire) délivrées par un commissaire aux comptes et références bancaires
6. Copie du registre de commerce authentifiée par le (CNRC)
7. Copie de l'attestation de mise à jour CNAS.
8. Copie de l'attestation de mise à jour CASNOS.
9. Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS.
10. Copie du certificat fournis par la direction des impôts avisé le soumissionnaire est dans le régime réel ou forfaitaire.
11. Copie de l'attestation de mise à jour CASNOS.
12. Copie de l'attestation de mise à jour CASNOS.
13. Une copie de la carte d'immatriculation fiscale.

B- L'Offre Technique :

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière, sont déposés dans des enveloppes séparées et cachetées, la référence et l'objet du marché public ainsi que la mention :

« Dossier de candidature » ou « Offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A- Monsieur le directeur de l'établissement public hospitalier ARABI SEBTI AIN BERDA ANNABA
Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2021
Ayant pour objet l'acquisition et maintenance du matériel, accessoires et outillage médicaux durant l'année 2021

Lot n° 1 :
« A noter que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée de préparation des offres est fixée à (08) huit jour à partir de la date de l'apparition de cette annonce au premier quotidien national, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal. La durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à compter de la première publication de 08h00 à 13h00 conformément aux dispositions d'article 66 du décret présidentiel n° 15-247 de 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.

L'heure d'ouverture des plis est fixée à 13 heures du même jour. La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute la durée de validité.

Arsenal : une offre pour Raheem Sterling ?

Les Gunners pourraient passer à l'action cet hiver. Malgré un contrat qui court jusqu'en juin 2023, l'attaquant Raheem Sterling (26 ans) pourrait quitter Manchester City lors du prochain mercato d'hiver. Pep Guardiola a récemment confié qu'il ne retiendrait pas l'international anglais en cas d'offre intéressante. Si le nom du natif de Kingston circule du côté du FC Barcelone, ce dernier serait également dans le viseur d'Arsenal. Selon les informations du média Todofichajes, les Gunners envisageraient une première offre de 45 millions d'euros. Cette saison, le joueur des Cityzens a inscrit un but et délivré deux passes décisives en 14 apparitions.



LA JUVENTUS S'ATTAQUE À AXEL WITSEL

L'international belge pourrait débarquer chez les Bianconeri lors du prochain mercato d'hiver.

Auteur d'un début de saison catastrophique, la formation de la Juventus Turin compte sur le mercato d'hiver pour se renforcer. Les dirigeants Bianconeri envisageraient la venue d'un milieu de terrain. Selon les informations publiées par TMW, le nom d'Axel Witsel aurait été coché.

Actuellement au Borussia Dortmund où il est un membre important, l'international belge de 32 ans sera en fin de contrat au mois de juin prochain. L'international belge pourrait être séduit à l'idée de rejoindre le club de la Vieille Dame. En cas de transfert cet hiver, le natif de Liège serait estimé à 9 millions d'euros.



LUKAKU : « JE NE SERAIS PARTI QUE POUR CHELSEA »

Romelu Lukaku a quitté cet été l'Inter Milan pour s'engager avec Chelsea. Le nouveau coéquipier de N'Golo Kanté s'est confié sur ce départ dans une interview accordée à la télévision belge VTM Nieuws.

« L'Inter m'a sorti de la merde, je ne serais parti que pour Chelsea. Je ne voulais pas la faire à l'envers à l'Inter (...) Ils ont d'abord fait une offre 100 millions d'euros. Puis 105 millions, 105 millions plus Marco Alonso. Ensuite, ils ont offert 110 millions et Davide Zappacosta, mais l'Inter a dit non », a-t-il déclaré.

Mais Lukaku a forcé pour pouvoir s'envoler en Premier League, et boucler ce transfert à 115 millions d'euros. « Après l'entraînement, je suis allé dans le bureau du coach Inzaghi. Je ne voulais pas ruiner l'atmosphère mais je n'étais déjà plus à Milan dans ma tête. Alors je lui ai demandé de trouver un accord. »

Milan : Faivre préféré à Isco ?

En perte de vue au Real Madrid ces dernières années, Isco (29 ans, 6 apparitions et 1 but toutes compétitions cette saison) est régulièrement annoncé dans le viseur du Milan AC depuis l'été dernier. Mais à en croire les informations de Calciomercato, le club italien a finalement abandonné cette idée.

Au vu du début de saison du milieu espagnol, qui n'a pas convaincu son nouvel entraîneur Carlo Ancelotti, les Rossoneri estiment que le natif de Benalmádena est sur le déclin et que son salaire est trop élevé. Le risque à prendre pour essayer de relancer un joueur évalué à 20 millions d'euros par le Real l'été dernier est donc jugé trop élevé. D'après le média italien, l'actuel co-leader de la Serie A, avec Naples, préfère se tourner vers un joueur évoluant en Ligue 1 : Romain Faivre (23 ans, 11 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison). A ce jour, la formation lombarde préférerait tenter sa chance avec le talentueux milieu offensif de Brest, qui doit encore prouver à un niveau supérieur, plutôt qu'avec Isco.



Nuno Espirito viré, Conte déjà approché

C'est officiel, le club de Tottenham a annoncé le licenciement de son entraîneur, Nuno Espirito Santo. Le Club londonien est déjà en contact avec Conte. Samedi se jouait un match décisif pour l'entraîneur de Manchester United, Olé Gunnar Solskjær. Après la claque face à Liverpool, le Norvégien était menacé et devait absolument redresser la barre. C'est chose faite avec une victoire 3-0 face aux Spurs de Tottenham. À cause de ce match, il y a bien eu un licenciement, mais c'est celui de Nuno Espirito Santo. Le Club peut aujourd'hui annoncer que Nuno Espirito Santo et ses entraîneurs-adjoints Ian Cathro, Rui Barbosa et Antonio Dias ont été démis de leurs fonctions, a indiqué Tottenham dans une publication partagée sur son site officiel. D'après Fabrizio Romano, le journaliste expert du mercato, le club de Tottenham sera déjà entré en contact avec Antonio Conte. Le technicien italien annoncé du côté de Manchester United est toujours libre et les Spurs compteraient bien le convaincre de les rejoindre.

Lacazette à un pas de l'Atlético

L'attaquant français serait proche d'un engagement en faveur du club espagnol de l'Atlético Madrid. Le club espagnol de l'Atlético Madrid serait aujourd'hui en pole position pour faire signer l'avant-centre français d'Arsenal, Alexandre Lacazette. A en croire une information divulguée par le Sunday Express, Lacazette a décidé que ce serait sa dernière saison avec les Gunners. Le contrat actuel de l'ancien lyonnais du côté de l'Etihad Stadium expirera en juin prochain. Le Français n'a pas vraiment d'intérêt à envisager une prolongation, car son coach Mikel Arteta ne compte pas trop sur lui. De plus, il y a peu de chances pour qu'il bénéficie des mêmes conditions salariales que celles dont il profite maintenant.

Lacazette se prépare donc à filer en tant qu'agent libre l'été prochain et sa destination la plus probable c'est l'Espagne. Un challenge pour le mois excitant et qui lui permettrait éventuellement de relancer sa carrière.

L'Atlético Madrid lorgne Lacazette et envisage lui faire une offre de précontract dès le début de la nouvelle année, comme les règlements de l'arrêt Bosman le lui permettent. L'intérêt de Diego Simeone à son endroit depuis un bon moment déjà.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général,
responsable de la publication
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction

A. CHERBAL

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL. : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

COMMÉMORATION DE LA RÉVOLUTION DU 1^{ER} NOVEMBRE 1954

Le Président Tebboune se recueille à la mémoire des chouhada

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune s'est recueilli, lundi au sanctuaire des martyrs (Maqam Echahid) à Alger, à la mémoire des martyrs de la Glorieuse guerre de libération nationale, à l'occasion de la commémoration du 67^e anniversaire de son déclenchement.

Après avoir passé en revue une formation de la Garde républicaine qui lui a rendu les honneurs, le Président Tebboune a déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative et lu la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des martyrs de la Révolution.



les présidents du Conseil de la nation, Salah Goudjil et de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, le Premier ministre, ministre des Finances, Aïme n e Benabderrahmane, le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche et le chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Saïd Chanegriha, ainsi que des membres du Gouvernement.

Tebboune décrète des mesures de grâce au profit de près de 3000 détenus

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a décrété, dimanche, des mesures de grâce en faveur de près de 3000 détenus condamnés définitivement, a indiqué le ministère de la Justice dans un communiqué.

"A l'occasion de la commémoration du 67^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Novembre 1954, en fidélité aux valeurs de clémence et d'indulgence ancrées chez le peuple algérien, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a décrété ce jour, 31 octobre 2021, un décret portant mesures de grâce au profit de 3000 détenus condamnés définitivement", note la même source.

"Conformément à la Constitution, en vertu du Code pénal, modifié et complété, et suite à l'avis consultatif du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), le Président Tebboune a décrété des mesures de grâce portant :

Une grâce totale de la peine au bénéfice des personnes non détenues définitivement condamnées et dont il ne reste que douze (12) mois ou moins à purger.

Une grâce totale de la peine au bénéfice des personnes détenues définitivement condamnées et dont il ne reste que six (6) mois ou moins à pur-

ger. Une remise partielle de six (06) mois de la peine au bénéfice des personnes définitivement condamnées dont le restant de la peine est supérieur à six (6) mois et égal ou inférieur à vingt (20) ans. La remise totale et partielle de la peine est portée à douze (12) mois au bénéfice des détenus, condamnés définitivement, dont l'âge est égal ou dépasse soixante-cinq (65) ans.

Sont exclus des dispositions de ce décret:

"Les individus détenus concernés par l'application des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, les individus condamnés dans des affaires de crimes terroristes, trahison, espionnage, massacre, fuite, parricide, empoisonnement, les crimes de coup et blessures volontaires entraînant la mort, une maladie ou une infirmité permanente, et l'homicide involontaire, les crimes d'attaques et de complots contre l'autorité de l'Etat, les crimes d'atroupement armé ou d'incitation à l'atroupement, les crimes de rapt, de séquestration et d'attentat à la pudeur sur mineurs avec ou sans violence et viol, l'inceste, incitation à la débauche et la prostitution, association de malfaiteurs, et le vol qualifié. Sont exclues également des mesures de grâce, les personnes condamnées définitivement dans des affaires de faux et usage de faux, émission de chèque sans provision, falsification de chèque, la spéculation, la fraude commerciale, l'enlèvement des personnes, la migration clandestine, trafic de drogues et de psychotropes, dilapidation délibérée des deniers publics, le blanchiment d'argent et le trafic de faux billets. Il s'agit aussi des crimes de relatifs à la concussion, la corruption, l'abus d'influence, la passation de marchés publics en violation de la réglementation et la contrebande, en sus des infractions à la législation et la réglementation des changes et du mouvement des capitaux. Sont également exclus des mesures de grâce, les personnes condamnées définitivement pour des "crimes relatifs à la discrimination et le discours de haine, outrage et violence contre les fonctionnaires et institutions de l'Etat, et les établissements sanitaires et leurs personnels, les crimes des bandes de quartiers ainsi que les crimes électoraux". A noter que les détenus concernés par cette grâce "seront libérés immédiatement à la faveur des mesures décrétées par le président de la République".

L'Algérie commémore le 67^e anniversaire du déclenchement de sa révolution nationale en avançant à pas sûrs (Rebiga)

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga a affirmé dimanche soir que la commémoration du 67^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution nationale, intervenait dans des conditions "particulières" marquées notamment par les défis inhérents à la Mémoire, où l'Algérie continue à avancer à pas "sûrs".

S'exprimant lors des festivités organisées à la Salle Ibn Zeydoun à l'occasion du 1^{er} novembre, M. Rebiga a fait savoir que la célébration de cet "anniversaire intervient dans des conditions particulières marquées par les défis inhérents à la mémoire, où l'Algérie continue à avancer à pas sûrs sur la voie du progrès et de la prospérité qui se concrétiseront grâce à la fidélité au serment des chouhada et à la Déclaration du 1^{er} novembre". "Tout en célébrant, dans la joie et l'allégresse, la fête de sa glorieuse Révolution, sous le slogan gloires sur les pas des aïeux, l'Algérie se remémore, avec humilité, les principes et les valeurs de Novembre et commémore ses valeureux chouhada ...", a-t-il ajouté.

"Le nom de l'Algérie est associé aux millions de chouhada, à la mémoire desquels nous nous inclinons avec piété et déférence, de même que nous demeurons fidèles à leur serment, lourd de sens, pour oeuvrer avec abnégation et être au service de la patrie", souligne le ministre des moudjahidine.

La célébration de "Novembre était et restera synonyme de loyauté aux glorieux chouhada ayant payé un lourd tribut pour l'indépendance, mais nous rappelle également que cette dernière constitue un acquis précieux, réalisé par l'effort des loyaux enfants de l'Algérie, c'est pourquoi la responsabilité de sa préservation incombe aux générations montantes", rappelle le même responsable.

La célébration du 1^{er} novembre traduit la fidélité au serment des chouhada, en nous rappelant l'acquis précieux obtenu grâce aux efforts des enfants vaillants d'Algérie, l'indépendance nationale, d'où la nécessité pour les générations futures de retrousser les manches pour l'édification du

pays, a-t-il soutenu.

Le ministre a saisi cette occasion pour rappeler qu'après la célébration de cette fête nationale, le peuple algérien s'apprête à tenir les élections locales qui constitueront "une opportunité pour parfaire l'édification des institutions constitutionnelles de l'Algérie nouvelle, des institutions qui reflètent, a-t-il dit, un image rayonnante de notre démocratie participative et mettent en valeur les jeunes compétences au service de notre peuple et de notre pays, en vue de préserver les acquis du renouveau national permettant d'atteindre les objectifs du message des chouhada et des moudjahidine".

Au terme de son allocution, M. Rebiga a appelé les enfants de l'Algérie à être "à la hauteur de la responsabilité et d'être en mesure de porter l'héritage des chouhada".

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement, de moudjahidine et d'un nombre de personnalités politiques et culturelles. Ont pris part également à cette cérémonie le Conseiller à la Présidence de la République, Abdelhafidh Alahoum, le Conseiller à la Présidence de la République, chargé des zaouias et des associations religieuses, Aïssa Belakhdar, le Conseiller à la Présidence de la République chargé des archives et de la mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi et le Conseiller auprès du Président de la République, chargé de la culture et de l'audiovisuel, Ahmed Rachedi.

Lors de cette cérémonie, des distinctions ont été remises à cinq moudjahidine ayant participé au déclenchement de la Glorieuse révolution du 1^{er} novembre, en l'occurrence le chahid Mustapha Benboulaïd (distinction remise à sa famille), Mohamed Tahar Khe lifa, Chefafena Mohamed dit Abdellah, Mahmoud Soualhi et Ali Boughezala Mohamed. La cérémonie a été clôturée à minuit par la levée de l'emblème national à la placette du sanctuaire des martyrs (Maqam Echahid), accompagnée de la Garde Républicaine, en présence d'une foule nombreuse de citoyens.

HABITAT

AADL : les concernés par la livraison du 1^{er} novembre appelés à finaliser leur procédure commerciale

L'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) a invité, à travers son site web, les souscripteurs du programme location-vente concernés par la livraison du 01 novembre de finaliser leur procédure commerciale chez le notaire. A cet effet, l'Agence a invité l'ensemble des souscripteurs du programme location-vente, hors de la wilaya d'Alger, concernés par la livraison des logements du 1^{er} novembre 2021, et dont le paiement de la 4^{ème} tranche a été effectué, de se rapprocher de la Direction de Projet de leur Wilaya pour prendre connaissance de la date de leur rendez-vous et du notaire désigné pour finaliser leur procé-

dure commerciale. Quant aux souscripteurs de la wilaya d'Alger, ils sont invités à consulter le site web de l'AADL (www.aadl.com.dz), rubrique "R.D.V Notaire" pour s'informer sur la date de leur rendez-vous et le notaire désigné, précise la même source.

Par ailleurs, l'AADL a informé l'ensemble des souscripteurs du programme location-vente 2013 "AADL-2", ayant un avis favorable et n'ayant pas exécuté l'ordre de versement de la première tranche (10%), qu'ils peuvent accéder à la nouvelle plateforme électronique afin d'être identifiés et orientés.

Le FFS participe pour "défendre l'unité nationale" (Aouchiche)

Le Premier Secrétaire national du Front des forces socialistes (FFS), Youcef Aouchiche, a affirmé lundi à Alger que la participation de son parti aux élections locales du 27 novembre reflétait son engagement à "défendre l'unité nationale et l'intégrité territoriale du pays". "Notre participation est due en priorité à notre engagement pour la défense de l'unité nationale et l'intégrité territoriale du pays", a indiqué M. Aouchiche lors d'une rencontre avec les candidats du parti de la wilaya d'Alger aux élections du 27 novembre.

"L'ambition du FFS, c'est d'être en permanence aux côtés des Algériens en partageant leur vécu quotidien et leur espoir pour l'édification d'un avenir meilleur", a-t-il souligné. Selon le même responsable, le FFS "est présent dans les quartiers populaires, grâce à l'intégrité et à l'engagement sincère de ses militants" pour "un véritable changement et un nouveau mode de gouvernance".

ELECTIONS LOCALES DU 27 NOVEMBRE En quelques chiffres

Voici des chiffres relatifs au scrutin du 27 novembre dévoilés dimanche par le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi:

- Corps électoral: 23.717.479 électeurs, dont 54% hommes (12.824.972) et 46% femmes (10.898.501).
- Nouveaux inscrits sur les listes électorales: 669.902 inscrits (61% hommes et 39% femmes).
- 474.742 radiés.
- Retrait de 1.158 dossiers de candidature aux As-

semblées populaires de wilayas (APW), dont 877 dossiers retirés par 48 partis agréés et 281 par des listes indépendantes.

- Retrait de 22.325 dossiers de candidature aux Assemblées populaires communales (APC).
- Retrait de 13.698.13 formulaires de souscription de signatures individuelles pour les APC et APW.
- Dépôt de 1.100.634 dossiers pour les APW.
- Admission de 66% des dossiers déposés, soit 727.938 dossiers et refus de 34%, soit 371.101 dossiers.